

Estrie

PORTRAIT STATISTIQUE

ÉGALITÉ

FEMMES

HOMMES

Québec 

Estrie

PORTRAIT STATISTIQUE

ÉGALITÉ

FEMMES - HOMMES

Recherche et rédaction

Micheline Bowen

Coordination de la recherche et de la rédaction

Marie-Josée Marcoux

Sylvie Bouchard

Véronique Morin

Direction

Francine Bilodeau

Recherche additionnelle

Mireille Gagnon

Soutien technique

Francine Maltais

Coordination de l'édition

Sébastien Boulanger

Conception graphique

Catherine Bégin

Réalisation graphique

Guylaine Grenier

Révision linguistique

Hélène Dumais

Date de parution

Décembre 2015

Toute demande de reproduction totale ou partielle doit être faite au Service de la gestion du droit d'auteur du gouvernement du Québec à l'adresse suivante: droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca

Éditeur

Conseil du statut de la femme

800, place D'Youville, 3^e étage

Québec (Québec) G1R 6E2

Téléphone: 418 643-4326

Sans frais: 1 800 463-2851

Site Web: www.placealegalite.gouv.qc.ca

Courriel: publication@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

ISBN: 978-2-550-72387-5 (version PDF)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
--------------------	---

CHAPITRE 1

LA DÉMOGRAPHIE	9
LA POPULATION	10
Quelques caractéristiques	10
L'évolution et la répartition de la population	12
La population immigrante	12
LA COMPOSITION DES MÉNAGES	13
Les familles	13
La situation maritale	13
Les familles avec enfants à la maison	13
Les personnes vivant seules	14
LES JEUNES	14
LA POPULATION DE 65 ANS ET PLUS	16

CHAPITRE 2

LA SCOLARITÉ	19
LA SCOLARISATION DES FEMMES	20
LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE	20
LA SCOLARITÉ ET LA SITUATION D'EMPLOI	22

CHAPITRE 3

LE MARCHÉ DU TRAVAIL	25
LA SITUATION DE L'EMPLOI	26
LA QUALITÉ DU TRAVAIL	27
LES PROFESSIONS EXERCÉES PAR LES FEMMES ET PAR LES HOMMES	27
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES DIFFÉRENTES INDUSTRIES	29
L'ENTREPRENEURIAT	34
LA SYNDICALISATION	35

CHAPITRE 4

LA CONCILIATION DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES	37
LA FAMILLE ET L'EMPLOI	38
LES SERVICES DE GARDE	39
LE CONGÉ SUIVANT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT	40

CHAPITRE 5

LE REVENU	43
LES SOURCES DE REVENU	44
LE REVENU D'EMPLOI	44
LA DISTRIBUTION DU REVENU ET LA PAUVRETÉ	46
La distribution du revenu	46
Les personnes vivant sous le seuil de faible revenu	47
La proportion du revenu du ménage consacrée au coût du logement	49

CHAPITRE 6

LA SANTÉ	53
L'ÉTAT GÉNÉRAL	54
LA MORTALITÉ	54
LES MALADIES	56
LA SANTÉ MENTALE	56
L'ENVIRONNEMENT ET LES HABITUDES DE VIE	56
LES SOINS DE SANTÉ	58
LA REPRODUCTION ET LA SANTÉ MATERNELLE	58
La fécondité	58
La maternité	62
LA SANTÉ AU TRAVAIL	62

CHAPITRE 7

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES	63
LES VICTIMES D'INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	64
LES VICTIMES D'INFRACTIONS SEXUELLES	64
LES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE	66
LES SIGNALEMENTS À LA DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE	68

CHAPITRE 8

L'ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR	71
LA PRÉSENCE DES FEMMES À LA MAIRIE, DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX ET LES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ	72
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS	72
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES	74

CONCLUSION	75
-------------------------	----

BIBLIOGRAPHIE	77
----------------------------	----

GLOSSAIRE	79
------------------------	----

INTRODUCTION

DEPUIS 1986, LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME PUBLIE RÉGULIÈREMENT DES PORTRAITS SOCIOÉCONOMIQUES ABORDANT DIFFÉRENTS ASPECTS DE LA VIE DES FEMMES DE CHACUNE DES RÉGIONS DU QUÉBEC. LE PRÉSENT DOCUMENT OFFRE UN REGARD SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DE LA RÉGION DE L'ESTRIE ET IL S'INSCRIT EN CONTINUITÉ AVEC CETTE DÉMARCHE.

Plus précisément, huit thèmes sont abordés dans chaque portrait : 1) la démographie; 2) la scolarité; 3) le marché du travail; 4) la conciliation des obligations professionnelles et personnelles; 5) le revenu; 6) la santé; 7) la violence envers les femmes; et 8) l'évolution de la participation des femmes au pouvoir. Outre la mise en lumière de multiples aspects de la vie des femmes à l'échelon régional, les statistiques regroupées dans chaque publication permettent également de comparer les régions.

Les données réunies pour la réalisation de chaque portrait *Égalité* proviennent principalement du Recensement de la population et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 de Statistique Canada. Des données venant de l'Enquête sur la population active, de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère de la Famille, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, d'Éco-Santé Québec, de la Régie de l'assurance maladie du Québec, du ministère de la Sécurité publique ainsi que de la Commission de la santé et de la sécurité du travail ont également été utilisées. Comme les données les plus détaillées viennent du Recensement, le Conseil a retenu l'année 2011 en tant que référence, et ce, même si certaines des autres sources sont mises à jour plus fréquemment.

À noter que le remplacement du questionnaire long du Recensement par l'ENM ne permet pas de comparer les données obtenues en 2011 avec celles du questionnaire long administré lors des recensements précédents. D'une part, l'univers de l'ENM qui ne porte que sur les ménages privés exclut d'office un segment important de la population âgée, soit celle qui vit dans des maisons de retraite

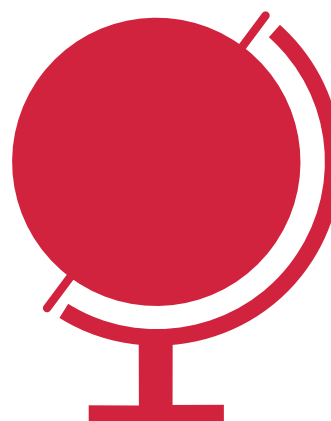
ou les hôpitaux. Cette population, composée en majorité de femmes, faisait partie de l'échantillonnage du questionnaire long des recensements précédents. D'autre part, l'ENM de 2011 consistait en une enquête à participation volontaire contrairement au questionnaire long qui était obligatoire. Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2013), le taux de réponse de 71,9 % en 2011 introduit un risque de biais élevé par rapport à celui du Recensement de 2006, dont le taux de réponse au questionnaire long atteignait 94 %. En outre, Statistique Canada incorpore les questionnaires sans réponse et les « non-réponses partielles » en un seul indicateur, soit le taux global de non-réponse (TGN). Selon Statistique Canada, le risque d'erreur de non-réponses partielles lié à la population immigrante augmente pour les subdivisions géographiques et les petites populations. L'organisme signale aussi que les réponses aux questions sur la scolarité (Statistique Canada, page consultée le 2 octobre 2014a) et sur le travail (*Ibid.*) sont moins précises qu'au Recensement de 2006. En ce qui concerne le revenu, Statistique Canada a constaté que les données obtenues sur le faible revenu n'étaient pas directement comparables aux autres sources importantes de données sur le revenu¹, de sorte que ces résultats ne figurent pas dans les produits standards proposés par l'organisme. Le TGN constitue donc le principal critère de diffusion lié à la qualité des données, Statistique Canada retirant de ses publications les estimations des régions géographiques dont le TGN atteint 50 % ou plus. Dans la région de l'Estrie (20,0 %), le TGN est au deuxième rang des TGN les plus faibles des régions, alors que celui du Québec atteint 22,4 %. L'ISQ signale aussi que certaines subdivisions de recensement présentent des TGN nettement supérieurs aux autres, de sorte que la représentation des territoires n'est pas homogène dans les réponses.

Dernier point à considérer: les recensements précédents comportaient une question sur le temps consacré gratuitement à la famille et aux travaux ménagers. Malheureusement, cette question a été retirée du questionnaire de l'ENM, ce qui passe désormais sous silence la contribution aux soins des enfants et des personnes âgées ainsi qu'aux travaux ménagers réalisés dans une plus large mesure par les femmes que par les hommes.

¹ Selon Statistique Canada (Page consultée le 2 octobre 2014b), sont ici visés l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, les estimations annuelles relatives aux familles de recensement et aux particuliers (fichier T1 sur les familles – FFT1), un fichier de données administratives produit principalement à partir des déclarations de revenus envoyées à l'Agence du revenu du Canada ainsi que le Recensement de 2006.

LA DÉMOGRAPHIE

Au cours de la dernière décennie, la région de l'Estrie a connu une augmentation de sa population analogue à celle du Québec. Cependant, la population y est plus âgée que la moyenne provinciale. Moins de couples sont mariés dans la région que dans l'ensemble des régions du Québec. Les femmes continuent d'assumer majoritairement la charge des familles monoparentales.





LA POPULATION

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES

En 2011, la région de l'Estrie compte 310 730 personnes et représente ainsi 3,9 % de la population du Québec. La région se classe au 9^e rang au Québec en ce qui a trait à l'importance de la population.

La population totale de la région de l'Estrie compte 157 455 femmes (50,7 %) et 153 280 hommes (49,3 %). La distribution selon le sexe dans la région est semblable à celle de l'ensemble du Québec où l'on recense 51,0 % de femmes et 49,0 % d'hommes.

Les femmes et les hommes qui habitent la région de l'Estrie sont plus âgés que celles et ceux du Québec. L'âge médian de la population estrienne est de 43,5 ans, soit 1,6 an de plus que celui de l'ensemble du Québec qui se situe à 41,9 ans. La région de l'Estrie se classe ainsi au 7^e rang du point de vue de l'âge au Québec, *ex æquo* avec la région de la Chaudière-Appalaches. On constate une différence de 2,9 ans entre l'âge médian des Estriennes (45,0 ans) et des Estriens (42,1 ans). Au Québec, l'âge médian est de 43,0 ans chez les femmes et de 40,7 ans chez les hommes, ce qui donne une différence de 2,3 ans.

Les femmes de 25 à 34 ans, groupe d'âge où le taux de fécondité est le plus élevé, représentent 11,7 % de la population féminine de la région de l'Estrie comparativement à 12,7 % pour l'ensemble du Québec. Le taux de féminité de ce groupe d'âge atteint 49,2 % dans la région par rapport à 50,0 % dans l'ensemble du Québec. Par contre, malgré le fait que l'âge médian y soit supérieur à celui de l'ensemble du Québec, la région compte une proportion de jeunes analogue à celle du Québec. Ainsi, les jeunes de 14 ans et moins représentent 15,8 % de la population de la région en comparaison de 15,9 % au Québec. Il y a naturellement moins de filles dans ce groupe d'âge, soit 48,1 % dans la région en regard de 48,9 % dans l'ensemble du Québec.

La proportion des 50 à 64 ans, qui se trouve nettement plus élevée dans la région de l'Estrie que dans l'ensemble du Québec, contribue à la hausse du point de vue de l'âge de la population. La proportion des personnes de 65 ans et plus, qui s'établit à 17,6 % de la population totale dans la région, est aussi supérieure à celle de l'ensemble du Québec (15,9 %). Par conséquent, la population de la région reste vieillissante puisque le poids relatif des personnes âgées de 65 ans et plus s'avère plus élevé que la proportion des jeunes de 14 ans et moins (15,8 %).

TABLEAU 1.1

POPULATION SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DE L'ESTRIE ET MRC, 2001 ET 2011

	FEMMES			HOMMES			TOTAL		
	2001	2011	TAUX DE FÉMINITÉ	2001	2011	TAUX DE MASCULINITÉ	2001	2011	PART DU TERRITOIRE
	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DU QUÉBEC
ENSEMBLE DU QUÉBEC	3 704 635	4 027 140	51,0	3 532 840	3 875 865	49,0	7 237 480	7 903 005	100,0
ESTRIE	145 615	157 455	50,7	140 000	153 280	49,3	285 610	310 730	3,9
	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE LA RÉGION
COATICOOK	9 205	9 375	49,7	9 215	9 475	50,3	18 420	18 850	6,1
LE GRANIT	10 735	11 005	49,4	11 100	11 260	50,6	21 830	22 260	7,2
LE HAUT-SAINT-FRANÇOIS	10 495	10 745	48,7	10 900	11 320	51,3	21 390	22 065	7,1
LE VAL-SAINT-FRANÇOIS	14 020	14 580	49,2	14 300	15 075	50,8	28 320	29 655	9,5
LES SOURCES	7 365	7 340	49,7	7 175	7 415	50,3	14 535	14 755	4,7
MEMPHRÉMAGOG	21 480	24 580	50,6	20 915	23 970	49,4	42 390	48 555	15,6
SHERBROOKE	72 315	79 830	51,6	66 405	74 770	48,4	138 720	154 600	49,8

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024); Statistique Canada (2013).



TABLEAU 1.2

**POPULATION SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, 2011**

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
MOINS DE 15 ANS	615 880	48,9	642 745	51,1	1 258 625	15,9
15-19 ANS	242 020	49,2	249 960	50,8	491 980	6,2
20-24 ANS	242 340	49,5	246 850	50,5	489 185	6,2
25-29 ANS	244 970	49,9	245 700	50,1	490 665	6,2
30-34 ANS	266 465	50,1	264 980	49,9	531 445	6,7
35-39 ANS	248 615	49,9	249 610	50,1	498 230	6,3
40-49 ANS	571 945	50,0	572 435	50,0	1 144 380	14,5
50-64 ANS	884 135	50,8	856 660	49,2	1 740 805	22,0
65-69 ANS	208 905	51,8	194 305	48,2	403 215	5,1
70-74 ANS	155 925	53,4	135 830	46,6	291 755	3,7
75-84 ANS	237 930	58,2	170 845	41,8	408 780	5,2
85 ANS ET PLUS	108 005	70,2	45 940	29,8	153 940	1,9
TOTAL	4 027 140	51,0	3 875 865	49,0	7 903 005	100,0
ÂGE MÉDIAN	43,0	---	40,7	---	41,9	---
ESTRIE						
MOINS DE 15 ANS	23 620	48,1	25 475	51,9	49 100	15,8
15-19 ANS	9 465	49,5	9 680	50,6	19 140	6,2
20-24 ANS	9 705	49,2	10 030	50,8	19 740	6,4
25-29 ANS	8 975	48,8	9 425	51,2	18 395	5,9
30-34 ANS	9 435	49,5	9 615	50,5	19 055	6,1
35-39 ANS	8 600	50,0	8 615	50,0	17 215	5,5
40-49 ANS	20 635	49,9	20 690	50,1	41 325	13,3
50-64 ANS	36 540	50,7	35 600	49,4	72 135	23,2
65-69 ANS	9 125	50,4	8 970	49,6	18 095	5,8
70-74 ANS	6 385	52,2	5 840	47,8	12 230	3,9
75-84 ANS	9 950	58,0	7 215	42,0	17 165	5,5
85 ANS ET PLUS	5 010	70,2	2 125	29,8	7 140	2,3
TOTAL	157 455	50,7	153 280	49,3	310 730	100,0
ÂGE MÉDIAN	45,0	---	42,1	---	43,5	---

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).



L'ÉVOLUTION ET LA RÉPARTITION DE LA POPULATION

La hausse annuelle moyenne² de 0,8 % de la population de la région de l'Estrie de 2006 à 2011 est semblable à celle de la période précédente (0,9 %) ainsi qu'à celle de l'ensemble du Québec (0,9 % de 2006 à 2011).

La région de l'Estrie compte cinq municipalités régionales de comté (MRC) situées en milieu rural : Coaticook, Le Haut-Saint-François, Le Granit, Les Sources et Le Val-Saint-François. La MRC de Memphrémagog combine les caractères urbain et rural. Pour sa part, la Ville de Sherbrooke exerce aussi les compétences des MRC. L'agglomération de Sherbrooke est de loin la plus peuplée de la région : elle regroupe 49,8 % de la population régionale. Elle est suivie par les MRC de Memphrémagog et du Val-Saint-François, qui constituent respectivement 15,6 % et 9,5 % de la population de l'Estrie.

La population s'est le plus fortement accrue dans la MRC de Memphrémagog (1,4 %) et dans la ville Sherbrooke (1,0 %). Les MRC de Coaticook, du Haut-Saint-François, du Val-Saint-François et des Sources enregistrent des taux de croissance

faibles, soit de 0,3 % ou de 0,4 %. Dans le cas de la MRC des Sources, il s'agit tout de même d'une amélioration, après un déclin. La situation s'inverse pour la MRC du Granit, dont la légère baisse de 0,1 % de 2006 à 2011 succède à une croissance de 0,5 % de 2001 à 2006.

LA POPULATION IMMIGRANTE

En 2011, la région de l'Estrie compte 14 760 personnes immigrantes (7 320 femmes et 7 445 hommes). Les personnes immigrantes forment 4,9 % de la population totale de la région comparativement à 12,7 % au Québec. La région attire 1,5 % de la population immigrante du Québec. Les personnes immigrantes qui s'installent dans la région de l'Estrie choisissent la ville de Sherbrooke en majorité : 72,1 % d'entre elles y sont établies en 2011, soit 10 645 personnes. La proportion de personnes immigrantes la plus élevée se trouve ainsi dans la ville de Sherbrooke (7,1 %), suivie de la MRC de Memphrémagog (4,5 %).

La population immigrante de la région vient principalement de l'Europe (34,5 %) et de l'Amérique (33,8 %).

TABLEAU 1.3

ÉVOLUTION DE LA POPULATION, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DE L'ESTRIE ET MRC, DE 1996 À 2011

	TAUX ANNUEL MOYEN DE VARIATION			
	ENTRE 2006 ET 2011	ENTRE 2001 ET 2006	ENTRE 2001 ET 2011	ENTRE 1996 ET 2011
	%			
ENSEMBLE DU QUÉBEC	0,9	0,8	0,9	0,7
ESTRIE	0,8	0,9	0,8	0,7
MEMPHRÉMAGOG	1,4	1,3	1,4	1,3
SHERBROOKE	1,0	1,2	1,1	0,9
LE GRANIT	-0,1	0,5	0,2	0,3
COATICOOK	0,4	0,1	0,2	0,3
LE HAUT-SAINT-FRANÇOIS	0,3	0,3	0,3	0,3
LE VAL-SAINT-FRANÇOIS	0,4	0,5	0,5	0,4
LES SOURCES	0,4	-0,1	0,2	-0,1

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).

² Le taux composé est établi en fonction du nombre d'années de la période considérée : il est donc comparable quelle que soit la durée de la période.

Formule : $\sqrt[\text{Nombre d'années de la période}]{\frac{\text{Population en fin de période}}{\text{Population en début de période}} - 1}$



LA COMPOSITION DES MÉNAGES

LES FAMILLES

La situation maritale

La population de la région de l'Estrie comprend 87 300 familles, c'est-à-dire des couples avec ou sans enfants ainsi que des familles monoparentales. Dans la région, les couples représentent une plus grande proportion des familles qu'au Québec (85,1 % comparativement à 83,4 %). Moins de couples sont mariés dans la région que dans l'ensemble du Québec (58,6 % en comparaison de 62,2 %), et cet écart prend plus d'importance lorsque les enfants sont plus jeunes. Ainsi, 31,0 % des couples ayant des enfants d'âge préscolaire sont mariés dans la région en regard de 45,1 % au Québec.

On trouve beaucoup moins d'Estriennes de 25 à 34 ans vivant en couple marié que de Québécoises, soit 17,6 % contre 22,4 %. De même, chez les 35 à 49 ans, 34,8 % des Estriennes vivent en couple marié, soit un résultat nettement inférieur à celui des Québécoises (39,6 %). Dans les autres groupes d'âge, la proportion de femmes en couple marié dans la région est semblable ou supérieure à celle de l'ensemble du Québec. C'est donc particulièrement dans les groupes d'âge où elles ont des enfants que les femmes vivent plus souvent hors du mariage dans la région que dans l'ensemble du Québec.

Les familles avec enfants à la maison

La région de l'Estrie affiche une proportion plus faible que le Québec de familles avec des enfants de 17 ans et moins, de même qu'avec des enfants d'âge préscolaire. En effet, 38,0 % des familles de la région comptent des enfants de 17 ans et moins et 15,9 %, des enfants d'âge préscolaire. Au Québec, 40,2 % des familles comptent des enfants de 17 ans et moins, tandis que 17,0 % incluent des enfants d'âge préscolaire.

Par ailleurs, 28,6 % des familles avec enfants à la maison sont monoparentales dans la région de l'Estrie en comparaison de 28,7 % au Québec. Le pourcentage d'Estriennes à la tête d'une famille monoparentale est moindre que la moyenne québécoise (72,2 % contre 76,0 %). Comme dans l'ensemble du Québec, ce taux augmente dans la région lorsqu'il y a des enfants d'âge préscolaire. Il atteint alors 78,4 % comparativement à 83,0 % dans l'ensemble du Québec. Cependant, lorsqu'un couple séparé partage la garde des enfants à parité, un parent séparé qui n'a pas formé une nouvelle union conjugale se déclarera chef de famille monoparentale si ses enfants habitent son logement le jour du recensement mais personne seule autrement. Il y a donc surestimation du nombre de familles monoparentales dans le contexte du Recensement de 2011.

TABLEAU 1.4

POPULATION IMMIGRANTE VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DE L'ESTRIE ET CERTAINES MRC*, 2011

	POPULATION IMMIGRANTE						POPULATION RÉSIDENTE PERMANENTE			
	TAUX GLOBAL DE NON-RÉPONSE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE POPULATION RÉSIDENTE TOTALE	TAUX DE FÉMINITÉ	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ
	%	NOMBRE			%		NOMBRE			%
ENSEMBLE DU QUÉBEC	22,4	497 650	477 240	974 895	12,7	51,0	3 886 750	3 778 675	7 665 430	50,7
ESTRIE	20,0	7 320	7 445	14 760	4,9	49,6	151 600	150 105	301 710	50,2
COATICOOK	18,3	370	200	570	3,1	64,9	9 125	9 415	18 545	49,2
LE GRANIT	25,4	180	120	300	1,4	60,0	10 600	10 995	21 600	49,1
LE HAUT-SAINT-FRANÇOIS	21,2	200	190	395	1,8	50,6	10 415	11 250	21 660	48,1
LE VAL-SAINT-FRANÇOIS	21,6	260	285	545	1,9	47,7	14 130	14 905	29 005	48,7
MEMPHRÉMAGOG	26,0	1 160	995	2 155	4,5	53,8	23 980	23 590	47 570	50,4
SHERBROOKE	16,6	5 065	5 580	10 645	7,1	47,6	76 535	72 735	149 270	51,3

*Les MRC dont le nombre d'hommes ou de femmes dans la population immigrante est inférieur à 100 n'apparaissent pas dans le tableau.

Source : Statistique Canada (2013).



LES PERSONNES VIVANT SEULES

Dans la région de l'Estrie, 19,2 % des femmes et 17,5 % des hommes de 15 ans et plus vivent seuls; au Québec, c'est le cas de 17,6 % des femmes et de 16,1 % des hommes. La répartition des personnes seules se révèle fort différente selon l'âge et le sexe, tant dans la région de l'Estrie qu'au Québec. Le pourcentage de personnes vivant seules est généralement plus élevé dans la région que dans l'ensemble du Québec, et ce, pour chaque groupe d'âge, à l'exception des femmes de 25 à 34 ans. Tout comme au Québec, la proportion de jeunes femmes seules augmente jusqu'à un premier sommet de 11,2 % (12,0 % au Québec) chez les 25 à 34 ans. Le taux de femmes vivant seules reprend sa hausse à partir de 50 ans. Les femmes de 80 ans et plus sont celles qui vivent le plus souvent seules. Cette proportion atteint 57,3 % dans la région, ce qui est plus élevé que dans l'ensemble du Québec (53,8 %). Pour leur part, les Estriens vivant seuls atteignent un palier de

18,3 % chez les 25 à 34 ans en comparaison de 17,9 % au Québec, et ce taux varie peu par la suite, sauf pour les 80 ans et plus (25,1 % en regard de 24,5 % au Québec).

LES JEUNES

Dans la région de l'Estrie, les jeunes de 14 ans et moins (15,8 %) ainsi que ceux et celles qui sont âgés de 15 à 34 ans (24,6 %) constituent 40,4 % de la population. C'est légèrement moins qu'au Québec, où le groupe des 34 ans et moins forme 41,2 % de la population.

Dans la région de l'Estrie, les jeunes de 15 à 19 ans vivent en grande majorité avec leurs parents, mais dans des proportions inférieures à la moyenne provinciale. Ainsi, 89,2 % des filles de 15 à 19 ans (92,0 % au Québec) en regard de 93,1 % des garçons du même groupe d'âge (94,5 % au Québec) résident avec leur famille.

TABLEAU 1.5

POPULATION IMMIGRANTE VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET L'ORIGINE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, 2011

	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE POPULATION	TAUX DE FÉMINITÉ
	NOMBRE			%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC					
POPULATION RÉSIDENTE PERMANENTE	3 886 750	3 778 675	7 665 430	100,0	50,7
POPULATION NON IMMIGRANTE	3 389 095	3 301 435	6 690 535	87,3	50,7
POPULATION IMMIGRANTE	497 650	477 240	974 895	12,7	51,0
AMÉRIQUE	120 405	101 590	221 990	22,8	54,2
EUROPE	151 915	150 315	302 235	31,0	50,3
AFRIQUE	84 865	96 255	181 125	18,6	46,9
AFRIQUE DU NORD	56 835	66 265	123 095	12,6	46,2
ASIE, MOYEN-ORIENT, OCÉANIE ET AUTRES	140 465	129 070	269 535	27,6	52,1
CHINE	26 125	17 610	43 735	4,5	59,7
ESTRIE					
POPULATION RÉSIDENTE PERMANENTE	151 600	150 105	301 710	100,0	50,2
POPULATION NON IMMIGRANTE	144 290	142 660	286 945	95,1	50,3
POPULATION IMMIGRANTE	7 320	7 445	14 760	4,9	49,6
AMÉRIQUE	2 560	2 430	4 990	33,8	51,3
EUROPE	2 450	2 630	5 085	34,5	48,2
AFRIQUE	1 130	1 405	2 540	17,2	44,5
AFRIQUE DU NORD	485	710	1 195	8,1	40,6
ASIE, MOYEN-ORIENT, OCÉANIE ET AUTRES	1 175	980	2 160	14,6	54,4
CHINE	245	75	325	2,2	75,4

Source : Statistique Canada (2013).



La situation familiale régionale diverge davantage de celle du Québec chez les 20 à 24 ans. En effet, seulement 38,3 % des Estriennes de ce groupe d'âge demeurent avec leurs parents, alors que c'est le cas de 51,1 % des jeunes filles du même groupe d'âge au Québec. En outre, beaucoup moins d'Estriens de ce groupe d'âge demeurent avec leurs parents que dans l'ensemble du Québec. Dans la région de l'Estrie, 49,3 % de ces jeunes hommes demeurent avec leurs parents contre 62,2 % au Québec.

Les jeunes vivent souvent hors famille. Cela inclut les personnes seules ainsi que celles qui vivent avec d'autres personnes qu'un conjoint ou une conjointe, leurs parents ou leurs enfants. Les colocataires, notamment, appartiennent à cette dernière catégorie. La proportion de jeunes vivant hors famille est à son

maximum dans le groupe des 20 à 24 ans, où elle atteint 24,4 % chez les Estriennes et 30,2 % chez les Estriens. Ces pourcentages dépassent de beaucoup ce que l'on observe dans l'ensemble du Québec, c'est-à-dire 20,1 % chez les femmes et 23,5 % chez les hommes.

Dans la région de l'Estrie, plus de jeunes de 20 à 24 ans vivent en couple que dans l'ensemble du Québec. Chez les femmes, leur proportion atteint 34,0 % comparativement à 25,9 % au Québec. Chez les hommes, 20,2 % vivent en couple en comparaison de 14,0 % dans l'ensemble du Québec. Par ailleurs, 3,2 % des Estriennes de 20 à 24 ans se trouvent à la tête d'une famille monoparentale par rapport à seulement 0,3 % des Estriens du même groupe d'âge. Ces proportions sont très semblables à celles de l'ensemble du Québec (2,8 % des femmes

TABLEAU 1.6

TYPES DE FAMILLES SELON LA PRÉSENCE ET L'ÂGE DES ENFANTS POUR LES FAMILLES DE RECENSEMENT VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, 2011

STRUCTURE DE LA FAMILLE	TOTAL DES FAMILLES	TAUX DE FAMILLES	TOTAL DES FAMILLES DE COUPLES	TAUX DE FAMILLES DE COUPLES MARIÉS OU EN UNION LIBRE	TAUX DE FAMILLES DE COUPLES MARIÉS	TAUX DE FAMILLES MONO-PARENTALES	TAUX DE FEMMES À LA TÊTE D'UNE FAMILLE MONO-PARENTALE	TAUX D'HOMMES À LA TÊTE D'UNE FAMILLE MONO-PARENTALE
	NOMBRE	%	NOMBRE	%				
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	1 273 235	57,8	907 725	71,3	60,3	28,7	76,0	24,0
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	1 112 350	50,5	824 865	74,2	57,3	25,8	75,1	24,9
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	885 695	40,2	670 535	75,7	53,2	24,3	76,9	23,1
ENFANTS DE 5 ANS ET MOINS	373 640	17,0	317 700	85,0	45,1	15,0	83,0	17,0
FAMILLES SANS ENFANTS À LA MAISON	930 390	42,2	930 390	100,0	64,1	---		
ENSEMBLE DES FAMILLES	2 203 630	100,0	1 838 120	83,4	62,2	16,6	76,0	24,0
ESTRIE								
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	45 365	52,0	32 385	71,4	50,9	28,6	72,3	27,7
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	40 560	46,5	29 800	73,5	47,5	26,6	71,0	28,8
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	33 160	38,0	24 640	74,3	42,7	25,6	72,7	27,5
ENFANTS DE 5 ANS ET MOINS	13 905	15,9	11 655	83,8	31,0	16,0	78,4	22,2
FAMILLES SANS ENFANTS À LA MAISON	41 930	48,0	41 935	100,0	64,5	---		
ENSEMBLE DES FAMILLES	87 300	100,0	74 310	85,1	58,6	14,9	72,2	27,8

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011035); Statistique Canada (2013).



en regard de 0,3 % des hommes). La charge d'une famille monoparentale est plus fréquente chez les 25 à 34 ans. Dans ce groupe d'âge, 9,1 % des Estriennes et 2,1 % des Estriens font face à cette situation. Au Québec, cette proportion s'établit à 7,9 % chez les femmes contre 1,3 % chez les hommes. Force est de constater que les femmes sont en plus grande proportion que les hommes à la tête d'une famille monoparentale.

LA POPULATION DE 65 ANS ET PLUS

Dans la région de l'Estrie, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus est supérieure à la moyenne québécoise (17,6 % contre 15,9 %). Les Estriennes forment 55,8 % de ce groupe d'âge, soit un peu moins que dans l'ensemble du Québec, dont

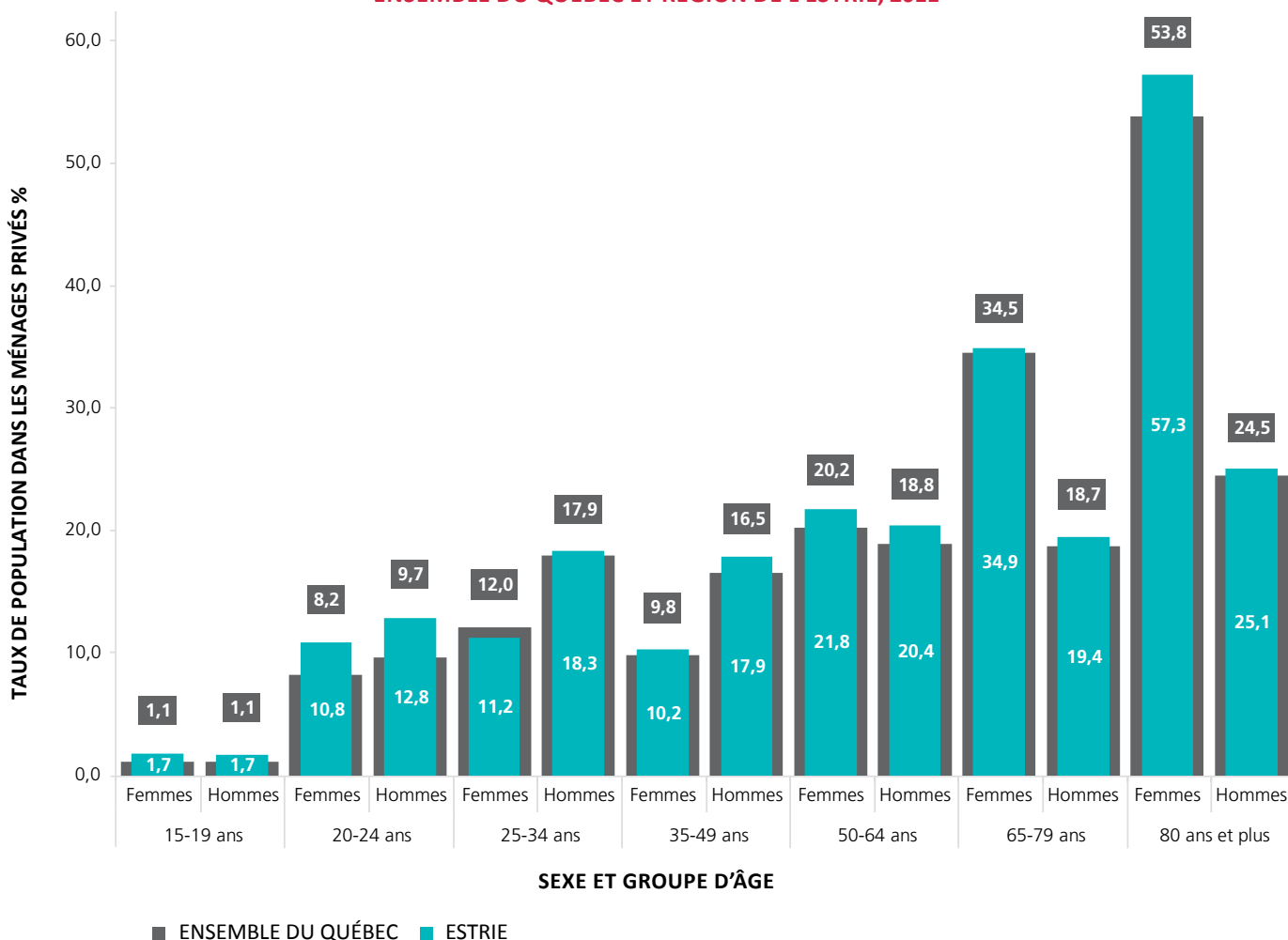
le taux de féminité atteint 56,5 %. La proportion de femmes s'accroît avec l'âge, allant jusqu'à 70,2 % dans le groupe des Estriennes de 85 ans et plus, résultat identique à celui de l'ensemble du Québec.

Dans la région de l'Estrie, à l'instar de l'ensemble du Québec, les personnes de 65 à 79 ans vivent majoritairement en couple, mais dans une moindre proportion chez les femmes. Dans la région, 57,2 % des femmes forment un couple comparativement à 75,9 % des hommes. Dans l'ensemble du Québec, 53,8 % des femmes en regard de 75,0 % des hommes font partie d'un couple.

Les femmes de 80 ans et plus vivent le plus souvent seules. Chez elles, cette proportion atteint 57,3 % dans la région de l'Estrie et 53,8 % au Québec. Les hommes dans cette situation sont minoritaires : ils représentent 25,1 % de leur groupe d'âge dans la région contre 24,5 % au Québec. À partir de 80 ans,

GRAPHIQUE 1.1

PERSONNES SEULES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, 2011



Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (2013).



TABLEAU 1.7

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LA SITUATION DANS LA FAMILLE, LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, 2011

SEXE	GROUPE D'ÂGE	TOTAL DES PERSONNES		PERSONNES VIVANT EN COUPLES MARIÉS		PERSONNES VIVANT EN COUPLES NON MARIÉS		PARENTS SEULS (MONOPARENTAUX)		ENFANTS DANS LES FAMILLES		PERSONNES VIVANT SEULES		PERSONNES HORS FAMILLE NE VIVANT PAS SEULES	
		NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC															
FEMMES	15-19 ans	241 230	100,0	425	0,2	6 415	2,7	1 220	0,5	221 855	92,0	2 665	1,1	8 650	3,6
	20-24 ans	241 570		8 740	3,6	53 965	22,3	6 805	2,8	123 430	51,1	19 795	8,2	28 835	11,9
	25-34 ans	509 990		114 385	22,4	212 955	41,8	40 540	7,9	46 370	9,1	61 430	12,0	34 310	6,7
	35-49 ans	817 295		323 615	39,6	245 330	30,0	122 965	15,0	18 650	2,3	79 910	9,8	26 825	3,3
	50-64 ans	876 690		434 975	49,6	146 905	16,8	65 330	7,5	12 175	1,4	177 010	20,2	40 295	4,6
	65-79 ans	471 325		227 950	48,4	25 460	5,4	23 425	5,0	1 105	0,2	162 580	34,5	30 805	6,5
	80 ans et plus	147 450		32 710	22,2	1 880	1,3	17 650	12,0	5	0,0	79 385	53,8	15 820	10,7
	15 ans et plus	3 305 550		1 142 810	34,6	692 905	21,0	277 935	8,4	423 585	12,8	582 770	17,6	185 545	5,6
HOMMES	15-19 ans	248 820	100,0	130	0,1	2 095	0,8	375	0,2	235 150	94,5	2 690	1,1	8 380	3,4
	20-24 ans	245 070		3 350	1,4	30 865	12,6	835	0,3	152 440	62,2	23 680	9,7	33 900	13,8
	25-34 ans	506 325		77 395	15,3	191 875	37,9	6 640	1,3	84 405	16,7	90 770	17,9	55 240	10,9
	35-49 ans	814 170		301 160	37,0	258 500	31,8	39 180	4,8	40 430	5,0	134 245	16,5	40 655	5,0
	50-64 ans	845 960		433 125	51,2	168 015	19,9	29 920	3,5	16 070	1,9	159 445	18,8	39 385	4,7
	65-79 ans	417 290		271 660	65,1	41 255	9,9	7 015	1,7	775	0,2	78 105	18,7	18 480	4,4
	80 ans et plus	92 755		57 095	61,6	3 990	4,3	3 610	3,9	5	0,0	22 710	24,5	5 345	5,8
	15 ans et plus	3 170 390		1 143 925	36,1	696 590	22,0	87 580	2,8	529 275	16,7	511 640	16,1	201 380	6,4
ESTRIE															
FEMMES	15-19 ans	9 430	100,0	15	0,2	355	3,8	40	0,4	8 410	89,2	165	1,7	445	4,7
	20-24 ans	9 645		380	3,9	2 905	30,1	310	3,2	3 690	38,3	1 045	10,8	1 315	13,6
	25-34 ans	18 315		3 225	17,6	9 325	50,9	1 660	9,1	1 090	6,0	2 060	11,2	955	5,2
	35-49 ans	29 120		10 145	34,8	10 165	34,9	4 440	15,2	505	1,7	2 980	10,2	885	3,0
	50-64 ans	36 185		18 150	50,2	6 670	18,4	1 675	4,6	395	1,1	7 875	21,8	1 420	3,9
	65-79 ans	19 860		10 100	50,9	1 255	6,3	620	3,1	30	0,2	6 935	34,9	920	4,6
	80 ans et plus	6 320		1 510	23,9	90	1,4	635	10,0	5	0,1	3 620	57,3	460	7,3
	15 ans et plus	128 845		43 555	33,8	30 810	23,9	9 380	7,3	14 130	11,0	24 675	19,2	6 295	4,9
HOMMES	15-19 ans	9 645	100,0	5	0,1	110	1,1	10	0,1	8 975	93,1	165	1,7	380	3,9
	20-24 ans	9 945		195	2,0	1 810	18,2	25	0,3	4 905	49,3	1 275	12,8	1 735	17,4
	25-34 ans	18 845		2 365	12,5	8 545	45,3	390	2,1	2 350	12,5	3 450	18,3	1 745	9,3
	35-49 ans	28 935		9 035	31,2	10 560	36,5	1 805	6,2	1 120	3,9	5 175	17,9	1 240	4,3
	50-64 ans	35 130		17 505	49,8	7 460	21,2	1 085	3,1	565	1,6	7 155	20,4	1 360	3,9
	65-79 ans	18 460		11 955	64,8	2 040	11,1	180	1,0	45	0,2	3 585	19,4	655	3,5
	80 ans et plus	4 010		2 505	62,5	210	5,2	110	2,7	0	0,0	1 005	25,1	180	4,5
	15 ans et plus	124 970		43 550	34,8	30 735	24,6	3 595	2,9	17 930	14,3	21 815	17,5	7 345	5,9

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011031); Statistique Canada (2013).



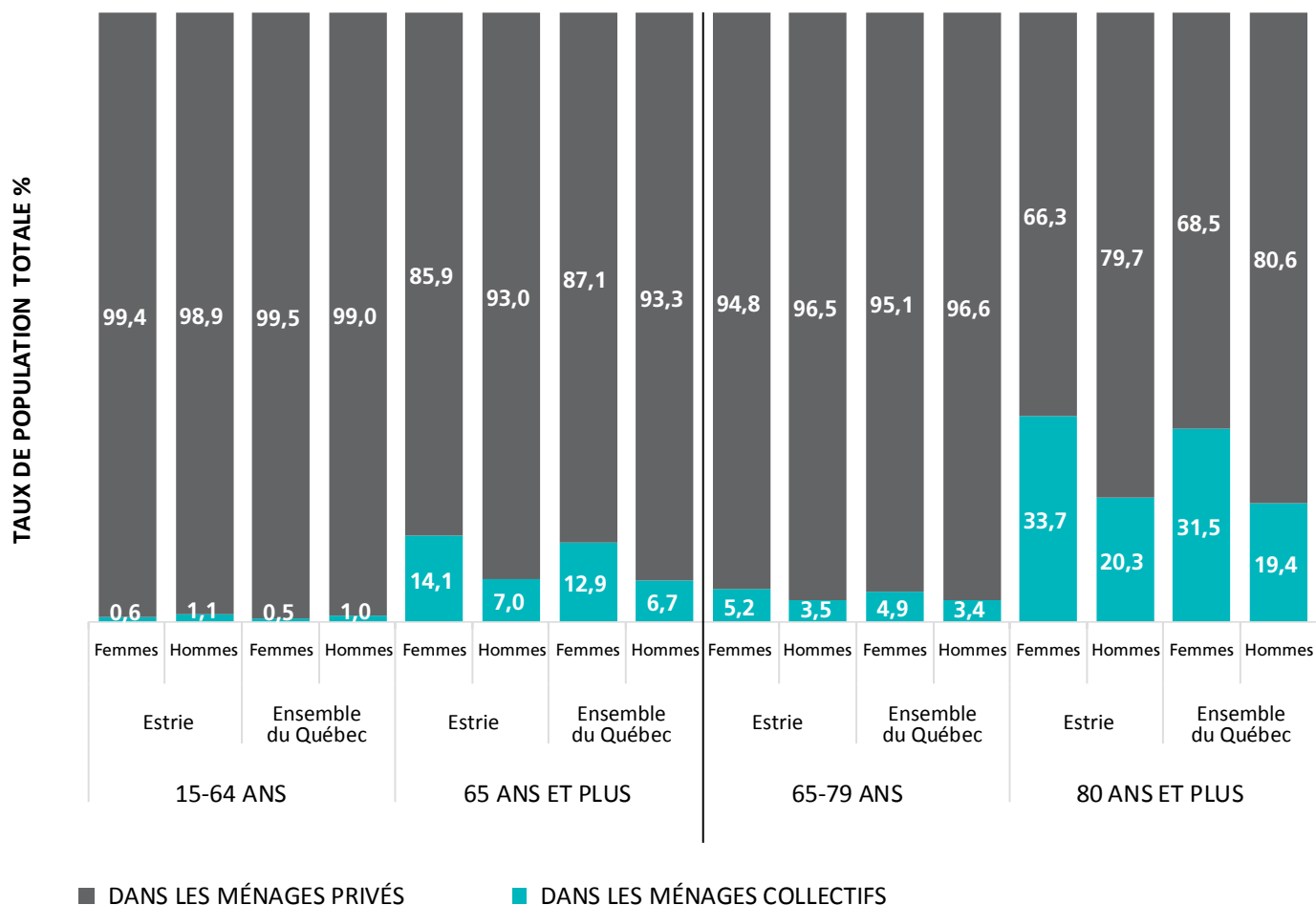
les hommes continuent de vivre majoritairement en couple (67,7 % dans la région comparativement à 65,9 % dans l'ensemble du Québec), tandis que seulement 25,3 % des femmes sont en couple dans la région et 23,5 %, au Québec.

Les personnes de 65 ans et plus vivent aussi plus souvent dans les ménages collectifs que celles qui sont âgées de moins de 65 ans. Ce mode de vie de la population de plus de 65 ans s'avère davantage fréquent chez les femmes que chez les hommes. Dans la région de l'Estrie, le taux de femmes vivant dans des foyers collectifs passe de 0,6 % pour celles

qui ont de 15 à 64 ans à 14,1 % pour celles qui sont âgées de 65 ans et plus. Ce taux connaît aussi une augmentation chez les hommes, mais la hausse se révèle nettement moins importante, 7,0 % des hommes de 65 ans et plus de la région vivant en foyer collectif contre 1,1 % de ceux qui sont âgés de 15 à 64 ans. On dénombre davantage de personnes dans les ménages collectifs à partir de 80 ans, puisque 33,7 % des Estriennes et 20,3 % des Estriens se trouvent dans cette situation. Chez les femmes, ces proportions sont supérieures à celles de l'ensemble du Québec, tandis qu'elles se révèlent semblables chez les hommes.

GRAPHIQUE 1.2

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET LES MÉNAGES COLLECTIFS SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, 2011



Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (2013).

LA SCOLARITÉ

Dans la région de l'Estrie, les femmes sont légèrement plus scolarisées que les hommes, mais elles le sont moins que les Québécoises. Les jeunes femmes y sont plus scolarisées que leurs aînées. La région se classe sous la moyenne québécoise quant au taux de diplômées universitaires, exception faite de sa population immigrante où cette proportion dépasse largement celle qui est enregistrée pour le Québec. Dans la région, le décrochage scolaire demeure moins préoccupant que dans l'ensemble du Québec. À l'instar de ce qui se passe dans l'ensemble du Québec, il y a un lien direct entre le niveau de scolarité que les Estriennes atteignent et l'emploi qu'elles occupent et, lorsqu'elles sont sans diplôme, leur taux d'emploi se révèle bien inférieur à celui des hommes dans la même situation. Au sein de la population immigrante de la région, bien que les femmes soient plus scolarisées que dans l'ensemble du Québec, elles laissent voir des taux d'emploi inférieurs à ceux des hommes, et ce, peu importe leur niveau de scolarité.





LA SCOLARISATION DES FEMMES

Comme c'est le cas pour l'ensemble du Québec, les femmes de la région de l'Estrie sont en moyenne légèrement plus scolarisées que les hommes, tout en l'étant moins que les Québécoises : 76,8 % des Estriennes en comparaison de 74,7 % des Estriens sont titulaires d'un diplôme, tous niveaux de scolarité confondus, comparativement à 78,1 % des Québécoises et à 77,5 % des Québécois.

Cependant, le profil de faible scolarisation n'est pas homogène selon l'âge et le sexe. Chez les personnes âgées, la scolarité s'avère un déterminant important de la santé, par son influence sur le revenu et les habitudes de vie. Passé 65 ans, 43,0 % des Estriennes n'ont aucun diplôme, alors que c'est le cas de 37,0 % des Estriens du même groupe d'âge. Toutefois, pour tous les autres groupes d'âge, les femmes sont plus souvent diplômées que les hommes. Le plus grand écart entre les femmes et les hommes de la région de l'Estrie s'observe chez les 20 à 24 ans où le taux de personnes sans diplôme atteint 7,5 points de pourcentage de plus chez les Estriens.

Au Québec, les femmes âgées de 65 ans et plus sont plus nombreuses que les hommes à n'avoir aucun diplôme (45,0 % en regard de 36,1 %); c'est également le cas chez les 55 à 64 ans (20,7 % des Québécoises comparativement à 19,8 % des Québécois). Dans tous les autres groupes d'âge, les femmes du Québec sont plus souvent diplômées que les hommes. Le plus grand écart entre les sexes s'observe chez les 15 à 19 ans où le taux de filles diplômées atteint 7,3 points de pourcentage de plus que celui des garçons.

On note également que plus de femmes que d'hommes de la région de l'Estrie ont obtenu un diplôme d'études collégiales (DEC) (18,1 % en regard de 13,4 %). Dans l'ensemble du Québec, la proportion de femmes ayant obtenu un DEC est également supérieure à celle des hommes (18,3 % contre 14,9 %). De plus, 16,5 % des Estriennes et 14,8 % des Estriens sont titulaires d'un diplôme universitaire, soit des proportions qui situent la région sous la moyenne québécoise à cet égard (19,1 % des Québécoises et 18,0 % des Québécois ayant obtenu ce diplôme) et au 6^e rang parmi toutes les régions du Québec quant à ses taux féminin et masculin de diplomation universitaire. Pour ce qui est du diplôme d'études professionnelles (DEP), la proportion d'Estriennes l'ayant obtenu (14,7 %) se révèle bien inférieure à celle des Estriens (23,1 %). À ce niveau de scolarité, les formations traditionnellement masculines conduisent à des emplois plus payants que les formations traditionnellement féminines, ce qui pourrait bien expliquer

cet écart, lequel est aussi notable à l'échelle québécoise, où 12,5 % des femmes en comparaison de 20,0 % des hommes ont obtenu un DEP.

Au sein de la population des 20 à 44 ans, les Estriennes sont plus nombreuses que les Estriens à avoir fait des études supérieures (2 570 contre 2 345): en plus grand nombre à avoir obtenu une maîtrise (2 185 en regard de 1 805), les femmes demeurent cependant moins nombreuses que les hommes à être titulaires d'un doctorat (385 par rapport à 540).

Au sein de la population immigrante qui réside dans la région de l'Estrie, 80,7 % des femmes et 83,8 % des hommes sont titulaires d'un diplôme, tous niveaux de scolarité confondus, soit des proportions supérieures à celles de la population immigrante de l'ensemble du Québec (respectivement 78,0 % et 82,2 %). La proportion d'immigrantes titulaires d'un diplôme universitaire est de 30,5 % et celle des immigrants, de 34,1 %. Ce sont là des proportions qui demeurent largement supérieures à celles de l'ensemble de la population régionale (respectivement 16,5 % et 14,8 %) et québécoise (19,1 % et 18,0 %).

LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Selon le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), « le taux de décrochage est la proportion de la population d'un âge ou d'un groupe d'âge donné qui ne fréquente pas l'école et qui n'a pas obtenu de diplôme du secondaire » (2000, p. 1). En 2010-2011, au sein de la population des 15 à 24 ans vivant dans les ménages privés, le taux de décrochage des filles de la région de l'Estrie est légèrement inférieur à celui du Québec (6,4 % comparativement à 6,7 % au Québec), alors que celui des garçons du même groupe d'âge lui est équivalent (11,4 %). En comparaison des autres régions, la région de l'Estrie fait bonne figure puisqu'elle se classe au 9^e rang chez les filles et au 6^e rang chez les garçons parmi les régions ayant les taux les plus bas du Québec. Tant dans la région qu'au Québec, les garçons décrochent en plus grand nombre que les filles.

Cependant, peu importe le sexe, les taux de décrochage sont moins élevés parmi le groupe des plus jeunes. Ainsi, 5,8 % des Estriennes de 15 à 19 ans et 7,0 % de celles qui sont âgées de 20 à 24 ans n'ont aucun diplôme et ne fréquentent pas l'école en 2010-2011 comparativement à 5,5 % et à 7,9 % au Québec, tandis que 9,4 % des Estriens de 15 à 19 ans et 13,4 % de ceux qui sont âgés de 20 à 24 ans sont dans la même situation en comparaison de 8,8 % et de 14,0 % au Québec.



TABLEAU 2.1

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE PLUS HAUT DIPLOME OBTENU, LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, 2011

	TOTAL	AUCUN DIPLOME	DES*	DEP**	DEC***	CERTIFICAT	DIPLOME UNIVERSITAIRE		TOTAL	AUCUN DIPLOME	DES	DEP	DEC	CERTIFICAT	DIPLOME UNIVERSITAIRE
	NOMBRE								TAUX DE NIVEAU D'ÉTUDES %						
ENSEMBLE DU QUÉBEC															
FEMMES															
15-19 ANS	236 875	115 590	92 520	6 520	20 940	1 035	270	100,0	48,8	39,1	2,8	8,8	0,4	0,1	
20-24 ANS	239 100	26 400	58 345	27 705	79 995	10 205	36 450		11,0	24,4	11,6	33,5	4,3	15,2	
25-34 ANS	512 130	41 325	68 510	77 970	116 785	26 735	180 800		8,1	13,4	15,2	22,8	5,2	35,3	
35-44 ANS	508 740	49 715	72 470	82 915	113 720	30 985	158 930		9,8	14,2	16,3	22,4	6,1	31,2	
45-54 ANS	637 690	96 460	151 420	105 340	126 660	37 470	120 345		15,1	23,7	16,5	19,9	5,9	18,9	
55-64 ANS	551 545	114 280	159 310	70 170	87 970	34 935	84 890		20,7	28,9	12,7	15,9	6,3	15,4	
65 ANS ET PLUS	617 880	278 170	151 530	43 415	57 425	37 405	49 940		45,0	24,5	7,0	9,3	6,1	8,1	
15 ANS ET PLUS	3 303 950	721 930	754 100	414 040	603 495	178 765	631 625		21,9	22,8	12,5	18,3	5,4	19,1	
IMMIGRANTES	460 685	101 195	86 890	41 885	65 020	33 010	132 675		22,0	18,9	9,1	14,1	7,2	28,8	
HOMMES															
15-19 ANS	252 090	141 350	85 225	10 325	14 365	585	245	100,0	56,1	33,8	4,1	5,7	0,2	0,1	
20-24 ANS	247 040	44 140	65 810	47 700	60 845	7 535	21 005		17,9	26,6	19,3	24,6	3,1	8,5	
25-34 ANS	505 740	64 490	83 975	120 685	95 070	17 755	123 760		12,8	16,6	23,9	18,8	3,5	24,5	
35-44 ANS	502 935	65 490	79 825	111 660	91 945	23 085	130 925		13,0	15,9	22,2	18,3	4,6	26,0	
45-54 ANS	624 510	109 475	118 140	148 440	100 755	27 090	120 615		17,5	18,9	23,8	16,1	4,3	19,3	
55-64 ANS	526 840	104 480	119 535	108 475	69 000	26 910	98 440		19,8	22,7	20,6	13,1	5,1	18,7	
65 ANS ET PLUS	511 480	184 670	98 155	88 145	40 375	23 605	76 535		36,1	19,2	17,2	7,9	4,6	15,0	
15 ANS ET PLUS	3 170 635	714 090	650 660	635 430	472 360	126 565	571 525		22,5	20,5	20,0	14,9	4,0	18,0	
IMMIGRANTS	442 305	78 650	79 025	51 760	57 105	29 005	146 755		17,8	17,9	11,7	12,9	6,6	33,2	
ESTRIE															
FEMMES															
15-19 ANS	9 185	4 755	3 300	260	830	0	0	100,0	51,8	35,9	2,8	9,0	0,0	0,0	
20-24 ANS	9 780	955	2 270	1 360	3 575	340	1 280		9,8	23,2	13,9	36,6	3,5	13,1	
25-34 ANS	18 515	1 750	2 470	3 735	4 410	680	5 465		9,5	13,3	20,2	23,8	3,7	29,5	
35-44 ANS	17 505	1 755	2 770	3 585	3 825	835	4 740		10,0	15,8	20,5	21,9	4,8	27,1	
45-54 ANS	24 290	4 225	5 800	4 700	4 565	1 065	3 935		17,4	23,9	19,3	18,8	4,4	16,2	
55-64 ANS	23 435	5 190	6 455	3 405	3 565	1 350	3 465		22,1	27,5	14,5	15,2	5,8	14,8	
65 ANS ET PLUS	26 010	11 190	6 405	1 905	2 580	1 535	2 385		43,0	24,6	7,3	9,9	5,9	9,2	
15 ANS ET PLUS	128 710	29 825	29 475	18 950	23 350	5 840	21 265		23,2	22,9	14,7	18,1	4,5	16,5	
IMMIGRANTES	6 535	1 260	1 345	670	945	315	1 995		19,3	20,6	10,3	14,5	4,8	30,5	
HOMMES															
15-19 ANS	10 040	5 490	3 525	500	520	0	0	100,0	54,7	35,1	5,0	5,2	0,0	0,0	
20-24 ANS	9 820	1 695	2 490	2 110	2 475	305	745		17,3	25,4	21,5	25,2	3,1	7,6	
25-34 ANS	18 590	2 760	2 985	5 420	3 150	520	3 755		14,8	16,1	29,2	16,9	2,8	20,2	
35-44 ANS	17 500	2 945	3 055	4 690	2 925	455	3 425		16,8	17,5	26,8	16,7	2,6	19,6	
45-54 ANS	23 215	4 920	4 290	6 460	3 400	590	3 560		21,2	18,5	27,8	14,6	2,5	15,3	
55-64 ANS	23 170	5 405	5 135	5 235	2 795	990	3 610		23,3	22,2	22,6	12,1	4,3	15,6	
65 ANS ET PLUS	22 655	8 385	4 015	4 400	1 495	950	3 420		37,0	17,7	19,4	6,6	4,2	15,1	
15 ANS ET PLUS	124 990	31 595	25 490	28 820	16 755	3 810	18 515		25,3	20,4	23,1	13,4	3,0	14,8	
IMMIGRANTS	6 505	1 055	1 110	895	880	345	2 215		16,2	17,1	13,8	13,5	5,3	34,1	

*DES : Diplôme d'études secondaires.

**DEP : Diplôme d'études professionnelles.

***DEC : Diplôme d'études collégiales.

Source : Statistique Canada (2013).



LA SCOLARITÉ ET LA SITUATION D'EMPLOI

Lorsqu'on examine les indicateurs du marché de l'emploi, on constate qu'il y a un lien direct entre le niveau de scolarité atteint et l'emploi occupé par les femmes, ce qui entraîne nécessairement des répercussions sur leur accès à une plus grande autonomie économique. À l'inverse, les jeunes qui ne fréquentent pas l'école et qui n'ont pas de diplôme se trouvent dans une situation de vulnérabilité dont les conséquences sont encore plus importantes pour les femmes. À ce jour, le taux d'emploi des hommes demeure plus élevé que celui des femmes, bien que cet écart tende à diminuer grâce à une hausse du niveau de scolarité de ces dernières.

Ainsi, dans la région de l'Estrie, le taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans, tous niveaux de scolarité confondus, atteint 67,7 % comparativement à 71,7 % chez les hommes. Cependant, le taux d'emploi chute à 38,0 % chez les Estriennes et à 53,2 % chez les Estriens sans diplôme. Quel que soit le groupe d'âge, les femmes non diplômées affichent un taux d'emploi inférieur à celui des hommes. Au Québec, le taux d'emploi, tous niveaux de scolarité confondus, s'établit à 68,0 % chez les femmes et à 73,1 % chez les hommes, alors qu'il baisse à 38,3 % chez les femmes et à 52,3 % chez les hommes n'ayant aucun diplôme. Le taux d'emploi des Estriennes de 15 à 64 ans qui ont obtenu un diplôme d'études secondaires est de 64,2 % en comparaison de 70,6 % chez les Estriens, soit des taux légèrement supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec (62,4 % en regard de 70,0 %). L'obtention d'un DEP et d'un DEC permet de rap-

TABLEAU 2.2

POPULATION ÂGÉE DE 20 À 44 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET AYANT FAIT DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, 2011

	ESTRIE		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
	NOMBRE			
DIPLÔME UNIVERSITAIRE	11 485	7 925	376 180	275 690
BACCALAURÉAT	7 590	4 700	257 715	176 695
CERTIFICAT OU DIPLÔME UNIVERSITAIRE SUPÉRIEUR AU BACCALAURÉAT	920	605	35 870	27 215
DIPLÔME EN MÉDECINE, EN MÉDECINE DENTAIRE, EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE OU EN OPTOMÉTRIE	410	295	9 390	5 415
MAÎTRISE	2 185	1 805	64 480	56 155
DOCTORAT	385	540	8 715	10 210
	%			
DIPLÔME UNIVERSITAIRE	100,0			
BACCALAURÉAT	66,1	59,3	68,5	64,1
CERTIFICAT OU DIPLÔME UNIVERSITAIRE SUPÉRIEUR AU BACCALAURÉAT	8,0	7,6	9,5	9,9
DIPLÔME EN MÉDECINE, EN MÉDECINE DENTAIRE, EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE OU EN OPTOMÉTRIE	3,6	3,7	2,5	2,0
MAÎTRISE	19,0	22,8	17,1	20,4
DOCTORAT	3,4	6,8	2,3	3,7

Source : Statistique Canada (2013).



procher le taux d'emploi des femmes de celui des hommes. Ainsi, le taux d'emploi des Estriennes ayant obtenu un DEP est de 77,6 % en comparaison de 80,1 % pour les Estriens. Fait notable concernant la région de l'Estrie: pour ce niveau de scolarité, les jeunes femmes âgées de 15 à 19 ans ont un taux d'emploi très supérieur à celui des jeunes hommes du même groupe d'âge (86,5 % par rapport à 68,3 %). Le taux d'emploi des Estriennes ayant obtenu un DEC est de 77,9 % et celui des Estriens, de 79,2 %. Pour ce niveau de scolarité, tant dans la région qu'au Québec, le taux d'emploi des femmes de 20 à 24 ans s'avère supérieur à celui des hommes du même groupe d'âge. Au Québec, le taux d'emploi des femmes qui ont obtenu un DEP est de 74,8 % (en regard de 79,9 % pour les hommes) et de 78,3 % pour celles qui ont un DEC (comparativement à 81,0 % pour les hommes).

Pour leur part, les Estriennes titulaires d'un diplôme universitaire laissent voir un taux d'emploi comparable à celui des Estriens du même niveau de scolarité (80,6 % par rapport à 80,4 %). Par ailleurs, le taux d'emploi des titulaires d'un diplôme universitaire atteint 81,0 % chez les Québécoises et 83,4 % chez les Québécois.

En ce qui concerne la population immigrante, le taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans titulaires d'un diplôme, tous niveaux de scolarité confondus, se situe à 56,3 % comparative-ment à 67,6 % pour les hommes. Cependant, en l'absence de diplôme, le taux d'emploi chute à 30,4 % chez les immigrantes et à 35,2 % chez les immigrants. Pour leur part, les immi-grantes titulaires d'un diplôme universitaire ont un taux d'em-ploi significativement inférieur à celui des immigrants titulaires du même diplôme, soit 67,0 % en comparaison de 77,9 %.

TABLEAU 2.3

POPULATION ÂGÉE DE 15 À 24 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE EN 2010-2011 SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, 2011

	FEMMES			HOMMES		
	TOTAL DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE	
	NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
15-24 ANS	475 970	31 865	6,7	499 130	56 740	11,4
15-19 ANS	236 875	12 935	5,5	252 090	22 205	8,8
20-24 ANS	239 100	18 930	7,9	247 040	34 535	14,0
ESTRIE						
15-24 ANS	18 960	1 210	6,4	19 860	2 265	11,4
15-19 ANS	9 185	530	5,8	10 040	945	9,4
20-24 ANS	9 780	680	7,0	9 820	1 320	13,4

Source : Statistique Canada (2013).



TABLEAU 2.4

POPULATION ÂGÉE DE 15 À 64 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET TAUX D'EMPLOI SELON LE PLUS HAUT DIPLOME OBTENU, LE GROUPE D'ÂGE, LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, 2011

	ESTRIE				ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	FEMMES		HOMMES		FEMMES		HOMMES	
	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
TOTAL								
15-19 ANS	9 185	37,9	10 040	38,2	236 875	39,0	252 090	35,9
20-24 ANS	9 780	70,2	9 820	66,3	239 100	70,2	247 040	67,8
25-34 ANS	18 515	79,7	18 590	82,7	512 130	78,1	505 740	83,1
35-44 ANS	17 505	82,3	17 500	86,1	508 740	80,0	502 935	85,6
45-54 ANS	24 290	79,0	23 215	83,8	637 690	78,4	624 510	83,7
55-64 ANS	23 435	46,1	23 170	56,6	551 545	47,1	526 840	59,5
15-64 ANS	102 700	67,7	102 335	71,7	2 686 070	68,0	2 659 155	73,1
PERSONNES IMMIGRANTES	5 580	56,3	5 430	67,6	374 080	59,2	362 405	71,9
AUCUN DIPLOME								
15-19 ANS	4 755	20,6	5 490	24,1	115 590	22,5	141 350	24,4
20-24 ANS	955	37,7	1 695	59,0	26 400	46,6	44 140	58,9
25-34 ANS	1 750	39,4	2 760	60,9	41 325	43,2	64 490	65,5
35-44 ANS	1 755	50,1	2 945	69,4	49 715	51,4	65 490	68,8
45-54 ANS	4 225	58,3	4 920	70,2	96 460	53,6	109 475	68,8
55-64 ANS	5 190	33,1	5 405	52,9	114 280	32,0	104 480	51,5
15-64 ANS	18 635	38,0	23 210	53,2	443 760	38,3	529 420	52,3
PERSONNES IMMIGRANTES	1 035	30,4	895	35,2	59 220	33,7	51 590	53,2
DES*								
15-19 ANS	3 300	53,4	3 525	51,8	92 520	52,3	85 225	48,6
20-24 ANS	2 270	71,7	2 490	64,7	58 345	67,1	65 810	66,5
25-34 ANS	2 470	70,7	2 985	82,7	68 510	67,7	83 975	79,6
35-44 ANS	2 770	74,7	3 055	85,2	72 470	73,3	79 825	83,0
45-54 ANS	5 800	78,5	4 290	85,9	151 420	76,6	118 140	83,4
55-64 ANS	6 455	47,3	5 135	57,9	159 310	45,8	119 535	58,4
15-64 ANS	23 070	64,2	21 475	70,6	602 570	62,4	552 505	70,0
PERSONNES IMMIGRANTES	1 160	54,7	980	63,8	69 685	50,6	66 550	66,1
DEP**								
15-19 ANS	260	86,5	500	68,3	6 520	67,3	10 325	63,6
20-24 ANS	1 360	82,0	2 110	85,1	27 705	82,4	47 700	81,0
25-34 ANS	3 735	85,4	5 420	87,6	77 970	80,5	120 685	87,1
35-44 ANS	3 585	84,9	4 690	88,0	82 915	80,7	111 660	87,2
45-54 ANS	4 700	81,7	6 460	85,5	105 340	79,2	148 440	83,9
55-64 ANS	3 405	53,5	5 235	57,7	70 170	52,6	108 475	60,0
15-64 ANS	17 045	77,6	24 420	80,1	370 625	74,8	547 285	79,9
PERSONNES IMMIGRANTES	550	68,2	740	76,4	35 900	66,3	39 905	77,3
DEC***								
15-19 ANS	830	60,6	520	65,4	20 940	62,3	14 365	52,4
20-24 ANS	3 575	72,9	2 475	63,2	79 995	74,6	60 845	68,4
25-34 ANS	4 410	87,0	3 150	89,3	116 785	86,1	95 070	89,4
35-44 ANS	3 825	89,8	2 925	92,6	113 720	86,6	91 945	91,2
45-54 ANS	4 565	87,0	3 400	89,4	126 660	86,3	100 755	89,4
55-64 ANS	3 565	51,3	2 795	58,0	87 970	53,0	69 000	60,9
15-64 ANS	20 770	77,9	15 260	79,2	546 070	78,3	431 985	81,0
PERSONNES IMMIGRANTES	845	66,3	750	77,3	58 055	67,7	50 635	76,1
CERTIFICAT								
15-19 ANS					1 035	43,8	585	40,5
20-24 ANS	340	52,2	305	49,2	10 205	72,6	7 535	62,4
25-34 ANS	680	80,1	520	84,6	26 735	79,1	17 755	83,9
35-44 ANS	835	86,2	455	87,0	30 985	83,0	23 085	87,7
45-54 ANS	1 065	83,6	590	92,4	37 470	86,6	27 090	88,2
55-64 ANS	1 350	47,0	990	54,5	34 935	49,9	26 910	61,5
15-64 ANS	4 305	69,1	2 860	72,9	141 360	74,0	102 960	78,2
PERSONNES IMMIGRANTES	265	58,5	295	76,3	29 245	64,1	24 945	74,9
DIPLOME UNIVERSITAIRE								
15-19 ANS		---			270	29,6	245	35,4
20-24 ANS	1 280	75,9	745	52,3	36 450	72,5	21 005	60,7
25-34 ANS	5 465	86,8	3 755	86,2	180 800	83,6	123 760	85,8
35-44 ANS	4 740	90,0	3 425	93,0	158 930	86,5	130 925	89,9
45-54 ANS	3 935	88,4	3 560	89,9	120 345	88,8	120 615	91,5
55-64 ANS	3 465	50,6	3 610	58,4	84 890	58,1	98 440	67,0
15-64 ANS	18 880	80,6	15 095	80,4	581 685	81,0	494 990	83,4
PERSONNES IMMIGRANTES	1 710	67,0	1 765	77,9	121 960	69,1	128 780	78,5

*DES: Diplôme d'études secondaires.

**DEP: Diplôme d'études professionnelles.

***DEC: Diplôme d'études collégiales.

Source: Statistique Canada (2013).

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

L'Estrie est une région où l'activité économique repose en grande partie sur l'exploitation et la transformation des ressources naturelles, ainsi que sur la fabrication de produits de consommation, soit des secteurs à faible présence féminine. Les industries de services emploient une majorité de femmes. Les Estriennes sont concentrées dans un nombre restreint d'emplois. Plus de femmes que d'hommes travaillent à temps partiel. Chez les femmes, le taux d'emploi à temps partiel est aussi plus élevé dans la région que dans l'ensemble du Québec.





LA SITUATION DE L'EMPLOI

Selon l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM), en 2011, le taux d'emploi des Estriennes atteint 55,2 %, soit 5,9 points de pourcentage de moins que celui des Estriens (61,1 %). Cependant, ces taux sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec, où le taux d'emploi se situe à 56,5 % chez les femmes et à 63,5 % chez les hommes. L'écart régional de taux d'emploi selon le sexe est inférieur à celui de l'ensemble du Québec (7,0 points de pourcentage).

Contrairement au taux d'emploi, le taux de chômage des femmes de la région (5,6 %) se révèle inférieur à celui des hommes (6,7 %). Cette contradiction apparente provient du

taux d'activité nettement plus faible chez les Estriennes (58,4 %) que chez les Estriens (65,6 %), plutôt que d'un meilleur accès aux emplois. Le taux de chômage masque en partie la faiblesse du marché du travail et son accès plus difficile pour les femmes. Cet indicateur ne tient pas compte des personnes qui cessent de chercher du travail parce qu'elles n'espèrent plus en trouver, ce que l'on appelle le « découragement sur le marché du travail », ainsi que d'autres formes de sous-emploi, notamment le travail à temps partiel non désiré, la précarité du travail ou la surqualification de la main-d'œuvre. L'influence du taux d'activité des femmes sur leur taux de chômage est telle que si leur taux d'activité était égal à celui des hommes, le taux de chômage des femmes atteindrait 15,9 %³.

TABLEAU 3.1

PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LE GROUPE D'ÂGE ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, 2011

		FEMMES			HOMMES				
		POPULATION	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	POPULATION	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
		NOMBRE	%		NOMBRE	%			
ENSEMBLE DU QUÉBEC	15-19 ANS	236 875	45,5	39,0	14,3	252 090	43,4	35,9	17,4
	20-24 ANS	239 100	77,3	70,2	9,3	247 040	77,7	67,8	12,8
	25-34 ANS	512 130	82,9	78,1	5,8	505 740	89,8	83,1	7,4
	35-44 ANS	508 740	84,7	80,0	5,5	502 935	91,4	85,6	6,4
	45-54 ANS	637 690	82,4	78,4	4,8	624 510	89,2	83,7	6,1
	55-64 ANS	551 545	50,3	47,1	6,3	526 840	64,5	59,5	7,8
	65 ANS ET PLUS	617 880	7,2	6,3	12,6	511 480	14,9	13,7	8,5
	15 ANS ET PLUS	3 303 950	60,4	56,5	6,5	3 170 635	69,0	63,5	7,9
	PERSONNES IMMIGRANTES	460 685	56,0	49,4	11,8	442 305	69,1	61,8	10,6
ESTRIE	15-19 ANS	9 185	45,1	37,9	16,1	10 040	44,3	38,2	13,6
	20-24 ANS	9 780	77,0	70,2	8,9	9 820	75,7	66,3	12,5
	25-34 ANS	18 515	82,9	79,7	3,8	18 590	88,1	82,7	6,1
	35-44 ANS	17 505	85,6	82,3	3,9	17 500	90,0	86,1	4,4
	45-54 ANS	24 290	82,6	79,0	4,3	23 215	88,2	83,8	5,0
	55-64 ANS	23 435	48,7	46,1	5,4	23 170	61,4	56,6	7,7
	65 ANS ET PLUS	26 010	6,6	5,9	10,5	22 655	14,2	13,5	5,3
	15 ANS ET PLUS	128 710	58,4	55,2	5,6	124 990	65,6	61,1	6,7
	PERSONNES IMMIGRANTES	6 535	56,2	50,2	10,6	6 505	65,0	59,5	8,4

Source : Statistique Canada (2013).

3 Le taux de chômage est égal à $100 \times \left[1 - \frac{\text{taux d'emploi}}{\text{taux d'activité}} \right]$. On substitue pour ce calcul le taux d'activité des hommes de la région de l'Estrie.



Dans la région de l'Estrie comme dans l'ensemble du Québec, les taux d'emploi des femmes et des hommes varient en fonction de l'âge. Dans la région, le taux d'emploi des femmes de 20 à 24 ans est supérieur à celui des hommes. De leur côté, les 15 à 19 ans affichent un taux d'emploi très semblable selon le sexe, alors que, dans l'ensemble du Québec, les femmes enregistrent un taux d'emploi supérieur à celui des hommes dans ces deux groupes d'âge. À partir de 25 ans, le taux d'emploi demeure toujours plus faible chez les femmes que chez les hommes. L'écart le plus grand observé selon le sexe survient chez les 55 à 64 ans. Dans la région, le taux d'emploi féminin atteint alors 46,1 % et le taux masculin, 56,6 %. Chez les 65 ans et plus de la région, le taux d'emploi des hommes (13,5 %) s'établit à plus du double de celui des femmes (5,9 %). Enfin, les Estriennes âgées de 25 à 54 ans se signalent par un meilleur taux d'emploi et un écart moins marqué par rapport aux Estriens que dans l'ensemble du Québec.

Dans la région de l'Estrie, le taux d'emploi des immigrantes (50,2 %) est inférieur à celui de l'ensemble des femmes de 15 ans et plus (55,2 %). Pour leur part, les immigrants de la région affichent un taux d'emploi (59,5 %) plus proche de celui de l'ensemble des Estriens de 15 ans et plus (61,1 %). Ainsi, il y a une forte différence de taux d'emploi selon le sexe dans la population immigrante, tant dans la région (9,3 points de pourcentage) que dans l'ensemble du Québec (12,4 points de pourcentage).

LA QUALITÉ DU TRAVAIL

Dans la région de l'Estrie, 60,2 % des femmes en comparaison de 68,0 % des hommes ont travaillé pendant l'année précédant l'ENM. Cependant, tous ces emplois ne sont pas de même qualité. À la lumière des données de l'ENM sur la stabilité, le statut et le taux d'emploi, on observe que les femmes éprouvent plus de difficultés non seulement à trouver un emploi, mais aussi à en obtenir un de qualité équivalente à ceux que décrochent les hommes, que ce soit dans la région de l'Estrie ou dans l'ensemble du Québec. Or, la plupart de ces facteurs ont des conséquences négatives sur le revenu de travail. Ainsi, toutes professions confondues, 47,4 % des Estriennes contre 55,5 % des Estriens ont travaillé à temps plein toute l'année. Ces proportions sont inférieures aux résultats obtenus pour l'ensemble des Québécoises (49,7 %) et des Québécois (56,4 %).

Quel que soit le groupe d'âge, à l'exception des 65 ans et plus, le pourcentage de femmes travaillant à temps partiel est

plus élevé, jusqu'à atteindre parfois plus du triple de celui des hommes. Dans la région, les 15 à 24 ans sont les plus susceptibles de travailler à temps partiel, soit 42,7 % des femmes et 31,1 % des hommes. Chez les Estriennes de 25 à 64 ans, le taux d'emploi à temps partiel varie peu, soit de 17,8 à 15,2 %. Chez les Estriens de 25 ans et plus, le taux d'emploi à temps partiel atteint son niveau le plus élevé à 9,4 % et son plus bas, à 4,3 %. Enfin, 36,9 % des Estriennes et 29,2 % des Estriens ne font pas partie du marché du travail en 2010, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas cherché d'emploi ni travaillé au cours de l'année. Ces taux sont supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec, où 34,7 % des femmes et 25,9 % des hommes se trouvent dans cette situation. Le travail, il faut le rappeler, constitue la base de l'autonomie économique des femmes. La précarité et l'absence de travail les rendent dépendantes de leur conjoint, de sorte qu'une séparation peut avoir des conséquences importantes sur leur situation financière.

Parmi la population immigrante de la région âgée de 25 à 54 ans, 69,4 % des femmes par rapport à 80,4 % des hommes ont travaillé en 2010. Le taux d'emploi à temps partiel est plus élevé chez les immigrantes (16,8 %) que chez les immigrants (11,7 %) dans la région. Une proportion plus grande d'immigrantes que d'immigrants a déclaré être sans emploi (9,1 % contre 7,9 %). Deux fois plus d'immigrantes que de femmes de la région non immigrantes (25,3 % en comparaison de 12,6 %) n'ont pas fait partie du marché du travail en 2010. Chez les Estriens, la différence est moins importante : 12,7 % des immigrants contre 8,2 % des hommes non immigrants.

LES PROFESSIONS EXERCÉES PAR LES FEMMES ET PAR LES HOMMES

L'augmentation de la scolarité des femmes ne s'est toutefois pas accompagnée d'une diversification des choix professionnels. Les femmes continuent de s'orienter vers les mêmes filières de formation, de sorte que l'on observe toujours une ségrégation professionnelle selon le sexe, du reste plus prononcée dans la région de l'Estrie que dans l'ensemble du Québec. Comme c'est le cas dans l'ensemble du Québec, dans la région de l'Estrie, on constate une concentration des travailleuses dans un nombre plus restreint de professions que du côté des travailleurs. Ainsi, les 15 principales professions exercées par les femmes dans la région regroupent 32 435 personnes, soit 43,9 % de la population active expérimentée féminine (41,4 %



au Québec). Parmi les 15 professions exercées par le plus d'Estriennes, 9 sont à prédominance féminine, avec un taux de féminité de la main-d'œuvre de 66 % et plus. Les 5 professions exercées par le plus de femmes dans la région sont les suivantes : adjointe administrative, vendeuse dans le commerce

de détail, caissière, éducatrice et aide-éducatrice de la petite enfance et, enfin, aide-infirmière, aide-soignante et préposée aux bénéficiaires. Ces 5 professions regroupent 21,7 % de la main-d'œuvre féminine expérimentée de la région. Dans l'ensemble du Québec, les aides-infirmières, aides-soignantes et

TABLEAU 3.2

STATUT DE TRAVAIL DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LE GROUPE D'ÂGE ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, 2010 ET 2011

		FEMMES					HOMMES				
		POPULATION AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION EN EMPLOI EN MAI 2011 ET AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL EN 2010	POPULATION SANS EMPLOI EN MAI 2011, MAIS AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION INACTIVE N'AYANT PAS TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION EN EMPLOI EN MAI 2011 ET AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL EN 2010	POPULATION SANS EMPLOI EN MAI 2011, MAIS AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION INACTIVE N'AYANT PAS TRAVAILLÉ EN 2010
		%									
ENSEMBLE DU QUÉBEC	15-24 ANS	67,7	51,4	42,9	16,3	26,4	66,5	48,2	32,6	18,3	27,0
	25-54 ANS	82,9	76,7	14,0	6,2	13,3	89,2	82,4	6,0	6,8	7,3
	25-34 ANS	83,1	75,1	15,0	8,0	12,1	89,5	81,0	8,5	8,5	6,6
	35-44 ANS	83,6	78,0	14,1	5,7	12,3	90,1	84,0	4,9	6,2	6,2
	45-54 ANS	82,0	76,9	13,1	5,1	15,0	88,2	82,3	4,7	5,9	8,7
	PERSONNES NON IMMIGRANTES (25-54 ANS)	85,4	79,9	14,0	5,5	11,6	90,5	84,1	5,5	6,4	6,8
	PERSONNES IMMIGRANTES (25-54 ANS)	71,0	61,8	14,1	9,3	21,2	83,7	75,2	8,3	8,5	9,0
	55-64 ANS	54,1	46,0	15,5	8,1	43,6	68,1	58,3	8,5	9,8	29,4
	65 ANS ET PLUS	8,5	5,9	4,8	2,6	90,5	18,2	13,1	7,1	5,1	80,6
	15 ANS ET PLUS	62,0	54,7	16,7	7,3	34,7	70,7	61,8	10,8	8,8	25,9
ESTRIE	15-24 ANS	67,4	51,3	42,7	16,2	26,7	66,2	48,8	31,1	17,3	27,9
	25-54 ANS	83,5	78,3	16,2	5,2	13,5	88,7	82,8	6,2	5,9	8,5
	25-34 ANS	83,7	77,0	17,8	6,7	12,6	88,8	80,9	9,0	7,8	8,1
	35-44 ANS	85,1	80,7	15,9	4,4	12,0	89,8	84,7	4,3	5,0	7,5
	45-54 ANS	82,1	77,5	15,2	4,7	15,2	87,9	82,8	5,3	5,1	9,6
	PERSONNES NON IMMIGRANTES (25-54 ANS)	84,5	79,6	16,2	4,9	12,6	89,4	83,6	5,8	5,7	8,2
	PERSONNES IMMIGRANTES (25-54 ANS)	69,4	60,2	16,8	9,1	25,3	80,4	72,4	11,7	7,9	12,7
	55-64 ANS	52,7	44,9	17,8	7,8	45,3	65,5	55,5	9,4	10,0	32,3
	65 ANS ET PLUS	7,9	5,4	5,2	2,4	91,0	18,1	12,9	7,9	5,2	81,0
	15 ANS ET PLUS	60,2	53,5	18,2	6,7	36,9	68,0	59,7	11,0	8,4	29,2

Source : Statistique Canada (2013).



préposées aux bénéficiaires se classent plutôt au 7^e rang des professions exercées par le plus de femmes, tandis que les infirmières figurent parmi les 5 professions les plus fréquentes. Au Québec, les 5 professions où l'on compte le plus grand nombre de femmes regroupent 21,1 % de la main-d'œuvre féminine expérimentée.

En contrepartie, seulement 28,4 % de la population active expérimentée masculine se trouve dans l'une des 15 principales professions exercées par les hommes dans la région de l'Estrie en regard de 26,1 % au Québec. Parmi ces 15 professions, 10 sont à prédominance masculine. Les 5 professions les plus fréquentes chez les Estriens sont les suivantes : vendeur dans le commerce de détail, conducteur de camions de transport, charpentier-menuisier, gestionnaire en agriculture et, enfin, mécanicien. Ces 5 professions regroupent 13,3 % de la main-d'œuvre expérimentée masculine de la région. Dans l'ensemble du Québec, les gestionnaires en agriculture ne font pas partie des 15 professions les plus fréquentes chez les hommes, tandis que les directeurs de commerce de détail et de gros comptent parmi les 5 professions les plus fréquentes. Au Québec, les 5 professions où l'on compte le plus grand nombre d'hommes rassemblent 12,2 % de la main-d'œuvre expérimentée masculine.

Les professions pour lesquelles les femmes gagnent plus que les hommes sont rares. Parmi les 15 professions les plus fréquentes chez les Estriennes et chez les Estriens, soit 25 professions en tout, seules 3 se révèlent significativement plus payantes pour les femmes. L'écart le plus important en leur faveur se trouve chez les réceptionnistes, qui gagnent 4 521 \$ de plus que les hommes (21 684 \$ contre 17 163 \$). Les serveuses au comptoir gagnent également un meilleur salaire que les hommes (12 510 \$ en regard de 11 013 \$), de même que les caissières (12 582 \$ comparativement à 10 874 \$). De leur côté, les cuisinières gagnent un salaire de 17 892 \$, soit un montant semblable à celui des hommes (17 678 \$). Le revenu moyen de toutes ces professions est inférieur au revenu moyen de l'ensemble des femmes dans la région (29 793 \$). Parmi les autres professions dans lesquelles se concentrent les Estriennes et les Estriens, les écarts de salaire en défaveur des femmes se révèlent plus nombreux et plus importants que ceux qui sont en leur faveur. Ainsi, les ouvrières agricoles ne gagnent que 56,6 % du salaire moyen des hommes dans leur profession et les vendeuses dans le commerce de détail, seulement 59,4 %. Les agentes d'administration, pourtant dans une profession à prédominance féminine, ne gagnent que 67,2 % du salaire de leurs homologues masculins. Cette profession affiche la plus importante différence de valeur de revenu selon le sexe, les femmes gagnant dans cette profession 18 461 \$ de moins que les hommes. Les infirmières autorisées, profession dont le taux de féminité atteint 89,4 %, gagnent en moyenne 14 985 \$ de moins que leurs homologues masculins.

On observe également que les femmes sont moins susceptibles que les hommes de travailler à temps plein toute l'année dans la région de l'Estrie, tant dans les 15 principales professions qu'elles exercent (43,9 % comparativement à 48,8 %) que dans les 15 principales professions exercées par les hommes (38,6 % contre 54,0 %).

Si un meilleur accès des femmes aux professions à prédominance masculine favorise la diversification de l'emploi dans leur cas, il ne semble pas résoudre, à lui seul, les inégalités entre les sexes sur le marché du travail. En effet, selon les données de l'ENM, les femmes qui travaillent dans les 15 principales professions exercées par les hommes touchent un salaire moyen (17 774 \$) bien inférieur à celui des travailleuses des 15 principales professions occupées par des femmes (25 070 \$).

LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES DIFFÉRENTES INDUSTRIES

Dans la région de l'Estrie, 72,8 % de la main-d'œuvre expérimentée travaille dans le secteur des services, proportion plus faible que dans l'ensemble du Québec (79,0 %). Parmi cette main-d'œuvre, on trouve 57,0 % de femmes en comparaison de 54,3 % au Québec. Ce secteur est de loin le principal employeur des femmes, car il regroupe 86,7 % de la main-d'œuvre féminine de la région comparativement à 89,9 % dans l'ensemble du Québec.

Les secteurs des soins de la santé et de l'assistance sociale, du commerce de détail ainsi que des services d'enseignement regroupent à eux seuls la moitié des emplois féminins de la région. Par ailleurs, les taux de féminité de la main-d'œuvre les plus élevés se trouvent dans le secteur des soins de la santé et de l'assistance sociale (81,1 %) ainsi que dans celui de la finance et des assurances (67,3 %).

La main-d'œuvre masculine qui travaille dans le secteur des services dans la région de l'Estrie est moins concentrée, 5 industries des services regroupant le tiers de l'ensemble de leurs emplois, soit le commerce de détail, les services d'enseignement, les services professionnels, scientifiques et techniques, le transport et l'entreposage de même que les soins de santé et l'assistance sociale.

Le secteur de la transformation emploie un important effectif dans la région de l'Estrie, c'est-à-dire 35 060 personnes en 2010 ou 22,7 % de l'ensemble de la main-d'œuvre régionale. Or, à peine 23,4 % de ces emplois sont occupés par des femmes. Dans l'ensemble du Québec, l'effectif de ce secteur est constitué de 22,4 % de femmes. C'est dire que ce secteur est peu porteur d'emplois pour les femmes, puisqu'il n'emploie que 11,1 % de la population active féminine de la région (8,3 % au Québec) comparativement à 33,4 % de la population active masculine (26,1 % au Québec).



TABLEAU 3.3

PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET AYANT TRAVAILLÉ DURANT L'ANNÉE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, 2011

	ESTRIE						ENSEMBLE DU QUÉBEC				
	FEMMES			HOMMES			FEMMES		HOMMES		
	IMPORTANCE RELATIVE DU GROUPE PROFESSIONNEL	TAUX DE FÉMINITÉ	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	
											NOMBRE
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES											
ADJOINTES ADMINISTRATIVES	4 725	6,4	98,5	58,3	28 655	64,3	---	57,4	31 573	54,7	38 936
VENDEUSES – COMMERCE DE DÉTAIL	3 290	4,5	55,4	28,1	15 031	47,9	25 307	30,4	16 193	43,9	26 890
CAISSIÈRES	2 940	4,0	86,2	25,5	12 582	3,2	10 874	21,2	11 722	17,6	11 867
ÉDUCATRICES ET AIDES-ÉDUCATRICES DE LA PETITE ENFANCE	2 700	3,7	96,8	50,9	24 925	72,2	---	48,3	24 104	46,2	27 381
AIDES-INFIRMIÈRES, AIDES-SOIGNANTES ET PRÉPOSÉES AUX BÉNÉFICIAIRES	2 395	3,2	85,4	42,6	23 944	58,5	33 756	44,7	24 647	51,1	30 965
INFIRMIÈRES AUTORISÉES ET INFIRMIÈRES PSYCHIATRIQUES AUTORISÉES	2 330	3,2	89,4	42,3	49 097	50,9	64 082	48,2	50 147	58,0	58 444
ENSEIGNANTES AUX NIVEAUX PRIMAIRE ET PRÉSCOLAIRE	2 105	2,9	88,6	59,9	42 762	68,5	47 226	60,2	44 121	68,2	49 824
SERVEUSES D'ALIMENTS ET DE BOISSONS	1 830	2,5	86,5	29,5	16 620	24,6	18 022	28,8	15 841	32,2	20 070
PRÉPOSÉES À L'ENTRETIEN MÉNAGER ET AU NETTOYAGE – TRAVAUX LÉGERS	1 785	2,4	62,2	31,7	16 994	47,9	22 619	34,5	17 036	46,7	23 725
SERVEUSES AU COMPTOIR, AIDES DE CUISINE ET PERSONNEL DE SOUTIEN ASSIMILÉ	1 775	2,4	63,3	27,9	12 510	16,5	11 013	26,1	13 326	20,7	12 475
AGENTES D'ADMINISTRATION	1 550	2,1	79,9	62,9	37 781	64,1	56 242	63,4	41 149	67,8	58 723
CUISINIÈRES	1 410	1,9	55,4	41,8	17 892	41,9	17 678	40,1	17 672	39,9	18 394
DIRECTRICES – COMMERCE DE DÉTAIL ET DE GROS	1 240	1,7	43,5	76,2	32 738	80,4	44 484	69,9	33 178	75,2	51 794
RÉCEPTIONNISTES	1 225	1,7	91,1	42,4	21 684	37,5	17 163	41,3	21 159	36,1	22 510
AUTRES PRÉPOSÉES AUX SERVICES D'INFORMATION ET AUX SERVICES À LA CLIENTÈLE	1 135	1,5	62,2	48,5	24 975	55,1	27 385	53,9	30 558	54,9	32 775
TOTAL DES PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES	32 435	43,9	75,4	43,9	25 070	48,8	28 144	45,1	26 806	48,6	32 264
TAUX DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONS %				40,7		11,6		37,5		11,6	
RATIO FEMMES/HOMMES %				90,0	89,1			92,8	83,1		
ENSEMBLE DES PROFESSIONS	73 800	100,0	47,9	47,4	29 793	55,5	40 177	49,7	33 637	56,4	45 794

* «---» si le nombre d'hommes est inférieur à 50.

** «---» si le nombre d'hommes est inférieur à 100.



TABLEAU 3.3 (SUITE)

PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET AYANT TRAVAILLÉ DURANT L'ANNÉE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, 2011

	ESTRIE						ENSEMBLE DU QUÉBEC				
	HOMMES			FEMMES			HOMMES		FEMMES		
	IMPORTANCE RELATIVE DU GROUPE PROFESSIONNEL	TAUX DE MASCULINITÉ	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE*	REVENU MOYEN**	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	
											NOMBRE
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES											
VENDEURS – COMMERCE DE DÉTAIL	2 650	3,3	44,6	47,9	25 307	28,1	15 031	43,9	26 890	30,4	16 193
CONDUCTEURS DE CAMIONS DE TRANSPORT	2 590	3,2	96,8	62,2	35 217	29,4	---	58,8	36 935	42,0	29 689
CHARPENTIER-S-MENUISIERS	2 075	2,6	100,0	36,1	34 867	---	---	31,2	36 335	38,0	31 434
GESTIONNAIRES EN AGRICULTURE	1 790	2,2	79,4	80,7	19 946	72,0	17 290	82,5	24 677	67,9	19 313
MÉCANICIENS ET RÉPARATEURS DE VÉHICULES AUTOMOBILES, DE CAMIONS ET D'AUTOBUS	1 620	2,0	97,3	68,8	35 071	---	---	70,1	36 588	64,2	28 986
DIRECTEURS – COMMERCE DE DÉTAIL ET DE GROS	1 610	2,0	56,5	80,4	44 484	76,2	32 738	75,2	51 794	69,9	33 178
CONCIERGES ET SURINTENDANTS D'IMMEUBLES	1 600	2,0	82,7	47,2	24 683	23,9	18 096	52,4	27 860	41,5	21 805
SOUDEURS ET OPÉRATEURS DE MACHINES À SOUDER ET À BRASER	1 335	1,7	95,0	61,8	35 066	57,1	---	58,7	37 921	47,5	27 950
MANUTENTIONNAIRES	1 160	1,4	88,9	50,0	30 447	44,8	24 662	53,2	29 450	46,2	23 249
CUISINIERS	1 135	1,4	44,6	41,9	17 678	41,8	17 892	39,9	18 394	40,1	17 672
OUVRIERS AGRICOLES	1 090	1,4	72,7	53,2	21 914	47,6	12 393	47,0	19 839	42,8	15 214
PRÉPOSÉS À L'ENTRETIEN MÉNAGER ET AU NETTOYAGE – TRAVAUX LÉGERS	1 085	1,3	37,8	47,9	22 619	31,7	16 994	46,7	23 725	34,5	17 036
SERVEURS AU COMPTOIR, AIDES DE CUISINE ET PERSONNEL DE SOUTIEN ASSIMILÉ	1 030	1,3	36,7	16,5	11 013	27,9	12 510	20,7	12 475	26,1	13 326
AIDES DE SOUTIEN DES MÉTIERS ET MANOEUVRES EN CONSTRUCTION	1 020	1,3	94,0	20,1	27 441	30,8	---	28,2	30 170	27,1	20 195
MACHINISTES ET VÉRIFICATEURS D'USINAGE ET D'OUTILLAGE	1 020	1,3	95,8	71,6	38 257	---	---	69,2	43 350	47,6	27 325
TOTAL DES PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES	22 810	28,4	67,1	54,0	29 076	38,6	17 774	49,7	31 696	39,4	20 299
TAUX DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONS %				27,6		12,3		23,0		11,2	
RATIO FEMMES/HOMMES %						71,4	61,1			79,3	64,0
ENSEMBLE DES PROFESSIONS	80 410	100,0	52,1	55,5	40 177	47,4	29 793	56,4	45 794	49,7	33 637

* «---» si le nombre de femmes est inférieur à 50.

** «---» si le nombre de femmes est inférieur à 100.

Note: Pour le Québec, le total des 15 principales professions se rapporte aux professions en tête du Québec, et non aux professions correspondantes des principales professions de la région.

Source: Statistique Canada (2013).



TABLEAU 3.4

**POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
SELON LE SEXE POUR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉ, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, 2010 ET 2011**

	ESTRIE						TAUX DE FÉMINITÉ
	FEMMES	PART DE L'EMPLOI FÉMININ	HOMMES	PART DE L'EMPLOI MASCULIN	TOTAL	PART DE L'EMPLOI TOTAL	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	
TOTAL – INDUSTRIE – SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN) 2007	73 800	100,0	80 410	100,0	154 210	100,0	47,9
INDUSTRIES PRIMAIRES	1 570	2,1	5 250	6,5	6 825	4,4	23,0
AGRICULTURE, FORESTERIE, PÊCHE ET CHASSE	1 425	1,9	4 235	5,3	5 665	3,7	25,2
EXTRACTION MINIÈRE, EXPLOITATION EN CARRIÈRE, ET EXTRACTION DE PÉTROLE ET DE GAZ	55	0,1	515	0,6	570	0,4	9,6
SERVICES PUBLICS	90	0,1	500	0,6	590	0,4	15,3
TRANSFORMATION	8 205	11,1	26 855	33,4	35 060	22,7	23,4
CONSTRUCTION	920	1,2	8 890	11,1	9 810	6,4	9,4
FABRICATION	7 285	9,9	17 965	22,3	25 250	16,4	28,9
FABRICATION D'ALIMENTS, DE BOISSONS ET DE PRODUITS DU TABAC	665	0,9	845	1,1	1 510	1,0	44,0
USINES DE TEXTILES, USINES DE PRODUITS TEXTILES, FABRICATION DE VÊTEMENTS, FABRICATION DE PRODUITS EN CUIR ET DE PRODUITS ANALOGUES	1 345	1,8	725	0,9	2 070	1,3	65,0
FABRICATION DE PRODUITS EN BOIS	520	0,7	2 125	2,6	2 650	1,7	19,6
FABRICATION DU PAPIER	275	0,4	2 095	2,6	2 370	1,5	11,6
IMPRESSION ET ACTIVITÉS CONNEXES DE SOUTIEN	260	0,4	350	0,4	610	0,4	42,6
FABRICATION DE PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON, FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES	225	0,3	690	0,9	915	0,6	24,6
FABRICATION DE PRODUITS EN PLASTIQUE ET EN CAOUTCHOUC	1 200	1,6	2 145	2,7	3 345	2,2	35,9
FABRICATION DE PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES	170	0,2	865	1,1	1 040	0,7	16,3
PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX	0	0,0	440	0,5	450	0,3	0,0
FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES	200	0,3	1 490	1,9	1 690	1,1	11,8
FABRICATION DE MACHINES	290	0,4	1 780	2,2	2 075	1,3	14,0
FABRICATION DE PRODUITS INFORMATIQUES ET ÉLECTRONIQUES	200	0,3	245	0,3	450	0,3	44,4
FABRICATION DE MATÉRIEL, D'APPAREILS ET DE COMPOSANTS ÉLECTRIQUES	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0,0
FABRICATION DE MATÉRIEL DE TRANSPORT	615	0,8	1 970	2,4	2 580	1,7	23,8
FABRICATION DE MEUBLES ET DE PRODUITS CONNEXES	555	0,8	1 385	1,7	1 945	1,3	28,5
ACTIVITÉS DIVERSES DE FABRICATION	710	1,0	720	0,9	1 435	0,9	49,5
SERVICES	63 955	86,7	48 240	60,0	112 195	72,8	57,0
COMMERCE DE GROS	955	1,3	2 880	3,6	3 840	2,5	24,9
COMMERCE DE DÉTAIL	9 850	13,3	8 440	10,5	18 285	11,9	53,9
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	1 055	1,4	4 325	5,4	5 380	3,5	19,6
INDUSTRIE DE L'INFORMATION ET INDUSTRIE CULTURELLE	930	1,3	1 055	1,3	1 990	1,3	46,7
FINANCE ET ASSURANCES	2 915	3,9	1 410	1,8	4 330	2,8	67,3
SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION ET DE LOCATION À BAIL	785	1,1	975	1,2	1 760	1,1	44,6
SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	3 695	5,0	4 595	5,7	8 285	5,4	44,6
GESTION DE SOCIÉTÉS ET D'ENTREPRISES	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0,0
SERVICES ADMINISTRATIFS, SERVICES DE SOUTIEN, SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS ET SERVICES D'ASSAINISSEMENT	2 610	3,5	3 170	3,9	5 775	3,7	45,2
SERVICES D'ENSEIGNEMENT	9 045	12,3	5 100	6,3	14 150	9,2	63,9
SOINS DE SANTÉ ET ASSISTANCE SOCIALE	17 925	24,3	4 180	5,2	22 105	14,3	81,1
ARTS, SPECTACLES ET LOISIRS	1 035	1,4	1 095	1,4	2 130	1,4	48,6
HÉBERGEMENT ET SERVICES DE RESTAURATION	5 840	7,9	3 455	4,3	9 290	6,0	62,9
AUTRES SERVICES (SAUF LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES)	3 590	4,9	3 645	4,5	7 235	4,7	49,6
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	3 725	5,0	3 915	4,9	7 640	5,0	48,8



TABLEAU 3.4 (SUITE)

**POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
SELON LE SEXE POUR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉ, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, 2010 ET 2011**

	ENSEMBLE DU QUÉBEC						
	FEMMES	PART DE L'EMPLOI FÉMININ	HOMMES	PART DE L'EMPLOI MASCULIN	TOTAL	PART DE L'EMPLOI TOTAL	Taux de Féminité
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	
TOTAL – INDUSTRIE – SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN) 2007	1 947 635	100,0	2 137 485	100,0	4 085 125	100,0	47,7
INDUSTRIES PRIMAIRES	34 905	1,8	104 150	4,9	139 050	3,4	25,1
AGRICULTURE, FORESTERIE, PÊCHE ET CHASSE	22 920	1,2	61 545	2,9	84 465	2,1	27,1
EXTRACTION MINIÈRE, EXPLOITATION EN CARRIÈRE, ET EXTRACTION DE PÉTROLE ET DE GAZ	2 730	0,1	18 040	0,8	20 770	0,5	13,1
SERVICES PUBLICS	9 255	0,5	24 565	1,1	33 815	0,8	27,4
TRANSFORMATION	161 220	8,3	556 955	26,1	718 175	17,6	22,4
CONSTRUCTION	28 170	1,4	213 610	10,0	241 780	5,9	11,7
FABRICATION	133 050	6,8	343 345	16,1	476 395	11,7	27,9
FABRICATION D'ALIMENTS, DE BOISSONS ET DE PRODUITS DU TABAC	27 040	1,4	46 165	2,2	73 205	1,8	36,9
USINES DE TEXTILES, USINES DE PRODUITS TEXTILES, FABRICATION DE VÊTEMENTS, FABRICATION DE PRODUITS EN CUIR ET DE PRODUITS ANALOGUES	16 165	0,8	10 815	0,5	26 975	0,7	59,9
FABRICATION DE PRODUITS EN BOIS	5 345	0,3	28 440	1,3	33 780	0,8	15,8
FABRICATION DU PAPIER	4 190	0,2	19 770	0,9	23 965	0,6	17,5
IMPRESSION ET ACTIVITÉS CONNEXES DE SOUTIEN	8 710	0,4	14 005	0,7	22 720	0,6	38,3
FABRICATION DE PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON, FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES	10 810	0,6	18 395	0,9	29 205	0,7	37,0
FABRICATION DE PRODUITS EN PLASTIQUE ET EN CAOUTCHOUC	8 345	0,4	19 880	0,9	28 230	0,7	29,6
FABRICATION DE PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES	2 760	0,1	13 640	0,6	16 390	0,4	16,8
PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX	2 610	0,1	21 745	1,0	24 355	0,6	10,7
FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES	6 745	0,3	33 525	1,6	40 270	1,0	16,7
FABRICATION DE MACHINES	5 480	0,3	25 275	1,2	30 755	0,8	17,8
FABRICATION DE PRODUITS INFORMATIQUES ET ÉLECTRONIQUES	6 060	0,3	12 060	0,6	18 120	0,4	33,4
FABRICATION DE MATÉRIEL, D'APPAREILS ET DE COMPOSANTS ÉLECTRIQUES	3 935	0,2	8 760	0,4	12 705	0,3	31,0
FABRICATION DE MATÉRIEL DE TRANSPORT	9 345	0,5	38 515	1,8	47 865	1,2	19,5
FABRICATION DE MEUBLES ET DE PRODUITS CONNEXES	7 215	0,4	20 460	1,0	27 680	0,7	26,1
ACTIVITÉS DIVERSES DE FABRICATION	8 285	0,4	11 890	0,6	20 175	0,5	41,1
SERVICES	1 751 505	89,9	1 476 400	69,1	3 227 910	79,0	54,3
COMMERCE DE GROS	56 280	2,9	113 545	5,3	169 825	4,2	33,1
COMMERCE DE DÉTAIL	266 655	13,7	234 725	11,0	501 380	12,3	53,2
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	43 545	2,2	137 745	6,4	181 290	4,4	24,0
INDUSTRIE DE L'INFORMATION ET INDUSTRIE CULTURELLE	41 885	2,2	56 455	2,6	98 340	2,4	42,6
FINANCE ET ASSURANCES	102 295	5,3	56 935	2,7	159 230	3,9	64,2
SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION ET DE LOCATION À BAIL	25 425	1,3	35 940	1,7	61 365	1,5	41,4
SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	123 200	6,3	158 915	7,4	282 120	6,9	43,7
GESTION DE SOCIÉTÉS ET D'ENTREPRISES	1 715	0,1	2 250	0,1	3 965	0,1	43,3
SERVICES ADMINISTRATIFS, SERVICES DE SOUTIEN, SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS ET SERVICES D'ASSAINISSEMENT	63 600	3,3	92 535	4,3	156 135	3,8	40,7
SERVICES D'ENSEIGNEMENT	201 860	10,4	99 565	4,7	301 425	7,4	67,0
SOINS DE SANTÉ ET ASSISTANCE SOCIALE	398 870	20,5	97 255	4,5	496 125	12,1	80,4
ARTS, SPECTACLES ET LOISIRS	37 265	1,9	41 535	1,9	78 800	1,9	47,3
HÉBERGEMENT ET SERVICES DE RESTAURATION	140 490	7,2	112 650	5,3	253 140	6,2	55,5
AUTRES SERVICES (SAUF LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES)	100 585	5,2	88 705	4,1	189 290	4,6	53,1
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	147 835	7,6	147 645	6,9	295 480	7,2	50,0

Source : Statistique Canada (2013).



La situation est encore plus marquante dans le domaine de la construction. Cette industrie affiche un taux de féminité de la main-d'œuvre de 9,4 % dans la région de l'Estrie, ce qui en fait une industrie à très forte concentration masculine, plus encore que dans l'ensemble du Québec, où le taux de féminité atteint 11,7 %. Ainsi, les entreprises qui offrent ces métiers aux salaires très intéressants et aux formations de durée relativement courte n'engagent dans la région que 1,2 % de la main-d'œuvre féminine, alors que, chez les hommes, ce taux atteint 11,1 %.

Les industries de la fabrication regroupent 16,4 % de l'emploi dans la région de l'Estrie. En général, le taux de féminité de la main-d'œuvre y est faible (28,9 %). Et ce taux varie largement d'une industrie à l'autre : aucune femme ne travaille dans l'industrie de la première transformation des métaux; en revanche, l'industrie du textile comporte une plus forte concentration féminine, 65,0 % de sa main-d'œuvre étant composée de femmes. L'industrie des activités diverses de la fabrication se démarque aussi avec un taux de féminité de la main-d'œuvre de 49,5 %, de même que celle de la fabrication de produits informatiques (44,4 %) et celle de l'impression (42,6 %).

Les industries de l'extraction des ressources naturelles ne regroupent que 4,4 % de la main-d'œuvre de la région de l'Estrie, dont 23,0 % de femmes. Le taux de féminité de cette industrie est plus faible que dans l'ensemble du Québec, où il atteint 25,1 %. Toutes les composantes de ce secteur affichent, dans la région, un taux de féminité inférieur à celui de l'ensemble du Québec. La main-d'œuvre de ce secteur se concentre principalement dans l'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse.

L'ENTREPRENEURIAT

Dans la région de l'Estrie, les propriétaires d'entreprises comptent pour 8,6 % de population active féminine et pour 13,9 % de la population active masculine. La proportion de propriétaires d'entreprises y est supérieure à celle de l'ensemble du Québec, tant chez les femmes (7,5 %) que chez les hommes (12,1 %). Bien entendu, les entreprises n'ont pas toutes la même envergure, la création d'emploi étant étroitement liée au développement entrepreneurial, tandis que

TABLEAU 3.5

TRAVAIL AUTONOME DE LA POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LE STATUT DE L'ENTREPRISE, LA PRÉSENCE DE PERSONNEL ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, 2011

	FEMMES			HOMMES		
	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES
	NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
POPULATION ACTIVE	1 994 885	100,0	---	2 188 560	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	149 725	7,5	100,0	265 380	12,1	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	42 715	2,1	28,5	115 675	5,3	43,6
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	38 070	1,9	25,4	109 085	5,0	41,1
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	111 660	5,6	74,6	156 300	7,1	58,9
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	5 165	0,3	3,4	3 155	0,1	1,2
ESTRIE						
POPULATION ACTIVE	75 220	100,0	---	81 930	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	6 445	8,6	100,0	11 355	13,9	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	1 725	2,3	26,8	4 795	5,9	42,2
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	1 565	2,1	24,3	4 790	5,8	42,2
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	4 870	6,5	75,6	6 560	8,0	57,8
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	215	0,3	3,3	170	0,2	1,5



les entreprises sans personnel correspondent plutôt à du travail autonome. Les Estriennes sont plus nombreuses que les Québécoises dans cette dernière catégorie d'entrepreneuriat. En effet, elles représentent 75,6 % des entreprises possédées par une femme contre 74,6 % au Québec. Pour leur part, les propriétaires d'entreprises avec personnel représentent 24,3 % des entreprises appartenant à une femme dans la région et 42,2 %, à un homme. Les Estriens sont plus souvent propriétaires de ce type d'entreprise que les Québécois (41,1 %).

Parmi la population immigrante établie dans la région de l'Estrie, les propriétaires d'entreprises représentent 11,6 % de la population active féminine et 13,6 % de la population active masculine. Ces proportions sont plus élevées pour les immigrantes dans la région que pour celles de l'ensemble du Québec (8,8 %). Le taux d'entrepreneurs chez les immigrants est cependant plus faible dans la région que dans l'ensemble du Québec (14,4 %).

LA SYNDICALISATION

En 2013, le taux de syndicalisation dans la région de l'Estrie atteint 42,0 % chez les femmes et 42,5 % chez les hommes. Comme dans l'ensemble du Québec, le taux de syndicalisation de la région ne diverge pas significativement selon le sexe. Jusqu'à 2006, le taux de syndicalisation des Estriennes était généralement supérieur à celui des Québécoises. L'écart s'est sensiblement rétréci à partir de 2007, de sorte que le taux de syndicalisation dans la région est devenu très semblable à celui de l'ensemble du Québec. Chez les hommes, le taux de syndicalisation régional demeure supérieur à celui de l'ensemble du Québec. Le taux de syndicalisation chez les femmes a diminué, dans la région, de 2,6 points de pourcentage de 1997 à 2013, alors que, dans l'ensemble du Québec, il a augmenté de 0,5 point de pourcentage. Chez les hommes, le taux de syndicalisation s'est soldé par une diminution de 4,0 points de pourcentage pendant cette période, tant dans la région que dans l'ensemble du Québec.

TABLEAU 3.5 (SUITE)

TRAVAIL AUTONOME DE LA POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LE STATUT DE L'ENTREPRISE, LA PRÉSENCE DE PERSONNEL ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, 2011

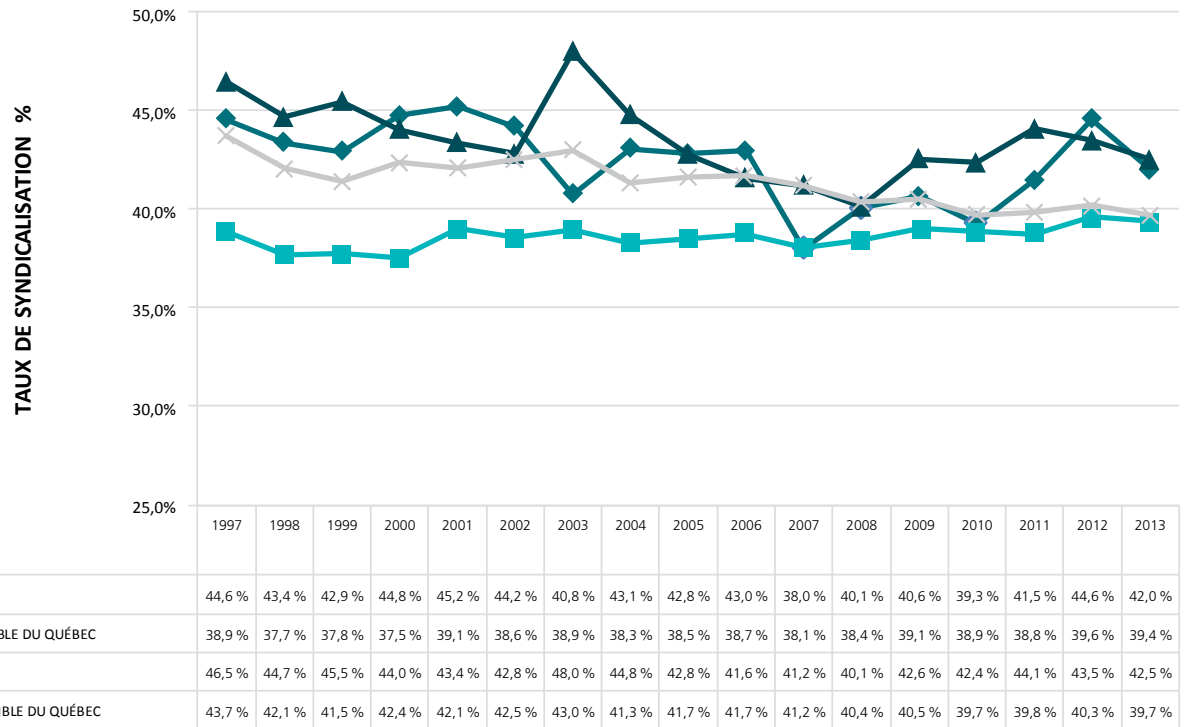
	IMMIGRANTES			IMMIGRANTS		
	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES
	NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
POPULATION ACTIVE	257 875	100,0	---	305 670	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	22 575	8,8	100,0	43 940	14,4	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	7 070	2,7	31,3	19 435	6,4	44,2
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	7 225	2,8	32,0	16 505	5,4	37,6
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	15 360	6,0	68,0	27 440	9,0	62,4
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	915	0,4	4,1	585	0,2	1,3
ESTRIE						
POPULATION ACTIVE	3 670	100,0	---	4 225	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	425	11,6	100,0	575	13,6	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	140	3,8	32,9	245	5,8	42,6
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	140	3,8	32,9	215	5,1	37,4
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	285	7,8	67,1	360	8,5	62,6
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0

Source : Statistique Canada (2013).



GRAPHIQUE 3.1

PERSONNES ÂGÉES DE 15 ANS ET PLUS EMPLOYÉES ET SYNDICALISÉES SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, DE 1997 À 2013



Source : Statistique Canada (2014).

LA CONCILIATION DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES

Une personne sur le marché du travail doit composer avec ses obligations personnelles et familiales. De plus en plus souvent, les deux parents travaillent, de sorte que la conciliation interpelle davantage les hommes que par le passé. Cependant, d'une façon générale, il incombe toujours plus aux femmes de concilier les obligations professionnelles et personnelles. Bien que leur participation au marché du travail se soit accrue au cours des dernières décennies, les femmes consacrent encore davantage de temps que les hommes aux travaux ménagers et aux soins de la famille. À cet égard, l'augmentation du nombre de places dans les services de garde à contribution réduite dans la région de l'Estrie et l'offre de congés de paternité réservés aux pères semblent constituer des pas dans la bonne direction.





LA FAMILLE ET L'EMPLOI

Bien que le taux d'emploi des femmes et des mères ait augmenté au cours des dernières décennies, les femmes sont davantage que les hommes aux prises avec les difficultés qui consistent à concilier les obligations professionnelles et familiales. La présence d'enfants à la maison influe moins sur le taux d'emploi masculin que sur son pendant féminin, en particulier lorsque les enfants sont en bas âge.

Au Québec, 77,1 % des femmes âgées de 25 à 54 ans qui ont au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison occupent un emploi rémunéré en 2011 comparativement à 79,3 % chez celles qui n'en ont pas. Le taux d'emploi des mères est plus faible chez celles dont les enfants sont d'âge préscolaire (73,6 %). Du côté des hommes, la présence d'enfants semble au contraire les inciter à une plus grande participation au marché du travail : en effet, le taux d'emploi atteint 89,3 % chez

les Québécois qui ont au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison et 88,6 % chez ceux qui ont au moins un enfant d'âge préscolaire, mais seulement 78,8 % chez ceux qui n'ont pas d'enfant.

Dans la région de l'Estrie, 77,9 % des femmes de 25 à 54 ans sans enfant à la maison et 81,4 % de celles qui ont au moins un enfant de moins de 15 ans occupent un emploi rémunéré en 2011. Ce taux d'emploi chute de 2,9 points de pourcentage dans le cas de celles qui ont au moins un enfant de moins de 6 ans et il s'établit alors à 78,5 %. En ce qui a trait au taux d'emploi des Estriens qui ont au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison, il s'établit à 90,7 %, alors qu'il se situe à 89,8 % pour ceux qui ont au moins un enfant d'âge préscolaire. On constate donc une différence de 11,3 points de pourcentage entre le taux d'emploi des mères et des pères d'enfants d'âge préscolaire dans la région en comparaison de 15,0 points au Québec.

TABEAU 4.1

TAUX D'EMPLOI DES PERSONNES ÂGÉES DE 25 À 54 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LA SITUATION DE COUPLE OU MONOPARENTALE ET LA PRÉSENCE D'ENFANTS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, 2011

		TOTAL	PERSONNES AVEC ENFANTS		TOTAL	PERSONNES SANS ENFANTS
			ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS	ENFANTS DE MOINS DE 15 ANS		
%						
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
FEMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	78,8	73,6	77,1	78,4	79,3
	SITUATION DE COUPLE	80,2	75,1	78,2	79,3	82,2
	SITUATION MONOPARENTALE	74,8	61,9	71,7	74,8	---
HOMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	84,1	88,6	89,3	89,5	78,8
	SITUATION DE COUPLE	89,3	88,8	89,7	90,0	87,7
	SITUATION MONOPARENTALE	83,2	80,8	82,5	83,2	---
ESTRIE						
FEMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	80,2	78,5	81,4	81,7	77,9
	SITUATION DE COUPLE	82,5	80,2	82,4	83,0	81,4
	SITUATION MONOPARENTALE	76,6	63,9	76,9	76,5	---
HOMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	84,1	89,8	90,7	91,4	76,7
	SITUATION DE COUPLE	90,1	89,9	91,1	91,7	86,3
	SITUATION MONOPARENTALE	88,7	83,1	87,3	88,7	---

Source : Statistique Canada (2013); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011031).



On observe également une différence selon l'état matrimonial des mères. Ainsi, le taux d'emploi des femmes qui ont au moins un enfant de moins de 6 ans est plus élevé chez celles qui vivent en couple (80,2 % dans la région de l'Estrie contre 75,1 % au Québec) par rapport aux femmes à la tête d'une famille monoparentale (63,9 % dans la région en regard de 61,9 % au Québec). Une fois encore, les hommes dans la même situation s'en tirent mieux puisque le taux d'emploi des pères seuls qui ont au moins un enfant de moins de 6 ans à la maison se situe à 83,1 % dans la région comparativement à 80,8 % au Québec.

LES SERVICES DE GARDE

Dans le contexte où les femmes sont de plus en plus nombreuses à concilier soins aux enfants et travail rémunéré, la disponibilité et le coût des services de garde constituent des facteurs importants dans la décision des parents de jeunes enfants de retourner ou non sur le marché du travail après l'arrivée de leur enfant.

À ce sujet, on observe une hausse importante du nombre de places offertes en services de garde au Québec de 2006 à 2011. Il y avait en effet 200 105 places offertes en 2006 et

TABLEAU 4.2

RÉPARTITION DES PLACES SOUS PERMIS DANS LES SERVICES DE GARDE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, 2006 ET 2011

	ESTRIE			ENSEMBLE DU QUÉBEC		
	2006	2011	VARIATION ENTRE 2006 ET 2011	2006	2011	VARIATION ENTRE 2006 ET 2011
TYPES DE SERVICES DE GARDE						
SERVICES DE GARDE OFFRANT DES PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	NOMBRE		%	NOMBRE		%
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	51	9	-82,4	890	165	-81,5
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	65	69	6,2	1 305	1 411	8,1
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	4	5	25,0	534	646	21,0
TOTAL	120	83	-30,8	2 729	2 222	-18,6
GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	2	4	100,0	78	346	343,6
TOTAL	122	87	-28,7	2 807	2 568	-8,5
PLACES DANS LES SERVICES DE GARDE						
PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	NOMBRE		%	NOMBRE		%
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	4 226	4 355	3,1	89 011	91 607	2,9
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	3 304	3 654	10,6	74 573	82 671	10,9
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	253	321	26,9	33 034	40 526	22,7
TOTAL	7 783	8 330	7,0	196 618	214 804	9,2
PLACES DANS LES GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	50	157	214,0	3 487	17 824	411,2
TOTAL	7 833	8 487	8,3	200 105	232 628	16,3
ENFANTS DE 0 À 4 ANS DANS L'ENSEMBLE DE LA POPULATION	14 760	16 725	13,3	375 270	440 840	17,5
RATIO DE PLACES PAR ENFANT DE 0 À 4 ANS						
SERVICES DE GARDE OFFRANT DES PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	%					
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	28,6	26,0	---	23,7	20,8	---
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	22,4	21,8	---	19,9	18,8	---
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	1,7	1,9	---	8,8	9,2	---
TOTAL	52,7	49,8	---	52,4	48,7	---
GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	0,3	0,9	---	0,9	4,0	---
TOTAL	53,1	50,7	---	53,3	52,8	---

Source : Ministère de la Famille (2011); Ministère de la Famille (2013); Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (2006); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).



232 628 places en 2011, soit une augmentation de 16,3 %. De ce nombre, 214 804 sont des places à contribution réduite⁴. Toutefois, le nombre d'enfants de 4 ans et moins ayant augmenté de 17,5 % pendant la même période, le ratio de 53,3 places pour 100 enfants de ce groupe d'âge qui avait cours en 2006 a diminué à 52,8 places pour 100 enfants en 2011.

Dans la région de l'Estrie, le nombre de places a lui aussi connu une hausse de 2006 à 2011, mais dans une proportion moindre qu'au Québec. On dénombrait 7 833 places en 2006 et 8 487 places en 2011, soit un accroissement de 8,3 %. La majorité de ces places, soit 8 330, sont à contribution réduite. En raison de l'augmentation de 13,3 % du nombre d'enfants d'âge préscolaire dans la région, le ratio de 53,1 places pour 100 enfants de 4 ans et moins en 2006 a chuté à 50,7 places pour 100 enfants, en 2011. On compte en effet 3 654 places dans les centres de la petite enfance (CPE), 4 355 places en milieu familial et 321 places dans les garderies subventionnées. Les 157 autres places sont dans des garderies non subventionnées⁵.

LE CONGÉ SUIVANT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT

La décision gouvernementale concernant l'octroi de périodes de congé assorties d'une protection de l'emploi et d'une garantie de revenu suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant repose notamment sur la prise en considération des problèmes liés à la dénatalité, à l'amélioration du développement de l'enfant et au maintien du lien de la mère avec le marché du travail. Cette décision concerne également la promotion de l'équité entre les sexes. En ce sens, l'introduction d'un congé rémunéré à l'usage exclusif du père et non transférable à la mère cherche à encourager les pères à prendre part aux activités de soins et d'éducation des enfants et à atteindre un meilleur partage des responsabilités entre les deux parents. En outre, la possibilité de diviser le congé parental entre le père et la mère permet à celle-ci de réduire les effets négatifs découlant d'une longue absence du marché du travail.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) prévoit le versement de prestations⁶ à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs admissibles – salariés et autonomes – qui prennent un congé de maternité réservé à la mère, un congé de paternité exclusif au père, un congé parental pouvant être pris par l'un ou l'autre des parents ou partagé entre eux, ou encore un congé d'adoption. Bien que le RQAP encourage la prise d'un congé de paternité et qu'un certain nombre de pères choisissent par la suite de partager le congé parental avec la mère, le congé suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant repose encore principalement sur les épaules des femmes.

En 2012, il y a eu 2 933 naissances et 30 adoptions dans la région de l'Estrie. Pour ces événements, qui permettent à un parent de faire une demande au RQAP, 2 721 mères⁷ et 2 420 pères ont touché des prestations. À titre comparatif, en 2008, on dénombrait dans la région de l'Estrie 2 889 naissances et 25 adoptions, événements pour lesquels 2 645 mères et 2 247 pères avaient reçu des prestations du RQAP.

Si plus des trois quarts des femmes optent pour le régime de base, et ce, tant dans la région de l'Estrie (77,1 %) qu'au Québec (78,7 %), on remarque qu'une moins grande proportion d'hommes le font : c'est le cas de 72,0 % en Estrie en comparaison de 74,0 % au Québec.

4 Les places à contribution réduite sont fixées à un tarif de 7 \$ par jour pour les parents d'enfants de moins de 5 ans. Ce tarif représente environ 14 % du coût réel des frais de garde, le reste étant payé par l'État.

5 Lorsque les enfants fréquentent une garderie non subventionnée (à tarif courant), les parents bénéficient d'un crédit d'impôt remboursable.

6 Le RQAP prévoit quatre types de prestations : prestations de maternité, de paternité, parentales et d'adoption. Les prestations de maternité sont exclusives à la mère et ne peuvent être partagées entre les deux parents. Les prestations de paternité sont exclusives au père. Les prestations parentales peuvent être prises par l'un ou l'autre des parents ou partagées. Par ailleurs, ces semaines peuvent être prises simultanément ou successivement. Enfin, les prestations d'adoption peuvent être prises par l'un ou l'autre des parents ou partagées, selon une entente établie entre eux. Ces semaines peuvent également être prises simultanément ou successivement par les parents. Dans le cas d'une adoption, la mère et le père n'ont pas droit au congé de maternité ou de paternité, lequel ne s'applique que pour la naissance d'un enfant.

7 Le régime particulier comprend un congé de maternité (réservé à la mère) de 15 semaines à 75 % du salaire, un congé de paternité (réservé au père) d'un maximum de 3 semaines à 75 % du salaire et un congé parental (pour l'un ou l'autre des parents ou pouvant être partagé) d'une durée maximale de 25 semaines à 75 % du salaire.



TABLEAU 4.3

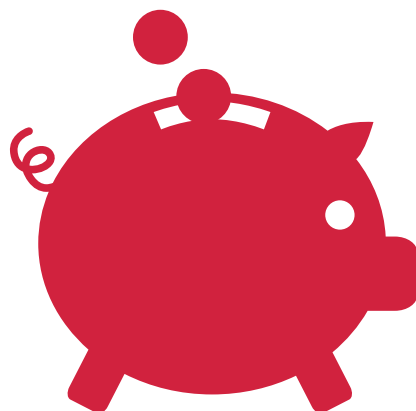
**PRESTATAIRES DU RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE
SELON LE SEXE ET LE RÉGIME, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, 2008 ET 2012**

	ESTRIE			ENSEMBLE DU QUÉBEC		
	2008	2012	VARIATION ENTRE 2008 ET 2012	2008	2012	VARIATION ENTRE 2008 ET 2012
	NOMBRE		%	NOMBRE		%
ÉVÉNEMENTS						
NAISSANCES	2 889	2 933	1,5	73 808	76 775	4,0
ADOPTIONS	25	30	20,0	611	479	-21,6
TOTAL	2 914	2 963	1,7	74 419	77 254	3,8
FEMMES – RÉGIME DE BASE						
NAISSANCES	2 013	2 080	3,3	53 321	55 123	3,4
ADOPTIONS	10	18	80,0	370	266	-28,1
TOTAL	2 023	2 098	3,7	53 691	55 389	3,2
FEMMES – RÉGIME PARTICULIER						
NAISSANCES	609	618	1,5	13 586	14 890	9,6
ADOPTIONS	13	5	-61,5	149	101	-32,2
TOTAL	622	623	0,2	13 735	14 991	9,1
HOMMES – RÉGIME DE BASE						
NAISSANCES	1 609	1 734	7,8	40 401	44 175	9,3
ADOPTIONS	2	9	350,0	137	168	22,6
TOTAL	1 611	1 743	8,2	40 538	44 343	9,4
HOMMES – RÉGIME PARTICULIER						
NAISSANCES	627	670	6,9	13 512	15 462	14,4
ADOPTIONS	9	7	-22,2	104	101	-2,9
TOTAL	636	677	6,4	13 616	15 563	14,3

Source : Conseil de gestion de l'assurance parentale (2008); Conseil de gestion de l'assurance parentale (2012).

LE REVENU

Le revenu médian des Estriennes et des Estriens pour l'année 2010 est inférieur à celui des Québécoises et des Québécois. Les salaires, qui forment la majeure source du revenu, sont également plus faibles dans la région. Les femmes continuent de gagner un revenu inférieur à celui des hommes. Dans la région de l'Estrie, l'écart en défaveur des femmes apparaît chez les 20 à 24 ans et se creuse jusqu'à l'âge de la retraite. Or, l'écart de revenu tiré de l'emploi se répercute sur l'ensemble des sources de revenus et touche les femmes tout au long de leur vie.





LES SOURCES DE REVENU

Outre le revenu tiré de l'emploi ou d'un travail autonome, le revenu total des personnes provient des placements, des pensions de retraite, des rentes et des transferts gouvernementaux. Les revenus d'emploi et de retraite, les placements, l'assurance-emploi et la capacité d'investir dans une entreprise sont aussi interreliés. Le revenu médian des Estriennes, qui sert de référence pour définir la classe moyenne, atteint à peine 22 306 \$ en 2010, soit 72,7 % de celui des Estriens qui s'élève à 30 675 \$. Le revenu médian de la population immigrante est encore plus faible: il atteint 20 586 \$ chez les femmes et 23 892 \$ chez les hommes. Cette disparité de revenu selon le sexe est semblable à la réalité québécoise, où le revenu médian des femmes (23 598 \$) correspond à 71,2 % du revenu des hommes (33 148 \$). Ainsi, force est de constater qu'un ensemble de facteurs fait en sorte qu'aujourd'hui encore les Québécoises peinent à percevoir plus des deux tiers des revenus des Québécois.

Dans la région de l'Estrie comme au Québec, le revenu d'emploi forme la majeure partie du revenu total de la population. À cet égard, non seulement les hommes sont plus nombreux que les femmes à tirer des revenus d'un emploi, mais ils bénéficient de meilleurs revenus qu'elles. Les revenus d'emploi proviennent surtout des salaires et des traitements. Ces derniers génèrent 58,8 % des revenus totaux des Estriennes et 64,9 % de ceux des Estriens. Dans la région, le salaire médian des femmes équivaut à 74,8 % de celui des hommes. Cet écart est souvent présent, même dans les professions pour lesquelles les Estriennes sont aussi nombreuses que les Estriens à travailler à temps plein. De même, les femmes n'améliorent pas leur revenu dans les professions à prédominance masculine. C'est dire qu'elles ont encore du chemin à parcourir avant d'atteindre l'égalité de revenu sur le marché du travail. De son côté, le revenu de travail autonome des femmes ne constitue que 4,6 % de leur revenu total contre 5,3 % pour les hommes. Le revenu médian de travail autonome des femmes de la région (5 083 \$) se révèle faible, de sorte que la différence de revenu en leur faveur, comparativement aux hommes, leur rapporte 1 021 \$ de plus. Les hommes, quant à eux, retirent 7 869 \$ de plus que les femmes de leurs salaires. Les revenus d'emploi de la région provenant des salaires et du travail autonome sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec, peu importe le sexe.

Contrairement aux emplois, les paiements de transferts gouvernementaux rapportent davantage aux femmes qu'aux hommes. Tant dans la région de l'Estrie que dans l'ensemble du Québec, un plus grand nombre de femmes touchent des transferts gouvernementaux que des revenus d'emploi, alors que le phénomène inverse se produit chez les hommes. Dans la région, les femmes et les hommes reçoivent un revenu médian de transferts gouvernementaux plus élevé que dans l'ensemble

du Québec, ce qui est normal considérant leurs revenus d'emploi plus faibles. Aussi, les Estriennes bénéficient de montants de transferts gouvernementaux supérieurs à ceux des Estriens. En raison de la situation démographique de la région, les revenus de transferts le plus souvent versés aux femmes, à l'exception des autres revenus du gouvernement, sont les prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, suivies des prestations pour enfants. Dans l'ensemble du Québec, les prestations pour enfants constituent les transferts gouvernementaux les plus versés aux femmes. Par ailleurs, 20,5 % des Estriennes de 15 ans et plus dans les ménages privés reçoivent le Supplément de revenu garanti, destiné aux personnes ayant de faibles revenus, proportion plus importante que dans l'ensemble du Québec (18,8 %). De même, 17,1 % des Estriens reçoivent ce même revenu contre 15,1 % dans l'ensemble du Québec.

Moins de femmes que d'hommes touchent des prestations d'assurance-emploi, et ce, dans la région de l'Estrie comme au Québec. Le montant des prestations d'assurance-emploi étant calculé à partir du salaire, on s'attendrait à un montant moindre pour les femmes. Ce n'est pas le cas au Québec, où les prestations des femmes correspondent à 109,5 % de celles des hommes. Les Estriennes ont touché un revenu médian provenant de l'assurance-emploi analogue à celui des Estriens (3 835 \$ en regard de 3 873 \$). Cela pourrait indiquer que les faibles salariées cumulent plus difficilement le nombre d'heures assurables et sont ainsi exclues de l'assurance-emploi.

Le revenu tiré des régimes de retraite et des rentes s'appuie sur les gains d'emploi réalisés tout au long de la vie active. Celui des Estriennes illustre les conséquences d'un salaire inférieur et d'une participation moindre au marché du travail. En effet, leur revenu médian de pension de retraite et de rentes équivaut à seulement 63,1 % de celui des Estriens (9 715 \$ en comparaison de 15 393 \$). Ces montants sont plus faibles que ceux des Québécoises et des Québécois (10 484 \$ contre 18 573 \$).

Enfin, 4,6 % de la population féminine de 15 ans et plus est sans revenu dans la région de l'Estrie comparativement à 3,5 % de la population masculine. Au Québec, 5,1 % des femmes en regard de 3,8 % des hommes se trouvent dans cette situation. Pour leur part, 7,9 % des immigrantes sont sans revenu, alors que c'est le cas de 4,4 % des non-immigrantes dans la région. Chez les hommes, 7,1 % des immigrants sont sans revenu dans la région, alors que c'est le cas de 3,2 % des non-immigrants.

LE REVENU D'EMPLOI

En 2010, on observe toujours un écart entre le revenu d'emploi des femmes et celui des hommes. De 15 à 64 ans, les Québécoises subissent cette disparité de revenu d'emploi, quel que soit leur groupe d'âge. Cette différence existe même dans la population des 15 à 19 ans, la plus jeune sur le marché du



TABLEAU 5.1

REVENU MOYEN ET REVENU MÉDIAN EN 2010 DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LA SOURCE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, 2011

	ESTRIE				ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	EFFECTIF	REVENU MOYEN	REVENU MÉDIAN	RATIO FEMMES/HOMMES	EFFECTIF	REVENU MOYEN	REVENU MÉDIAN	RATIO FEMMES/HOMMES
	NOMBRE	\$		%	NOMBRE	\$		%
FEMMES								
POPULATION TOTALE	128 710	---			3 303 950	---		
SANS REVENU	5 880	---			169 870	---		
AVEC REVENU	122 830	28 050	22 306	72,7	3 134 085	30 523	23 598	71,2
REVENU D'EMPLOI	79 370	27 540	22 165	74,2	2 076 385	31 174	25 066	74,9
TRAITEMENTS ET SALAIRES	73 135	27 710	23 396	74,8	1 946 970	31 246	26 079	75,6
REVENU D'UN TRAVAIL AUTONOME	11 460	13 903	5 083	125,1	231 060	16 856	6 137	85,2
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	96 880	8 318	7 429	119,7	2 426 390	8 016	7 038	130,5
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	16 845	6 094	3 835	99,0	382 470	6 972	4 818	109,5
PRESTATIONS POUR ENFANTS	32 560	5 683	5 009	134,0	867 835	5 378	4 528	113,2
PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC	35 240	5 242	5 297	75,1	795 960	5 328	5 495	77,7
REVENU DE PENSION DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE ET SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI	26 355	8 040	6 634	106,4	620 535	8 130	6 479	103,9
AUTRES REVENUS DU GOUVERNEMENT	53 130	2 288	682	85,0	1 342 855	2 107	681	90,4
REVENU DE PLACEMENTS	35 345	3 234	568	75,4	874 545	3 758	552	83,0
PENSIONS DE RETRAITE	19 210	14 706	9 715	63,1	429 295	15 434	10 484	56,4
AUTRE REVENU EN ESPÈCES	18 260	3 106	692	76,8	441 080	3 563	790	98,5
HOMMES								
POPULATION TOTALE	124 985	---			3 170 635	---		
SANS REVENU	4 320	---			121 325	---		
AVEC REVENU	120 670	37 583	30 675		3 049 315	42 343	33 148	
REVENU D'EMPLOI	88 075	36 181	29 886		2 281 440	42 282	33 448	
TRAITEMENTS ET SALAIRES	80 335	36 659	31 265		2 123 195	42 092	34 508	
REVENU D'UN TRAVAIL AUTONOME	14 720	16 413	4 062		295 705	23 995	7 203	
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	84 695	7 417	6 207		2 005 465	7 160	5 394	
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	21 680	4 954	3 873		476 000	5 749	4 401	
PRESTATIONS POUR ENFANTS	2 805	4 636	3 739	---	55 955	4 823	4 000	---
PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC	31 125	6 740	7 056		678 765	6 680	7 071	
REVENU DE PENSION DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE ET SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI	21 330	7 462	6 237		478 925	7 468	6 235	
AUTRES REVENUS DU GOUVERNEMENT	58 770	2 362	802		1 422 840	2 278	753	
REVENU DE PLACEMENTS	34 290	6 807	753		849 710	6 908	665	
PENSIONS DE RETRAITE	20 755	19 979	15 393		465 235	22 386	18 573	
AUTRE REVENU EN ESPÈCES	19 340	3 732	901		430 835	4 663	802	

Source : Statistique Canada (2013).



travail : les jeunes Québécoises gagnent un revenu médian qui laisse voir une différence de 226 \$ par rapport à celui des jeunes Québécois. Cet écart s'accroît avec l'âge et persiste à l'âge auquel les responsabilités parentales sont moindres.

Dans la région de l'Estrie, les femmes gagnent 74,2 % du revenu médian d'emploi des hommes. Le revenu des Estriennes est inférieur à celui des Estriens, peu importe l'âge, sauf chez les 15 à 19 ans. L'écart de revenu selon le sexe est cependant faible pour ce groupe d'âge, le revenu médian de ces jeunes femmes n'excédant celui des jeunes hommes que de 185 \$. De 20 à 64 ans, les Estriennes gagnent beaucoup moins que les Estriens, et l'écart se creuse dans les groupes plus âgés. En effet, le revenu médian des femmes de 25 à 29 ans ne représente que 75,7 % de celui des hommes et celui des 55 à 64 ans, un faible 72,3 %. Les femmes de ce dernier groupe d'âge gagnent 8 733 \$ de moins que les hommes. Les revenus médians d'emploi des Estriennes et des Estriens sont inférieurs à ceux des Québécoises et des Québécois. Il n'y a que les jeunes femmes de 15 à 19 ans et les hommes de 20 à 24 ans qui échappent à cette situation.

LA DISTRIBUTION DU REVENU ET LA PAUVRETÉ

LA DISTRIBUTION DU REVENU

La proportion de femmes dont le revenu est inférieur à 20 000 \$ en 2010 se révèle plus importante dans la région de l'Estrie (44,7 %) que dans l'ensemble du Québec (43,2 %). De même, plus d'hommes gagnent moins de 20 000 \$ par année en 2010, soit 32,3 % dans la région par rapport à 31,2 % dans l'ensemble du Québec. À l'opposé, 10,3 % des hommes avec revenu gagnent plus de 70 000 \$ par année dans la région, ce qui représente plus du double de la proportion des femmes (4,6 %). Ces taux sont, dans les deux cas, inférieurs aux moyennes québécoises (respectivement 14,7 % et 6,7 %).

Les quartiles découpent les ménages en quatre groupes égaux, selon l'importance du revenu gagné. Ainsi, le premier quartile regroupe 25 % des ménages ayant le plus faible revenu et le quatrième, 25 % des ménages ayant le revenu le plus

TABLEAU 5.2

PRÉSENCE DE REVENU, REVENU MOYEN ET REVENU MÉDIAN DE LA POPULATION IMMIGRANTE ET NON IMMIGRANTE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, 2011

	FEMMES				HOMMES			
	NON-IMMIGRANTES		IMMIGRANTES		NON-IMMIGRANTS		IMMIGRANTS	
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
POPULATION	2 815 100	100,0	460 685	100,0	2 696 645	100,0	442 310	100,0
SANS REVENU	137 900	4,9	29 045	6,3	101 205	3,8	18 880	4,3
AVEC REVENU	2 677 195	95,1	431 640	93,7	2 595 440	96,2	423 425	95,7
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
REVENU MÉDIAN	24 408	---	20 260	---	34 464	---	26 478	---
REVENU MOYEN	31 079	---	27 815	---	43 178	---	38 498	---
ESTRIE								
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
POPULATION	121 750	100,0	6 530	100,0	117 965	100,0	6 505	100,0
SANS REVENU	5 335	4,4	515	7,9	3 830	3,2	460	7,1
AVEC REVENU	116 415	95,6	6 020	92,2	114 140	96,8	6 040	92,9
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
REVENU MÉDIAN	22 473	---	20 586	---	31 001	---	23 892	---
REVENU MOYEN	28 166	---	26 836	---	37 847	---	33 571	---

Source : Statistique Canada (2013).



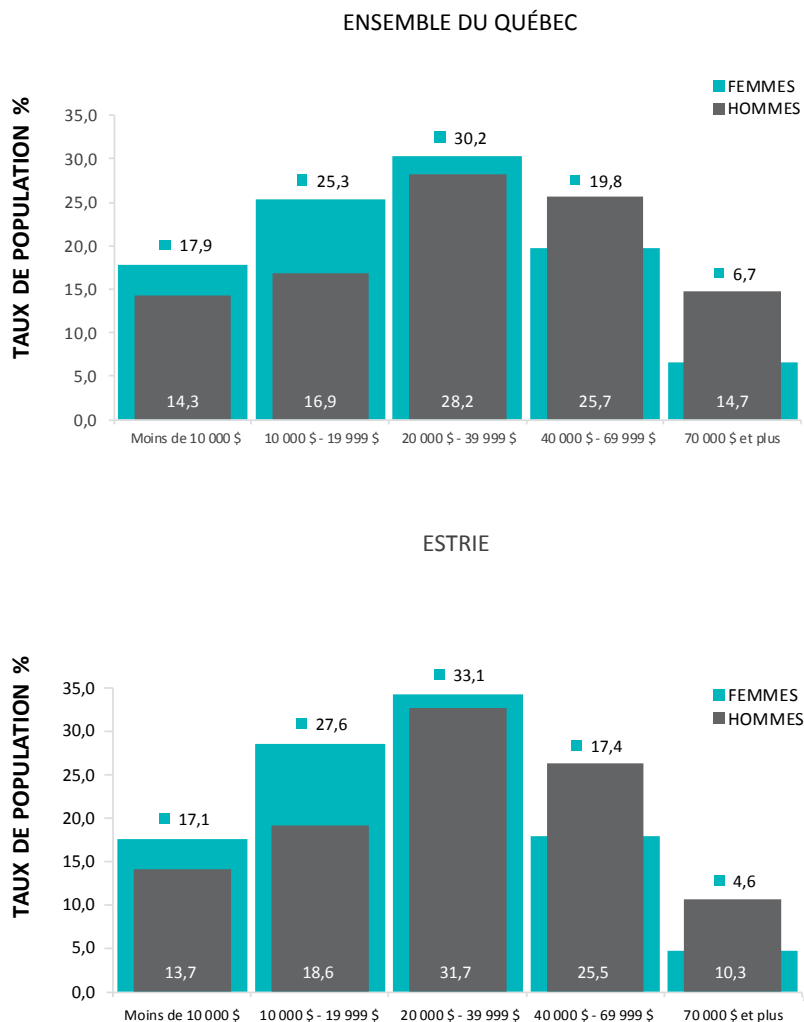
élevé. La comparaison des revenus dans les couples hétérosexuels permet d'établir le nombre de femmes gagnant plus que leur conjoint et leur distribution dans les classes de revenu. À l'intérieur d'un couple hétérosexuel, 27,3 % des Estriennes gagnent plus que la moitié du revenu du ménage (26,9 % au Québec). Tout comme dans l'ensemble du Québec, la proportion de femmes gagnant plus que leur conjoint dans la région est davantage élevée dans les tranches de revenus plus faibles que dans celles qui sont supérieures. Dans la région de l'Estrie, cette proportion est à son maximum chez les femmes pour les ménages dans le quartile des revenus les plus bas (28,2 %), tandis qu'elle passe à 24,0 % dans les quartiles les plus élevés.

LES PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU

Après les régions de Montréal, de la Capitale-Nationale, de la Mauricie, de Laval et de l'Outaouais, c'est dans la région de l'Estrie qu'une plus grande proportion de femmes vivent sous le seuil de faible revenu. Elles se classent mieux que les hommes, qui obtiennent le 4^e rang pour l'importance de leur taux de faible revenu, après les régions de Montréal, de la Mauricie et de la Capitale-Nationale. Cependant, les taux de personnes vivant sous le seuil de faible revenu dans la région de l'Estrie sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec. Dans la région, il y a peu de différence selon le sexe pour le taux de

GRAPHIQUE 5.1

REVENU TOTAL MOYEN DURANT L'ANNÉE DE LA POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET LA TRANCHE DE REVENU, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, 2011



Source : Statistique Canada (2013).



personnes vivant sous le seuil de faible revenu, soit 10,4 % des femmes en comparaison de 10,2 % des hommes de 15 ans et plus dans les ménages privés. Dans l'ensemble du Québec, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses (12,8 %) que les hommes (11,5 %) à vivre sous le seuil de faible revenu. Les 15 à 24 ans obtiennent le taux le plus élevé de femmes et d'hommes vivant sous le seuil de faible revenu dans la région de l'Estrie (respectivement 15,9 % et 15,1 %). Par ailleurs, le pourcentage de femmes de 65 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu dans la région (5,8 %) atteint plus du double de celui des hommes (2,2 %). À noter que l'ENM ne comprend pas les personnes qui vivent dans les institutions, telles que les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou les résidences pour personnes âgées, ce qui exclut de ce fait une

proportion importante de personnes de 65 ans et plus, exclusion plus marquée pour celles âgées de 80 ans et plus. Ainsi, le taux de faible revenu de ce groupe d'âge pourrait être sous-estimé.

Parmi la population immigrante dans la région de l'Estrie, 18,3 % des femmes et 20,1 % des hommes vivent sous le seuil de faible revenu. Chez les immigrantes, ce taux se révèle plus faible dans la région que dans l'ensemble du Québec (21,3 %), tandis qu'il est identique chez les immigrants.

La situation familiale influe fortement sur l'incidence de faible revenu. En effet, les personnes sont moins souvent sous le seuil de faible revenu si elles vivent dans une famille que si elles sont seules. À leur tour, les personnes seules sont moins souvent sous le seuil de faible revenu que celles qui vivent avec des personnes non apparentées. Ainsi, 5,9 % des Estriennes

TABLEAU 5.3

REVENU D'EMPLOI MOYEN ET REVENU D'EMPLOI MÉDIAN DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, 2011

	FEMMES			HOMMES			RATIO FEMMES/HOMMES	
	POPULATION	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN	POPULATION	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN
	NOMBRE	\$		NOMBRE	\$		%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
15-19 ANS	127 980	6 092	5 206	132 615	7 056	5 432	86,3	95,8
20-24 ANS	199 830	14 849	12 358	206 680	18 026	14 721	82,4	83,9
25-29 ANS	204 270	26 946	24 468	211 830	32 872	30 552	82,0	80,1
30-34 ANS	220 155	32 121	29 264	232 375	42 617	39 240	75,4	74,6
35-44 ANS	420 780	38 755	33 913	442 025	52 181	44 638	74,3	76,0
45-54 ANS	516 265	40 616	34 767	537 330	57 085	46 531	71,2	74,7
55-64 ANS	313 565	31 906	25 816	378 170	47 103	35 286	67,7	73,2
65 ANS ET PLUS	73 530	15 310	6 641	140 410	24 111	5 472	63,5	121,4
15 ANS ET PLUS	2 076 385	31 174	25 066	2 281 440	42 282	33 448	73,7	74,9
ESTRIE								
15-19 ANS	4 905	6 172	5 543	5 450	7 045	5 358	87,6	103,5
20-24 ANS	8 270	14 598	12 321	8 265	18 111	15 456	80,6	79,7
25-29 ANS	7 555	23 865	21 146	8 035	29 362	27 922	81,3	75,7
30-34 ANS	7 980	29 476	26 484	8 320	38 064	35 541	77,4	74,5
35-44 ANS	14 805	35 737	31 464	15 320	45 005	39 945	79,4	78,8
45-54 ANS	19 865	35 447	31 073	20 030	49 747	41 092	71,3	75,6
55-64 ANS	13 100	27 322	22 802	16 275	40 313	31 535	67,8	72,3
65 ANS ET PLUS	2 900	9 844	3 978	6 380	16 306	4 208	60,4	94,5
15 ANS ET PLUS	79 370	27 540	22 165	88 075	36 181	29 886	76,1	74,2

Source : Statistique Canada (2013).



vivant dans une famille ont un faible revenu, alors que c'est le cas de 21,8 % des femmes seules et de 42,5 % de celles qui vivent avec des personnes non apparentées. Chez les Estriens, on observe la même tendance dans des proportions respectives de 4,7 %, de 25,8 % et de 34,8 %. Pour ce qui est des immigrantes, les taux sont plus élevés que pour l'ensemble des Estriennes particulièrement dans le cas de celles qui vivent dans une famille (15,2 %) ou qui vivent seules (27,0 %). En ce qui concerne les immigrants, les taux, qui s'établissent respectivement à 13,1 %, à 35,1 % et à 43,4 %, sont supérieurs à ceux de l'ensemble des Estriens dans toutes les situations familiales. Le taux de faible revenu selon la situation familiale dans l'ensemble du Québec est nettement plus fort que dans la région chez les Québécoises vivant seules (6,6 points de pourcentage

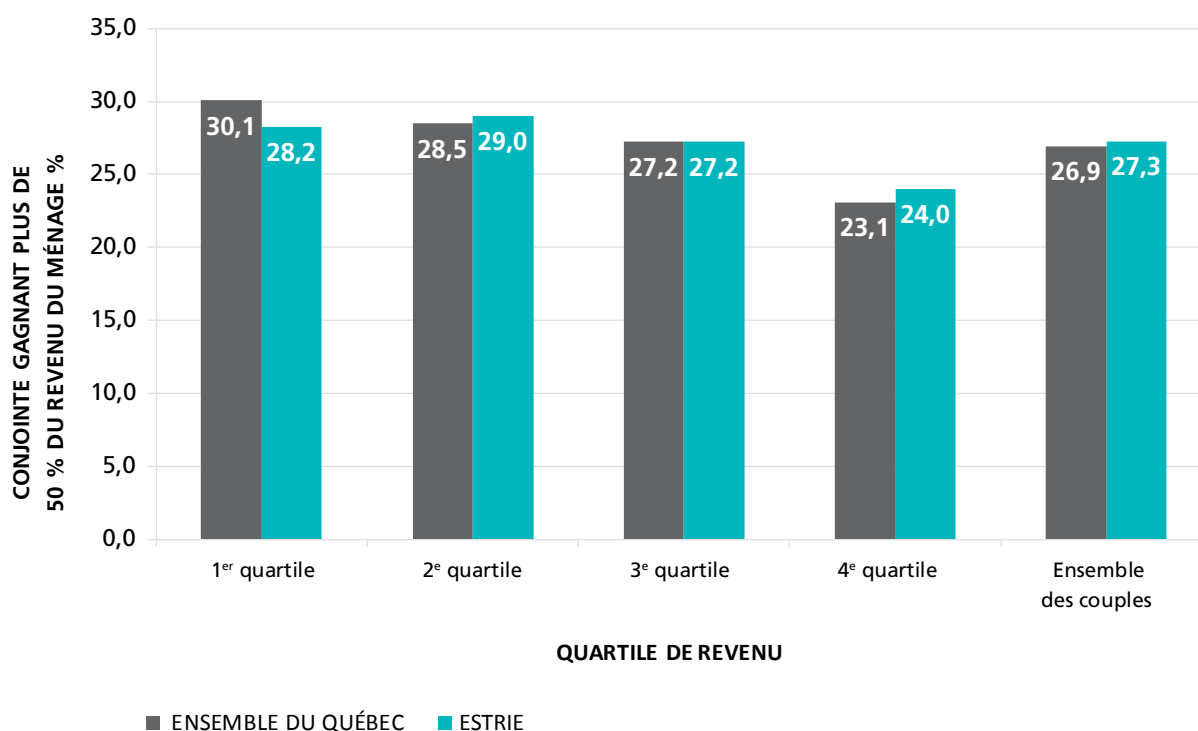
de plus), alors que la différence par rapport à la région de l'Estrie s'avère moins marquée chez les Québécois (0,7 point de pourcentage de plus). En ce qui a trait aux femmes et aux hommes issus de l'immigration, les taux sont aussi plus élevés que dans la région de l'Estrie, surtout lorsque ces personnes vivent seules (41,0 % et 40,5 %).

LA PROPORTION DU REVENU DU MÉNAGE CONSACRÉE AU COÛT DU LOGEMENT

Le coût du logement⁸ représente la charge la plus importante des ménages à faible revenu. En outre, comme il s'agit d'une dépense incompressible, une hausse plus rapide du coût de l'électricité, du chauffage et du loyer ou de l'hypothèque que

GRAPHIQUE 5.2

DISTRIBUTION DU REVENU SELON LE SEXE ET LE QUARTILE DE REVENU DE LA POPULATION EN SITUATION DE COUPLE HÉTÉROSEXUEL VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, 2011



Source : Statistique Canada (2013).

8 Sous la définition du rapport des frais du logement au revenu, on précise que le coût du logement comprend le prix du loyer (pour les locataires) ou le paiement de l'hypothèque (pour les propriétaires) ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, de services municipaux, etc. La proportion du revenu mensuel total moyen d'un ménage consacrée aux dépenses liées au logement est obtenue en divisant le montant total des dépenses liées au logement par le revenu mensuel total du ménage et en multipliant ce résultat par 100 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).



du revenu entraîne une réduction de la marge de manœuvre pour les autres besoins essentiels.

Les propriétaires peuvent récupérer au moins une partie de leurs dépenses de logement en cas de vente de leur propriété, tandis que ce n'est pas le cas pour les locataires. Or, les femmes sont plus fréquemment locataires que les hommes. Dans la région de l'Estrie, 48,0 % des femmes sont locataires, mais seulement 30,9 % des hommes le sont. C'est donc dire que les Estriens tirent davantage profit de ces dépenses que les

Estriennes, tout comme c'est le cas au Québec, où 47,3 % des femmes et 32,5 % des hommes sont locataires.

Plus de la moitié des femmes locataires consacrent au moins le quart de leur revenu au logement, soit 53,7 % dans la région de l'Estrie comparativement à 52,7 % dans l'ensemble du Québec. La population qui doit consacrer au moins la moitié de son revenu au loyer devient ainsi très vulnérable, situation dans laquelle se trouvent 16,5 % des femmes locataires de la région en comparaison de 18,2 % de celles de l'ensemble du Québec.

TABLEAU 5.4

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU SELON LE SEXE, LE GROUPE D'ÂGE ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, 2011

	FEMMES		HOMMES			
	PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
15-24 ANS	77 995	16,4	475 970	75 025	15,0	499 130
25-34 ANS	71 400	13,9	512 125	69 435	13,7	505 735
35-54 ANS	129 060	11,3	1 146 430	130 220	11,6	1 127 445
55-64 ANS	74 485	13,5	551 540	64 000	12,1	526 840
65 ANS ET PLUS	71 225	11,5	617 880	27 525	5,4	511 480
15 ANS ET PLUS	424 160	12,8	3 303 955	366 195	11,5	3 170 635
PERSONNES IMMIGRANTES	98 225	21,3	460 685	89 040	20,1	442 310
PERSONNES NON IMMIGRANTES	312 340	11,1	2 815 100	261 240	9,7	2 696 645
ESTRIE						
15-24 ANS	3 020	15,9	18 955	2 990	15,1	19 860
25-34 ANS	2 165	11,7	18 520	2 320	12,5	18 590
35-54 ANS	3 970	9,5	41 795	4 150	10,2	40 715
55-64 ANS	2 735	11,7	23 435	2 800	12,1	23 170
65 ANS ET PLUS	1 520	5,8	26 005	505	2,2	22 655
15 ANS ET PLUS	13 405	10,4	128 715	12 765	10,2	124 985
PERSONNES IMMIGRANTES	1 195	18,3	6 530	1 305	20,1	6 505
PERSONNES NON IMMIGRANTES	12 000	9,9	121 750	11 250	9,5	117 965

* N'inclut pas la population sur réserves. Dans la région, cela exclut 930 personnes.

Source : Statistique Canada (2013).



TABEAU 5.5

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU SELON LE SEXE, LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES ET LA SITUATION FAMILIALE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, 2011

	PERSONNES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS		PERSONNES EN SITUATION DE COUPLE OU MONOPARENTALE		PERSONNES VIVANT SEULES		PERSONNES VIVANT AVEC DES PERSONNES NON APPARENTÉES	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FEMMES								
TOTAL DES FEMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	424 160	12,8	163 070	7,7	165 535	28,4	50 665	40,0
NON-IMMIGRANTES	312 340	11,1	101 000	5,7	138 585	26,6	40 145	37,7
IMMIGRANTES	98 225	21,3	56 700	17,3	23 985	41,0	6 515	44,6
TOTAL DES FEMMES	3 303 955	100,0	2 116 210	100,0	583 570	100,0	126 805	100,0
NON-IMMIGRANTES	2 815 100	100,0	1 773 590	100,0	520 695	100,0	106 575	100,0
IMMIGRANTES	460 685	100,0	327 950	100,0	58 515	100,0	14 600	100,0
HOMMES								
TOTAL DES HOMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	366 195	11,5	118 905	6,2	134 835	26,5	58 980	38,5
NON-IMMIGRANTS	261 240	9,7	70 360	4,4	107 410	24,2	42 795	34,5
IMMIGRANTS	89 040	20,1	44 110	14,5	23 295	40,5	9 950	48,2
TOTAL DES HOMMES	3 170 635	100,0	1 929 840	100,0	507 865	100,0	153 125	100,0
NON-IMMIGRANTS	2 696 645	100,0	1 612 450	100,0	443 370	100,0	124 200	100,0
IMMIGRANTS	442 310	100,0	303 900	100,0	57 470	100,0	20 630	100,0
ESTRIE								
FEMMES								
TOTAL DES FEMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	13 405	10,4	4 915	5,9	5 310	21,8	2 125	42,5
NON-IMMIGRANTES	12 000	9,9	4 170	5,3	5 035	21,4	1 910	41,6
IMMIGRANTES	1 195	18,3	700	15,2	215	27,0	125	43,1
TOTAL DES FEMMES	128 715	100,0	83 935	100,0	24 370	100,0	5 005	100,0
NON-IMMIGRANTES	121 750	100,0	79 125	100,0	23 505	100,0	4 590	100,0
IMMIGRANTES	6 530	100,0	4 610	100,0	795	100,0	290	100,0
HOMMES								
TOTAL DES HOMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	12 765	10,2	3 680	4,7	5 635	25,8	1 920	34,8
NON-IMMIGRANTS	11 250	9,5	3 095	4,2	5 190	25,0	1 755	34,3
IMMIGRANTS	1 305	20,1	550	13,1	330	35,1	115	43,4
TOTAL DES HOMMES	124 985	100,0	78 160	100,0	21 875	100,0	5 510	100,0
NON-IMMIGRANTS	117 965	100,0	73 790	100,0	20 745	100,0	5 115	100,0
IMMIGRANTS	6 505	100,0	4 195	100,0	940	100,0	265	100,0

Source: Statistique Canada (2013).



TABEAU 5.6

PORTION DU REVENU CONSACRÉE AU LOGEMENT DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE DU PRINCIPAL SOUTIEN DU MÉNAGE ET LA SITUATION FAMILIALE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, 2011

	POPULATION DE 15 ANS ET PLUS		PERSONNES DANS LES MÉNAGES CONSACRANT 25 % ET PLUS DE LEUR REVENU AU LOGEMENT		PERSONNES DANS LES MÉNAGES CONSACRANT 50 % ET PLUS DE LEUR REVENU AU LOGEMENT		SANS OBJET*	
	NOMBRE	TAUX DU MODE D'OCCUPATION %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FEMMES								
PROPRIÉTAIRE	735 005	52,5	186 600	25,4	53 945	7,3	5 850	0,8
LOCATAIRE	662 695	47,3	349 465	52,7	120 815	18,2	2 640	0,4
LOGEMENT DE BANDE	3 555	0,3	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	1 401 255	100,0	536 075	38,3	174 765	12,5	12 045	0,9
HOMMES								
PROPRIÉTAIRE	1 342 635	67,3	246 550	18,4	70 820	5,3	16 640	1,2
LOCATAIRE	648 505	32,5	275 115	42,4	107 055	16,5	4 465	0,7
LOGEMENT DE BANDE	2 825	0,1	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	1 993 965	100,0	521 670	26,2	177 880	8,9	23 930	1,2
ESTRIE								
FEMMES								
PROPRIÉTAIRE	29 480	52,0	6 645	22,5	1 895	6,4	375	1,3
LOCATAIRE	27 175	48,0	14 585	53,7	4 490	16,5	50	0,2
LOGEMENT DE BANDE	100,0	---	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	56 655		21 215	37,4	6 380	11,3	420	0,7
HOMMES								
PROPRIÉTAIRE	56 135	69,1	9 555	17,0	2 495	4,4	1 410	2,5
LOCATAIRE	25 085	30,9	11 030	44,0	4 080	16,3	205	0,8
LOGEMENT DE BANDE	100,0	---	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	81 225		20 595	25,4	6 580	8,1	1 610	2,0

* Sont ici inclus les ménages agricoles, les ménages vivant dans une réserve et les ménages dont le revenu est égal ou inférieur à zéro.

Source : Statistique Canada (2013).

LA SANTÉ

Dans la région de l'Estrie, les femmes ont toujours une espérance de vie plus longue que les hommes et sont moins touchées qu'eux par le cancer. De manière générale, elles adoptent des habitudes de vie plus favorables à leur santé : elles sont notamment moins nombreuses à afficher un surplus de poids. Toutefois, l'Estrie est la région du Québec où l'on trouve la plus grande proportion de fumeuses.





L'ÉTAT GÉNÉRAL

En 2008, dans la région de l'Estrie, les femmes et les hommes ont, à la naissance, une espérance de vie respective de 83,4 ans⁹ et de 78,5 ans, de sorte que les femmes y vivent en moyenne 4,9 ans de plus que les hommes. Cette réalité diffère de celle de l'ensemble du Québec, où l'espérance de vie des femmes est de 82,9 ans. Par contre, l'espérance de vie à la naissance des Estriens s'apparente à celle des Québécois (78,3 ans). La région se classe ainsi au 4^e rang des 18 régions sociosanitaires du Québec où l'espérance de vie est la meilleure pour les femmes (*ex æquo* avec la région de la Capitale-Nationale) et au 3^e rang pour les hommes (*ex æquo* avec les régions de la Montérégie et de Montréal).

L'espérance de vie en bonne santé des femmes se rapproche davantage de celle des hommes. Cet indicateur soustrait les années de vie avec des incapacités de la durée de vie totale. En 2006, à la naissance, l'espérance de vie en bonne santé atteint 68,8 ans chez les Estriennes comparativement à 66,4 ans chez les Estriens (68,3 ans pour les Québécoises en regard de 66,5 ans pour les Québécois). En comparaison de l'ensemble du Québec, la région de l'Estrie se classe au 6^e rang des régions où l'espérance de vie en bonne santé est la meilleure, et ce, tant pour les femmes que pour les hommes.

Selon le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), la « perception que les personnes ont de leur santé est reconnue comme une mesure fiable et valide de l'état de santé d'une population » (2011, p. 33). En 2010, dans la région de l'Estrie, 9,0 % des femmes (9,3 % au Québec) comparativement à 12,0 % des hommes (10,4 % au Québec) considèrent que leur état de santé est passable ou mauvais.

LA MORTALITÉ

En 2008, le taux ajusté de mortalité pour l'ensemble des causes de décès chez les femmes et les hommes de la région de l'Estrie équivaut au 4^e taux le plus faible parmi les 18 régions sociosanitaires du Québec. Il est de 616,3 pour 100 000 en 2008 chez les Estriennes comparativement à 854,9 pour 100 000 chez les Estriens. Depuis 1988, le taux de mortalité régional a baissé de 156,2 points pour 100 000 chez les femmes et de 506,6 points pour 100 000 chez les hommes.

Dans la région de l'Estrie comme au Québec, les tumeurs malignes sont devenues la cause la plus importante de mortalité : en 2008, elles atteignent un taux de 192,0 pour 100 000¹⁰ chez les Estriennes (contre 206,6 au Québec) et de 295,6 pour 100 000 chez les Estriens (en comparaison de 296,2 au Québec). Le taux de mortalité régional attribuable à l'appareil circulatoire, quant à lui, s'établit à 168,2 pour 100 000 chez les femmes (par rapport à 166,5 au Québec) et à 222,4 chez les hommes (contre 232,5 au Québec). Dans la région, comme dans l'ensemble du Québec d'ailleurs, le taux de mortalité attribuable à l'appareil circulatoire a fortement diminué en vingt ans. Alors qu'en 1988 c'était le taux de mortalité le plus élevé tant chez les femmes que chez les hommes, deux décennies plus tard, il a chuté de 176,8 points de pourcentage pour 100 000 chez les femmes et de 346,1 points chez les hommes.

En 2008, le taux de mortalité par suicide se situe à 7,6 pour 100 000 chez les Estriennes et à 28,4 chez les Estriens comparativement à 7,2 pour 100 000 chez les Québécoises et à 24,0 chez les Québécois.

9 Ce taux est statistiquement plus élevé que celui qui a été obtenu pour l'ensemble du Québec.

10 Ce taux est statistiquement plus faible que celui qui a été obtenu pour l'ensemble du Québec.



TABLEAU 6.1

**INDICATEURS DE SANTÉ SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION SOCIOSANITAIRE DE L'ESTRIE, 1988, 2006, 2008 ET 2010**

		ESTRIE		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
		FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
ÉTAT GÉNÉRAL					
		ANNÉES			
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE (MOYENNE SUR 5 ANS)	2008	83,4 r	78,5	82,9	78,3
	1988	79,9	72,1	79,7	72,2
ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À LA NAISSANCE	2006	68,8	66,4	68,3	66,5
ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À 65 ANS	2006	11,4	10,7	11,0	10,7
		TAUX%			
PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ	2010	9,0	12,0	9,3	10,4
MORTALITÉ					
		TAUX ANNUEL AJUSTÉ SUR 5 ANS POUR 100 000			
ENSEMBLE DES CAUSES	2008	616,3	854,9	629,5	862,5
	1988	772,5	1361,5	772,0	1339,8
MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE	2008	168,2	222,4	166,5	232,5
	1988	345,0	568,5	349,5	565,4
TUMEURS MALIGNES	2008	192,0 t	295,6	206,6	296,2
	1988	187,1 t	356,3	207,3	372,0
SUICIDES	2008	7,6	28,4	7,2	24,0
	1988	8,0	30,5	7,7	27,4
MALADIES					
		TAUX%			
PROBLÈME D'HYPERTENSION	2008	21,4	22,5	19,1	17,0
		TAUX ANNUEL AJUSTÉ SUR 5 ANS POUR 100 000			
INCIDENCE DU CANCER – ENSEMBLE DES TUMEURS MALIGNES	2006	457,2	573,2	459,2	590,5
INCIDENCE DU CANCER DU SEIN CHEZ LA FEMME OU DE LA PROSTATE CHEZ L'HOMME	2006	123,7	122,6	133,2	123,5
INCIDENCE DU CANCER DU POUMON	2006	62,7	113,7	68,2	121,2
INCIDENCE DU CANCER DU CÔLON OU DU RECTUM	2006	59,9	74,7	56,9	85,1
SANTÉ MENTALE					
		TAUX%			
PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ MENTALE	2010	3,9 w	2,8 w	4,0	4,0
STRESS QUOTIDIEN ÉLEVÉ	2008	22,7	27,0	27,0	26,4
DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE	2008	19,1	17,4	23,2	16,6
INSATISFACTION DE LA VIE EN GÉNÉRAL	2008	--- x	--- x	2,4	2,6
IDÉES SUICIDAIRES	2008	3,4 w	2,4 w	2,8	2,7
FAIBLE SOUTIEN	2010	8,2 w	--- x	10,0	14,0
HABITUDES DE VIE ET ENVIRONNEMENT					
		TAUX%			
CONSOMMATION MOINS DE 5 FOIS PAR JOUR DE FRUITS ET DE LÉGUMES	2010	40,3	50,6 t	39,7	56,7
12 ÉPISODES DE CONSOMMATION ÉLEVÉE D'ALCOOL PAR ANNÉE	2010	8,8 w	27,0	10,8	25,7
FUMEURS	2010	28,9 r	28,3	20,6	25,3
SURPLUS DE POIDS	2010	41,9	53,0 t	42,4	58,5
PRISE DE TENSION	2008	86,3	84,2	85,2	82,6
FAIBLE APPARTENANCE À LA COMMUNAUTÉ	2010	--- x	10,1 w	10,3	11,4
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	2008	4,9 w	8,6 w	6,4	5,6
		NOMBRE			
RETRAIT PRÉVENTIF DU TRAVAIL POUR GROSSESSE OU ALLAITEMENT	2010	1 714	---	38 110	---
		TAUX POUR 1 000 (‰)			
RETRAIT PRÉVENTIF DU TRAVAIL POUR GROSSESSE OU ALLAITEMENT SUR LA POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE	2010	23,2	---	19,6	---

r: Statistiquement plus élevée que le Québec.

t: Statistiquement plus faible que le Québec.

w: Coefficient de variation plus grand que 16,6 et plus petit ou égal à 33,3 (prudence).

x: Coefficient de variation plus grand que 33,3 (à titre indicatif).

Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



LES MALADIES

En 2008, dans la région de l'Estrie, à l'encontre de ce qui se passe dans l'ensemble du Québec, l'hypertension touche une moins grande proportion de femmes (21,4 % comparativement à 19,1 %) que d'hommes (22,5 % en comparaison de 17,0 %).

En 2006, moins de femmes que d'hommes de la région de l'Estrie et du Québec souffraient du cancer : cette maladie touchait 457,2 Estriennes sur 100 000 et 573,2 Estriens sur 100 000 en regard de 459,2 sur 100 000 Québécoises et de 590,5 sur 100 000 Québécois.

Dans la région de l'Estrie, le cancer du sein est le plus courant chez les femmes (27,1 % des cas), suivi du cancer du poumon (13,7 % des cas) puis de celui du côlon-rectum (13,1 % des cas). Chez les Estriens, le cancer de la prostate est le plus fréquent (21,4 % des cas), suivi de celui du poumon (19,8 % des cas) puis du cancer du côlon-rectum (13,0 % des cas).

LA SANTÉ MENTALE

Divers indicateurs donnent un aperçu de la santé mentale de la population. Des problèmes de santé mentale peuvent avoir des répercussions sur la vie personnelle ou sur le fonctionnement des organisations, ce qui entraîne notamment des absences et des frais de fonctionnement. Selon les chiffres de 2010, dans la région de l'Estrie, 3,9 %¹¹ des femmes en regard de 2,8 %¹² des hommes ont une mauvaise perception de leur santé mentale, alors qu'en moyenne, au Québec, c'est le cas d'autant d'hommes que de femmes (4,0 %). En 2008, 22,7 % des Estriennes (contre 27,0 % des Québécoises) et 27,0 % des Estriens (contre 26,4 % des Québécois) de 18 ans et plus mentionnent éprouver un stress quotidien élevé. La détresse psychologique atteint davantage les femmes que les hommes, et ce, tant dans la région (19,1 % des Estriennes en regard de 17,4 % des Estriens) qu'au Québec (respectivement 23,2 % et 16,6 %). Dans la région, 3,4 %¹³ des femmes (contre 2,8 % au Québec) et 2,4 %¹⁴ des hommes (par rapport à 2,7 % au Québec) disent avoir eu des idées suicidaires.

L'ENVIRONNEMENT ET LES HABITUDES DE VIE

L'environnement physique et psychologique ainsi que les habitudes de vie influent sur l'état de santé de la population. Le tabagisme, par exemple, expose la population à des risques accrus de cancer et d'autres maladies graves, ce qui peut avoir des conséquences importantes à long terme sur la santé de la population. Par contre, la vérification périodique de la pression artérielle à l'occasion d'une visite médicale permet la détection précoce des problèmes d'hypertension et peut en réduire les conséquences. Par ailleurs, un environnement physique et social difficile est souvent associé à une moins bonne santé.

En 2010, dans la région de l'Estrie, la proportion de la population qui fume parmi les femmes de 12 ans et plus est statistiquement supérieure (28,9 %) à celle de l'ensemble des Québécoises (20,6 %). D'ailleurs, c'est dans la région que l'on trouve la plus grande proportion de femmes aux prises avec cette dépendance. Les hommes fument également dans une proportion analogue à celles des femmes, soit 28,3 % (25,3 % au Québec). La proportion des Estriennes chez qui on note une consommation élevée d'alcool fréquente (12 épisodes par année) s'élève à 8,8 %¹⁵ en regard de 10,8 % chez les Québécoises. Cette proportion atteint 27,0 % chez les Estriens comparativement à 25,7 % chez les Québécois. Dans la région, comme au Québec, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à souffrir d'un surplus de poids (41,9 % des Estriennes et 53,0 %¹⁶ des Estriens en regard de 42,4 % des Québécoises et de 58,5 % des Québécois). En ce qui concerne cet indicateur, l'Estrie se classe d'ailleurs au 4^e rang chez les femmes et au 1^{er} rang chez les hommes parmi l'ensemble des régions sociosanitaires qui enregistrent les plus bas taux. En outre, l'insécurité alimentaire touche, en 2008, 4,9 %¹⁷ des Estriennes comparativement à 8,6 %¹⁸ des Estriens, alors que, dans l'ensemble du Québec, cette problématique concerne plus souvent les femmes (6,4 % des Québécoises en regard de 5,6 % des Québécois).

11 L'écart-type de ce taux étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.

12 L'écart-type de ce taux étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.

13 L'écart-type de ce taux étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.

14 L'écart-type de ce taux étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.

15 L'écart-type de ce taux étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.

16 Ce taux est statistiquement plus faible que celui qui a été obtenu pour l'ensemble du Québec.

17 L'écart-type de ce taux étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.

18 L'écart-type de ce taux étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.



TABEAU 6.2

**CERTAINS SERVICES DE SANTÉ SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION SOCIOSANITAIRE DE L'ESTRIE, 1998, 2004, 2006, 2008 ET 2010**

SERVICES DE SANTÉ	INDICATEUR	ANNÉE	ESTRIE			ENSEMBLE DU QUÉBEC			TAUX DE POPULATION VULNÉRABLE DES GMF	
			FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL	ESTRIE	ENSEMBLE DU QUÉBEC
			%		NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ABSENCE DE MÉDECIN DE FAMILLE	TAUX	2008	17,8	34,1		19,6	34,3			
GMF	NOMBRE	2010			12			209		
		2008			10			163		
		2006			7			108		
		2004			4			76		
GMF – BÉNÉFICIAIRES INSCRITS	POPULATION TOTALE	2010			121 629			2 263 240		
		2008			87 484			1 381 230		
		2006			53 086			800 719		
		2004			7 378			194 591		
	POPULATION VULNÉRABLE	2010			42 495			759 691	34,9	33,6
		2008			25 587			385 477	29,2	27,9
		2006			12 207			183 416	23,0	22,9
		2004			1 797			55 902	24,4	28,7
MAMMOGRAPHIE, DE 50 À 69 ANS	TAUX	2008	70,5 r			67,3				
		2006	72,7			65,8				
		2004	72,5 t			63,6				
		1998	64,3			55,7				
	TEST DE DÉPISTAGE	2008	62,1			55,6				
	TEST DE DIAGNOSTIC	2008	8,3			11,7				
TEST PAP DEPUIS 3 ANS, DE 20 À 69 ANS	TAUX	2008	65,3			69,6				
POPULATION DE 65 ANS ET PLUS EN INSTITUTION DE SANTÉ	TAUX	2006	12,6	5,9		10,7	5,6			
CONSULTATION D'UN MÉDECIN DE FAMILLE	TAUX	2010	77,3	---		77,5	65,1			
		2008	79,4	69,2		77,4	62,9			
OMNIPRATICIENNES ET OMNIPRATICIENS	NOMBRE	2010			370			8 063		
		2006			354			7 565		
	TAUX POUR 100 000 PERSONNES	2010			120,0			102,3		
		2006			117,6			99,1		

r: Statistiquement plus élevée que le Québec.

t: Statistiquement plus faible que le Québec.

Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



Au travail, on a procédé, en 2010, au retrait préventif de 1 714 femmes enceintes ou allaitant : elles étaient parmi les 38 110 Québécoises qui en ont bénéficié. Si l'on compare ces données à celles de la population active dans l'ENM, cela correspond à 23,2% de la main-d'œuvre féminine de la région comparativement à 19,6% de celle de l'ensemble du Québec.

LES SOINS DE SANTÉ

Dans la région de l'Estrie, on compte 370 omnipraticiennes et omnipraticiens en 2010. La proportion de médecins généralistes par rapport à la population de la région est passée de 117,6 pour 100 000 en 2006 à 120,0 pour 100 000 en 2010, soit des ratios qui demeurent supérieurs aux moyennes québécoises (99,1 pour 100 000 en 2006 et 102,3 pour 100 000 en 2010). Dans la région, on répertorie, en 2010, 12 groupes de médecine familiale (GMF) qui offrent des services à une population de 121 629 personnes. Pour l'ensemble du Québec, 209 GMF sont alors au service de 2 263 240 personnes. La proportion de la population touchée qui est vulnérable est en croissance, tant dans la région (où elle est passée de 24,4 % en 2004 à 34,9 % en 2010) qu'au Québec (où elle s'établissait à 28,7 % en 2004 et à 33,6 % en 2010). Cependant, l'accès aux services de santé ne rejoint pas l'ensemble de la population. En effet, 17,8 % des Estriennes en regard de 34,1 % des Estriens n'ont pas de médecin de famille, soit des taux légèrement moins élevés que dans l'ensemble du Québec (respectivement 19,6 % et 34,3 %).

Au cours des trois années précédant 2008, 65,3 % des Estriennes de 20 à 69 ans ont passé un test PAP¹⁹ comparativement à 69,6 % des Québécoises. En dix ans, le pourcentage des Estriennes de 50 à 69 ans ayant subi une mammographie

a augmenté de 6,2 points de pourcentage : alors qu'il était de 64,3 % en 1998, ce taux atteignait 70,5 % en 2008.

Une grande partie des soins médicaux que les femmes reçoivent sont liés à la reproduction. D'ailleurs, alors qu'elles sont âgées de 15 à 59 ans, elles reçoivent davantage de soins que les hommes, et ce, tant dans la région de l'Estrie que dans l'ensemble du Québec. On constate également que les coûts unitaires des actes médicaux sont plus élevés pour elles pendant cette période.

Dans la région de l'Estrie, il en coûte 395 \$ pour les actes médicaux concernant les femmes âgées de 15 à 34 ans et 376 \$ dans le cas de celles qui sont âgées de 35 à 44 ans (comparativement à 413 \$ pour les Québécoises de 15 à 44 ans); pour ce qui est des hommes de 15 à 34 ans et de ceux qui sont âgés de 35 à 44 ans, cela revient à 255 \$ et à 326 \$ (comparativement à 246 \$ et à 302 \$ dans le cas des Québécois de ces deux groupes d'âge). À partir de 60 ans, le coût moyen des actes médicaux que les hommes reçoivent dépasse celui des femmes. Chez les 70 ans et plus, la proportion de personnes recevant des soins diffère peu selon le sexe dans l'ensemble du Québec.

LA REPRODUCTION ET LA SANTÉ MATERNELLE

LA FÉCONDITÉ

L'indice synthétique de fécondité moyen chez les Estriennes de 15 à 49 ans, lequel mesure le nombre d'enfants qu'aurait une cohorte de femmes dans leur vie si leur taux de fécondité était identique au taux actuel, atteignait, en 2008, 1,66, alors qu'en 1998 il se situait à 1,65. Au Québec, cet indice s'établissait à 1,63 en 2008 et à 1,58 en 1998.



De même, l'indice synthétique de grossesse – qui mesure le nombre moyen de grossesses qu'aurait une cohorte de femmes si elles étaient soumises, au cours de leur période de procréation, aux taux de grossesse par âge observés pendant une période donnée – atteignait 2,17 en 2007 chez les Estriennes de 14 à 49 ans comparativement à 2,29 chez les Québécoises. Les Estriennes ont tendance à avoir des enfants un peu plus jeunes que la moyenne québécoise. Ainsi, l'âge moyen des mères à la maternité s'établit à 28,0 ans en 2008 dans la région de l'Estrie comparativement à 29,1 ans au Québec.

Dans la région de l'Estrie, la proportion la plus élevée de grossesses se trouve chez les femmes de 25 à 29 ans, chez qui le taux atteint 154,9‰ en 2007. Ce taux a légèrement augmenté par rapport à 2002, alors qu'il était de 152,0‰. Ces taux sont statistiquement plus élevés que ceux de l'ensemble du Québec (143,3‰ en 2002 et en 2007). L'évolution du nombre de grossesses varie selon le groupe d'âge, diminuant chez les plus jeunes et augmentant chez les plus âgées. Ainsi, le taux de grossesse des Estriennes de 14 à 19 ans est passé de 36,8‰ en 2002 à 28,5‰ en 2007. Chez celles qui sont âgées de 20 à 24 ans, ce taux a aussi diminué: il a chuté de 114,4‰²⁰ en 2002 à 97,5‰²¹ en 2007. En contrepartie, à l'instar de ce

TABLEAU 6.3

SERVICES MÉDICAUX REÇUS PAR PERSONNE PARTICIPANTE SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION SOCIOSANITAIRE DE L'ESTRIE, 2010

	PERSONNES PARTICIPANTES		POPULATION 2011		PERSONNES PARTICIPANTES/POPULATION 2011		SERVICES/PERSONNE PARTICIPANTE		COÛT/PERSONNE PARTICIPANTE	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
	NOMBRE				%				\$	
ENSEMBLE DU QUÉBEC										
14 ANS ET MOINS	411 007	439 189	572 820	597 600	71,8	73,5	4,5	4,9	204	233
15-34 ANS	806 324	556 471	995 795	1 007 490	81,0	55,2	7,3	5,2	413	246
35-44 ANS	428 207	338 875	508 305	510 725	84,2	66,4	7,9	6,2	413	302
45-59 ANS	812 177	694 356	934 240	917 310	86,9	75,7	9,3	8,0	461	424
60-69 ANS	419 459	380 824	471 060	444 980	89,0	85,6	12,4	12,0	646	678
70 ANS ET PLUS	467 284	329 518	501 860	352 620	93,1	93,4	17,9	19,3	976	1 096
TOTAL	3 344 458	2 739 233	3 984 080	3 830 725	83,9	71,5	9,8	8,9	518	474
ESTRIE										
14 ANS ET MOINS	15 102	16 739	21 990	23 735	68,7	70,5	4,4	4,6	199	216
15-34 ANS	30 812	21 526	37 580	38 750	82,0	55,6	7,4	5,1	395	255
35-44 ANS	14 779	11 875	17 615	17 950	83,9	66,2	7,4	6,2	376	326
45-59 ANS	31 404	26 929	36 675	35 575	85,6	75,7	8,5	7,6	420	411
60-69 ANS	17 900	17 044	20 610	20 345	86,9	83,8	11,3	10,6	595	602
70 ANS ET PLUS	19 581	13 971	21 345	15 185	91,7	92,0	15,4	17,0	831	963
TOTAL	129 578	108 084	155 825	151 535	83,2	71,3	9,2	8,5	480	457

Source : Institut de la statistique du Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023).

20 Ce taux est statistiquement plus élevé que celui de l'ensemble du Québec.

21 Ce taux est statistiquement plus élevé que celui de l'ensemble du Québec.



TABLEAU 6.4

**INDICATEURS DE SANTÉ DE LA REPRODUCTION CHEZ LES FEMMES, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE L'ESTRIE, 1998, 2002, 2007-2009 ET 2011**

		ESTRIE		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
		FEMMES	TOTAL	FEMMES	TOTAL
GROSSESSES					
GROSSESSES DE 14 À 49 ANS	INDICE SYNTHÉTIQUE DE GROSSESSE (NOMBRE MOYEN SUR 5 ANS)	2007	2,17		2,29
		2002	2,16		2,22
FÉCONDITÉ DE 15 À 49 ANS	INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ (NOMBRE MOYEN SUR 5 ANS)	2008	1,66		1,63
		2007	1,63		1,58
		2002	1,57		1,48
		1998	1,65		1,58
IVG DE 14 À 49 ANS	IVG POUR 100 NAISSANCES VIVANTES (MOYENNE SUR 5 ANS) (%)	2009	27,8		33,6
		2007	30,3		37,8
		2002	34,3		42,2
		1998	28,6		36,1
TAUX DE GROSSESSE SELON L'ÂGE					
FÉCONDITÉ DE 15 À 49 ANS	AGE MOYEN À LA NAISSANCE (MOYENNE SUR 5 ANS)	2008	28,0		29,1
		2007	27,8		29,0
		2002	27,2		28,4
		1998	27,2		28,3
GROSSESSES DE 14 À 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	28,5		28,3
		2002	36,8		35,6
GROSSESSES DE 20 À 24 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	97,5 <i>r</i>		92,1
		2002	114,4 <i>r</i>		102,5
GROSSESSES DE 25 À 29 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	154,9 <i>r</i>		143,3
		2002	152,0 <i>r</i>		143,3
GROSSESSES DE 30 À 34 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	109,0 <i>t</i>		124,7
		2002	89,0 <i>t</i>		105,8
GROSSESSES DE 35 À 49 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	12,9 <i>t</i>		19,3
		2002	11,4 <i>t</i>		17,2
GROSSESSES À L'ADOLESCENCE					
GROSSESSES DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	14,1		14,2
		2002	19,4		18,9
IVG DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	10,0		11,0
NAISSANCES DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	3,6		3,0
GROSSESSES 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	57,2		57,5
		2002	68,9		66,5
		1998	68,3		68,6
IVG 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	33,1		35,7
NAISSANCES 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	22,9 <i>r</i>		19,9
MATERNITÉ					
NAISSANCES CHEZ LES MÈRES DE MOINS DE 11 ANS DE SCOLARITÉ	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (%)	2007	10,2		9,7
		2002	12,3 <i>t</i>		13,5
		1998	13,9		14,7
FEMMES SUIVIES DANS LES SIPPE	TAUX (%)	2011	80,9		82,2
		2009	93,0		69,0
LITS DE SOINS DE NOUVEAU-NÉS	NOMBRE DE LITS / 100 000 PERSONNES	2009		19	20
		2008		19	21
		2007		19	21
		2002		21	22
		1998		23	23
NAISSANCES FAIBLE POIDS	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (%)	2009	5,7		5,7
		2008	5,8		5,7
		2007	5,8		5,7
		2002	6,0		5,7
		1998	6,4		6,0
MORTALITÉ INFANTILE TOTALE	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (‰)	2008		4,1	4,6
		2007		4,4	4,7
		2002		5,2	5,0
		1998		5,1	5,3

r : Statistiquement plus élevée que le Québec.

t : Statistiquement plus faible que le Québec.

Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



qui s'est passé au Québec, une hausse importante du taux de grossesse s'est produite chez les femmes de 30 à 34 ans, où il atteint 109,0%²² en 2007 en comparaison de 89,0%²³ en 2002.

En ce qui a trait plus particulièrement au taux de grossesse chez les adolescentes de la région de l'Estrie, en 2007, il est de 14,1% chez les jeunes de 14 à 17 ans (14,2% au Québec) et de 57,2% chez celles qui sont âgées de 18 ou 19 ans (57,5% au Québec). Cependant, toutes ne rendent pas leur grossesse

à terme : en 2007, 10,0% des adolescentes de 14 à 17 ans et 33,1% des jeunes femmes de 18 ou 19 ans ont eu recours à une interruption volontaire de grossesse (IVG), soit des taux qui ne sont pas statistiquement inférieurs aux moyennes provinciales (respectivement 11,0% et 35,7%). En considérant les avortements naturels qui surviennent, on observe dans la région, en 2007, un taux de 3,6% concernant les naissances chez les adolescentes de 14 à 17 ans (3,0% au Québec) et de 22,9% chez les jeunes femmes de 18 ou 19 ans, ce qui représente un taux statistiquement plus élevé que celui de l'ensemble du Québec (19,9%).

TABLEAU 6.5

LÉSIONS PROFESSIONNELLES ET RISQUES ASSOCIÉS AU TRAVAIL ET PROPORTION DE PERSONNES AU TRAVAIL AYANT EU DES TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES (TMS) LIÉS À L'EMPLOI PRINCIPAL ACTUEL SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION SOCIOSANITAIRE DE L'ESTRIE, 2008 ET 2011

	ESTRIE	ENSEMBLE DU QUÉBEC	ESTRIE	ENSEMBLE DU QUÉBEC
	FEMMES		HOMMES	
LÉSIONS EN 2011 (NOMBRE)	1 175	29 369	2 383	61 661
PERSONNES AYANT TRAVAILLÉ EN 2010-2011	73 800	1 947 635	80 410	2 137 485
TAUX PAR PERSONNE ACTIVE EXPÉRIMENTÉE (‰)	15,9	15,1	29,6	28,8
FACTEURS DE RISQUES 2008 (‰)				
CONTRAINTES PHYSIQUES*	18,6	14,0	38,0	30,5
TENSIONS**	18,3	16,3	12,3	12,4
TMS***	25,0	23,7	17,2	16,2

- * La valeur est significativement plus faible chez les femmes que chez les hommes dans la région et dans l'ensemble du Québec, au seuil de 5%. Les valeurs régionales sont significativement plus élevées que dans l'ensemble du Québec.
- ** La valeur est significativement plus élevée chez les femmes que chez les hommes dans la région comme au Québec, au seuil de 5%. Elle n'est pas significativement différente de celle de l'ensemble du Québec pour les femmes. Le coefficient de variation, pour hommes de la région, est entre 15% et 25% : interpréter avec prudence.
- *** La valeur est significativement plus élevée chez les femmes que chez les hommes dans la région comme au Québec. Cependant, les valeurs régionales ne sont pas significativement différentes de celles de l'ensemble du Québec, au seuil de 5%.

Source : Institut de la statistique du Québec (2012).

22 Ce taux est statistiquement plus faible que celui de l'ensemble du Québec.

23 Ce taux est statistiquement plus faible que celui de l'ensemble du Québec.



Plus globalement, chez les femmes de 14 à 49 ans, on enregistre, dans la région de l'Estrie, une proportion de 27,8 IVG pour 100 naissances vivantes en 2009 comparativement à 33,6 au Québec.

LA MATERNITÉ

On considère les indicateurs de naissances de faible poids et de mortalité infantile comme pertinents pour évaluer la santé des femmes. Ainsi, le taux de naissances de faible poids atteignait 5,7 % en 2009 tant dans la région de l'Estrie qu'au Québec, alors qu'en 2002 il se situait à 6,0 % dans la région et à 5,7 % au Québec. Quant à la mortalité infantile, elle est passée, dans la région, de 5,1‰ naissances vivantes en 1998 à 4,1‰ en 2008 et, dans l'ensemble du Québec, de 5,3 à 4,6‰.

Les études de santé publique relient généralement la faible scolarité des mères à des risques accrus en matière de santé. En 2007, les mères faiblement scolarisées avaient donné naissance à 10,2 % des enfants dans la région de l'Estrie (9,7 % au Québec) comparativement à 13,9 % en 1998 (14,7 % au Québec). Les Services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE)²⁴, qui s'adressent aux mères peu scolarisées, ont permis de rejoindre 80,9 % de cette population en 2011 dans la région, alors que cette proportion s'établissait à 93,0 % en 2009.

LA SANTÉ AU TRAVAIL

En 2011, dans la région de l'Estrie, 1 175 femmes et 2 383 hommes ont reçu une indemnisation du revenu pour une lésion professionnelle, ce qui correspond à 15,9 % de la main-d'œuvre féminine régionale et à 29,6 % de la main-d'œuvre masculine régionale. En matière de facteurs de risques, en 2008, une proportion plus élevée d'Estriens (38,0 %) que d'Estriennes (18,6 %) étaient exposés à un niveau élevé de contraintes physiques au travail²⁵. Le principal facteur de risques associés au travail chez les femmes de la région, comme chez celles de l'ensemble du Québec, est lié aux troubles musculosquelettiques (TMS). Ainsi, une proportion significativement plus élevée de femmes (25,0 % en regard de 23,7 % au Québec) que d'hommes (17,2 % contre 16,2 % au Québec) souffraient de TMS liés à leur emploi principal. Dans la région, on compte également une proportion plus élevée de femmes (18,3 %) que d'hommes (12,3 %) qui vivent des tensions au travail (comparativement à 16,3 % des femmes et à 12,4 % des hommes de l'ensemble du Québec).

24 Définition du pourcentage de femmes ayant accouché durant l'année de référence et suivies dans les SIPPE : « Nombre de femmes en situation d'extrême pauvreté ayant accouché durant l'année de référence et suivies dans les services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE) parmi l'ensemble des femmes ayant accouché au cours de la même période et ayant moins de 11 ans de scolarité. Cet indicateur permet de mesurer l'atteinte des cibles à rejoindre pour l'année de référence. L'inscription aux SIPPE peut dater de l'année antérieure à l'année de référence. Elle peut se faire en périodes prénatale ou postnatale. Le nombre de femmes ayant moins de 11 ans de scolarité au moment de l'accouchement est utilisé pour identifier au dénominateur la population à rejoindre, soit les femmes en situation d'extrême pauvreté. » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

25 La valeur est significativement plus faible chez les femmes que chez les hommes dans la région de l'Estrie comme dans l'ensemble du Québec, au seuil de 5,0 %. Les valeurs régionales sont significativement plus élevées que dans l'ensemble du Québec.

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES

Les femmes demeurent nettement plus exposées que les hommes à la violence conjugale. Il est également inquiétant de constater que, dès leur jeune âge, que ce soit dans un contexte conjugal ou non, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être agressées sexuellement, et ce, dans la région de l'Estrie comme dans l'ensemble du Québec.





LES VICTIMES D'INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE

La région de l'Estrie fait plutôt bonne figure sur le chapitre des crimes contre la personne en 2011 : chez les femmes adultes, elle se classe au 15^e rang, derrière les régions du Nord-du-Québec et de la Chaudière-Appalaches quant à son taux de victimisation; chez les hommes adultes, la région de l'Estrie se classe au 14^e rang. Pour les moins de 18 ans, la région se classe au 14^e rang quant à son taux de victimisation²⁶ chez les filles, ce qui est moins bien que chez les garçons qui se classent au 16^e rang. Le taux de victimisation relatif aux actes criminels contre la personne des jeunes filles de la région est légèrement supérieur à celui des femmes adultes de la région.

Tout comme cela se produit dans l'ensemble du Québec, les voies de fait figurent au premier plan en matière d'infractions contre la personne, tant pour les Estriennes que pour les Estriens adultes. Pour ce type d'infraction, le taux de victimisation des adultes de la région de l'Estrie est nettement inférieur à celui de l'ensemble du Québec, tant chez les femmes que chez les hommes. Pour leur part, les jeunes garçons sont le plus souvent victimes de voies de fait, dans des proportions semblables à celles des hommes adultes.

LES VICTIMES D'INFRACTIONS SEXUELLES

En matière d'agression sexuelle, le taux de victimisation des femmes adultes de la région de l'Estrie (50,6 pour 100 000) est supérieur au taux national (46,6 pour 100 000). C'est également le cas des hommes adultes, bien que leurs taux soient sans commune mesure avec ceux des femmes (4,8 pour 100 000 dans la région et 3,7 pour 100 000 au Québec). Au Québec, le taux de femmes victimes d'agression sexuelle représente plus de douze fois celui des hommes.

Pour leur part, les mineures de la région de l'Estrie sont quatre fois plus exposées aux agressions sexuelles que les femmes adultes. Dans l'ensemble du Québec, les jeunes filles sont presque cinq fois plus souvent victimes de tels actes que les adultes. Pour les Estriennes de moins de 18 ans, la prévalence des infractions sexuelles (286,4 pour 100 000), qui comprennent les agressions sexuelles et les autres infractions d'ordre sexuel²⁷, est supérieure à celle des voies de fait (251,9 pour 100 000).

26 Le taux de victimisation est le nombre de victimes, durant une période, sur 100 000 personnes du même groupe (sexe et groupe d'âge) dans une région. Il permet la comparaison entre les années, les régions et les groupes de la population.

27 Les autres infractions d'ordre sexuel comprennent principalement des infractions relatives à des personnes mineures : contacts sexuels (moins de 16 ans), incitation à des contacts sexuels (moins de 16 ans), exploitation sexuelle (16 et 17 ans), corruption d'enfant (moins de 18 ans), leurre au moyen d'un ordinateur (moins de 18 ans), relations sexuelles anales (moins de 18 ans). Les autres infractions concernent également les adultes, mais elles ne sont pas aussi fréquentes, outre les deux premières : inceste, voyeurisme, exploitation sexuelle (déficience), relations sexuelles anales non consentantes, bestialité.



TABEAU 7.1

VICTIMES DE VIOLENCE CHEZ LES JEUNES ET LES ADULTES SELON LE SEXE ET LA CATÉGORIE D'INFRACTION, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, 2011

	FEMMES		HOMMES	
	ESTRIE	ENSEMBLE DU QUÉBEC	ESTRIE	ENSEMBLE DU QUÉBEC
JEUNES DE MOINS DE 18 ANS				
NOMBRE*	216	6 961	197	7 053
TAUX POUR 100 000**				
HOMICIDE, TENTATIVE DE MEURTRE OU AUTRE INFRACTION ENTRAÎNANT LA MORT	0,0	1,1	3,2	3,3
VOIES DE FAIT (SAUF AGRESSION SEXUELLE)	251,9	376,4	401,0	529,9
AGRESSION SEXUELLE	203,6	215,5	58,2	54,3
AUTRES INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL	82,8	101,2	22,6	30,5
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	13,8	23,1	6,5	14,1
MENACES	110,4	119,8	110,0	128,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	55,2	44,1	12,9	18,8
TOTAL	745,3	935,2	637,1	903,0
ADULTES DE 18 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	942	31 376	896	29 580
TAUX POUR 100 000**				
HOMICIDE, TENTATIVE DE MEURTRE OU AUTRE INFRACTION ENTRAÎNANT LA MORT	0,0	2,2	1,6	5,5
VOIES DE FAIT (SAUF AGRESSION SEXUELLE)	345,4	505,0	396,2	540,6
AGRESSION SEXUELLE	50,6	46,6	4,8	3,7
AUTRES INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL	3,1	2,0	1,6	0,3
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	18,7	27,2	1,6	9,6
MENACES	153,3	175,5	228,3	212,3
HARCÈLEMENT CRIMINEL	106,6	90,3	34,6	30,9
TOTAL	732,9	958,0	720,1	931,0

* Ce résultat exclut les victimes dont les données sur le sexe ou l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité.

** Ce résultat correspond au nombre de victimes par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).



LES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

Selon les données du ministère de la Sécurité publique, 467 femmes et 85 hommes adultes ont été victimes de violence conjugale dans la région de l'Estrie en 2011. Ainsi, 84,6 % des victimes de violence conjugale adultes de la région sont des femmes, soit une proportion supérieure à celle de l'ensemble du Québec (80,7 %). Autrement dit, au Québec, pour chaque homme victime d'acte criminel dans un contexte conjugal, un peu plus de quatre femmes le sont. En comparaison de l'ensemble des victimes d'actes criminels contre la personne, 49,6 % des Estriennes adultes et 9,5 % des Estriens adultes victimes d'actes criminels le sont dans un contexte conjugal. Cette proportion est plus élevée que dans l'ensemble du Québec chez les femmes (47,5 %), mais plus faible chez les hommes (12,0 % au Québec). Le taux de victimisation dans un contexte conjugal est cinq fois plus élevé chez les Estriennes (363,3 pour 100 000) que chez les Estriens (68,3 pour 100 000). Cependant, ces taux s'avèrent moins importants que ceux qui sont enregistrés pour l'ensemble du Québec.

Si l'on ne considère que la population adulte, la situation de la région de l'Estrie se révèle moins dramatique qu'elle ne l'est dans plusieurs autres cas, la région de l'Estrie se classant au 14^e rang, derrière les régions de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches et du Nord-du-Québec quant au taux de victimisation féminine, et au 15^e rang en matière de victimisation masculine. De même, le taux de victimisation des filles de 12 à 17 ans²⁸ dans la région de l'Estrie est inférieur à la moyenne nationale. On déplore néanmoins, qu'en contexte conjugal, leur taux de victimisation en regard des agressions sexuelles soit supérieur à celui de l'ensemble du Québec. À noter que, dans ce même contexte, aucune infraction contre la personne n'a été enregistrée chez les Estriens de 12 à 17 ans. Par conséquent, on constate une vulnérabilité accrue chez les adolescentes dans la région, tout comme au Québec, où les taux de victimisation des 12 à 17 ans sont disproportionnés en fonction du sexe (313,3 pour 100 000 chez les filles contre 29,4 pour 100 000 chez les garçons).

Enfin, parmi les auteurs présumés d'actes de violence conjugale envers les femmes dans la région de l'Estrie, la majorité sont des ex-conjoints (42,7 %) ou des conjoints (37,2 %). Dans 20,0 % des cas, ce sont plutôt les amis intimes.

28 En matière de violence conjugale, les données juvéniles concernent les 12 à 17 ans, et ne peuvent donc être comparées avec les données juvéniles pour l'ensemble des infractions contre la personne, puisque ces dernières concernent tous les moins de 18 ans.



TABEAU 7.2

VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE CHEZ LES JEUNES ÂGÉS DE 12 ANS ET PLUS ET LES ADULTES SELON LE SEXE ET LA CATÉGORIE D'INFRACTION, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, 2011

	FEMMES		HOMMES	
	ESTRIE	ENSEMBLE DU QUÉBEC	ESTRIE	ENSEMBLE DU QUÉBEC
JEUNES DE 12 À 17 ANS				
NOMBRE*	27	814	0	80
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	0,0	0,0	0,0	0,0
VOIES DE FAIT	49,1	154,3	0,0	18,0
AGRESSION SEXUELLE	59,0	46,2	0,0	1,1
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	29,5	12,7	0,0	0,0
MENACES	59,0	53,1	0,0	6,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	59,0	39,3	0,0	3,3
TOTAL	265,4	313,3	0,0	29,4
ADULTES DE 18 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	467	14 889	85	3 564
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	0,0	0,9	0,0	0,2
VOIES DE FAIT	202,3	300,0	41,8	85,7
AGRESSION SEXUELLE	9,3	9,3	0,0	0,1
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	14,8	17,1	0,0	0,4
MENACES	53,7	62,0	11,3	14,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	71,6	56,2	9,6	9,0
TOTAL	363,3	454,6	68,3	112,2
POPULATION DE 12 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	494	15 703	85	3 644
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	0,0	0,9	0,0	0,2
VOIES DE FAIT	191,4	289,2	38,4	80,3
AGRESSION SEXUELLE	13,0	12,0	0,0	0,2
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	15,9	16,7	0,0	0,4
MENACES	54,2	61,3	10,3	13,5
HARCÈLEMENT CRIMINEL	70,8	55,0	8,9	8,5
TOTAL	356,9	444,0	62,8	105,6

* Ce résultat exclut les victimes dont les données sur le sexe ou l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité.

** Ce résultat correspond au nombre de victimes par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).



LES SIGNALEMENTS À LA DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

Les données des centres jeunesse permettent d'offrir un autre éclairage sur la victimisation juvénile²⁹. Toutefois, il faut préciser qu'une partie seulement des signalements traités par les centres jeunesse est retenue (42,3 % pour l'ensemble du Québec)³⁰. Tous les abus ne constituent pas nécessairement des actes criminels, et les centres jeunesse peuvent ne pas porter plainte à la Cour criminelle si la situation est corrigée. Dans la région de l'Estrie, 41,8 % des signalements reçus concernant les filles de 12 ans et moins ont été retenus comparativement à 45,4 % des signalements reçus concernant les garçons du même groupe d'âge. Le taux de rétention des signalements

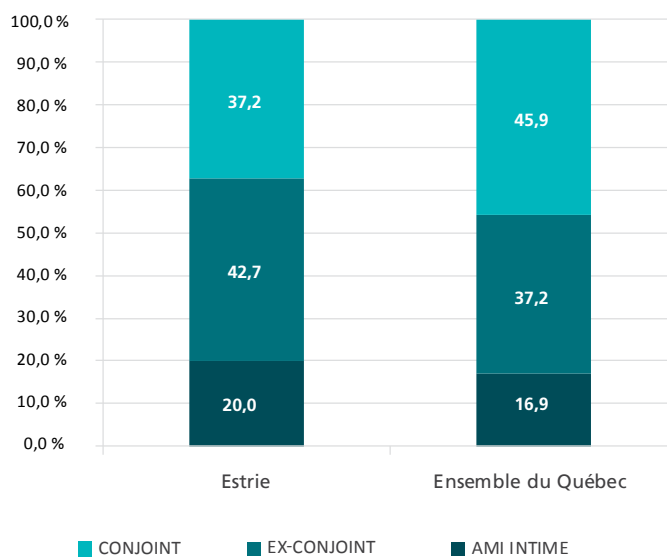
baisse dans le cas des 13 à 17 ans: 38,4 % pour les filles en comparaison de 37,5 % pour les garçons.

Outre la catégorie « Autres raisons », l'abus ou le risque d'abus physique est le motif de signalement retenu le plus fréquent chez les jeunes au Québec et dans la région de l'Estrie. En effet, en 2011, les dossiers de 95 filles et de 130 garçons de 12 ans et moins ainsi que de 30 adolescentes et de 19 adolescents concernent les abus physiques dans la région. Par ailleurs, si les garçons de 12 ans et moins en sont davantage victimes que les filles, la situation s'inverse chez les 13 à 17 ans, dans la région comme au Québec.

L'incidence d'abus sexuel touche majoritairement les filles. Elles représentent 63,3 % des cas de ce type retenus dans la région de l'Estrie chez les 12 ans et moins, et 70,0 % de ceux qui l'ont été chez les 13 à 17 ans. Ces signalements arrivent immédiatement après l'abus physique en 2011 au Québec. Toutefois, dans la région, ce sont plutôt les mauvais traitements psychologiques qui arrivent au 2^e rang des signalements chez les filles de 13 à 17 ans.

GRAPHIQUE 7.1

AUTEURS PRÉSUMÉS D'INFRACTIONS COMMISES DANS UN CONTEXTE CONJUGAL SUR DES FEMMES SELON LA RELATION, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, 2011



Source: Ministère de la Sécurité publique (2013).

29 Les données relatives à la violence physique, sexuelle et psychologique sont exposées ici. La catégorie « Autres raisons » du tableau 7.3 comprend la négligence, les troubles du comportement et l'abandon. La prostitution juvénile est classée dans la catégorie des troubles du comportement, dans laquelle les problématiques ne sont pas spécifiées.

30 Pour l'ensemble du Québec, du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012, 21 % de l'ensemble des signalements traités n'ont pas été retenus parce que les parents ont pris des moyens pour protéger leur enfant ou ont accepté de se mobiliser dans une démarche d'aide auprès de ressources du milieu.



TABEAU 7.3

SIGNALEMENTS RETENUS D'ABUS OU DE RISQUES D'ABUS PHYSIQUES OU SEXUELS, AINSI QUE DE MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, 2011

	ESTRIE						ENSEMBLE DU QUÉBEC					
	FILLES		GARÇONS		ENSEMBLE*		FILLES		GARÇONS		ENSEMBLE*	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
JEUNES DE 12 ANS ET MOINS*												
SIGNALEMENTS REÇUS ET RETENUS												
SIGNALEMENTS TRAITÉS	869	---	911	---	1 783	---	24 717	---	27 700	---	52 513	---
SIGNALEMENTS RETENUS	363	41,8	414	45,4	777	43,6	11 133	45,0	12 739	46,0	23 881	45,5
TYPES DE PROBLÈMES SIGNALÉS DANS LES CAS RETENUS												
ABUS OU RISQUE D'ABUS PHYSIQUE	95	26,2	130	31,4	225	29,0	3 075	27,6	4 066	31,9	7 141	29,9
ABUS OU RISQUE D'ABUS SEXUEL	31	8,5	18	4,3	49	6,3	1 433	12,9	866	6,8	2 299	9,6
MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES	47	12,9	63	15,2	110	14,2	1 867	16,8	1 993	15,6	3 860	16,2
AUTRES RAISONS	190	52,3	203	49,0	393	50,6	4 758	42,7	5 814	45,6	10 581	44,3
JEUNES DE 13 À 17 ANS												
SIGNALEMENTS REÇUS ET RETENUS												
SIGNALEMENTS TRAITÉS	362	---	408	---	770	---	12 757	---	11 969	---	24 731	---
SIGNALEMENTS RETENUS	139	38,4	153	37,5	292	37,9	4 713	36,9	4 063	33,9	8 780	35,5
TYPES DE PROBLÈMES SIGNALÉS DANS LES CAS RETENUS												
ABUS OU RISQUE D'ABUS PHYSIQUE	30	21,6	19	12,4	49	16,8	1 124	23,8	729	17,9	1 853	21,1
ABUS OU RISQUE D'ABUS SEXUEL	7	5,0	3	2,0	10	3,4	745	15,8	163	4,0	908	10,3
MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES	15	10,8	13	8,5	28	9,6	546	11,6	340	8,4	886	10,1
AUTRES RAISONS	87	62,6	118	77,1	205	70,2	2 298	48,8	2 831	69,7	5 133	58,5

* Ce résultat inclut les signalements dont l'âge de l'enfant est inconnu.

Source : Association des centres jeunesse du Québec (2013).

L'ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR

Bien que leur présence se soit accrue au cours des dernières décennies, les femmes sont aujourd'hui encore minoritaires au sein des lieux décisionnels et leur progression se fait manifestement d'une manière lente. Des postes à la mairie et au conseil municipal jusqu'à l'Assemblée nationale, en passant par les postes dans les instances régionales, leur présence demeure insuffisante. Les données de 2012 indiquent que la situation s'améliore à peine, voire qu'elle régresse dans certains cas, au sein des instances de la région de l'Estrie. Il n'y a que dans les commissions scolaires de l'ensemble du Québec où la proportion de femmes et d'hommes s'approche actuellement de la parité. De manière générale, la représentation des jeunes dans les instances tend à être plus égalitaire. Peut-être est-il permis de croire que les jeunes femmes franchiront le pas en prenant de l'expérience. Chose certaine, il reste encore des efforts à fournir pour atteindre l'équité de représentation.





LA PRÉSENCE DES FEMMES À LA MAIRIE, DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX ET LES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ

Depuis 2005, toutes les municipalités du Québec doivent tenir simultanément des élections générales tous les quatre ans, le premier dimanche de novembre. La progression de la présence des femmes, autant à la mairie que dans les conseils municipaux, est constante mais lente. De nos jours, encore trop peu de femmes accèdent à la mairie. En 2012, 18 femmes ont été élues ou réélues mairesses dans la région de l'Estrie sur les 87 postes pourvus. En fait, la représentation féminine à la mairie dans la région est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (20,7 % comparativement à 16,1 % au Québec), tout comme elle l'était en 2007 (14,8 % en regard de 14,2 % au Québec). Les femmes siègent plus souvent comme conseillères municipales qu'à la tête des municipalités, et ce constat se vérifie au fil des années. Ainsi, en 2012, 142 femmes sont conseillères municipales sur un total de 544 postes à pourvoir dans la région, soit une représentation féminine de 26,1 %, proportion inférieure à celle de l'ensemble du Québec (29,3 %). Par rapport aux résultats de 2007, la situation est stable dans la région : la représentation féminine aux conseils municipaux s'élevait alors à 26,4 % ; tandis qu'elle s'est légèrement améliorée dans l'ensemble du Québec (où elle s'établissait à 26,6 %). Bien que leur présence soit modeste, les jeunes du Québec ont presque doublé leur effectif à la mairie pendant la période 2007-2012 : ils sont passés de 1,0 à 1,9 %. Les jeunes y sont pratiquement à parité, les femmes occupant 47,6 % des postes où siègent des jeunes. Pour ce qui est des conseils municipaux, au Québec, la proportion des jeunes a augmenté de 3,2 points de pourcentage, en passant de 7,3 % en 2007 à 10,5 % en 2012. Au total, les femmes représentent 41,9 % des jeunes élus dans les conseils municipaux. Dans la région de l'Estrie, les jeunes ont augmenté leur présence au sein des conseils municipaux : leur taux est passé de 8,5 % en 2007 à 11,6 % en 2012. Les femmes y représentent 42,9 % des jeunes. Si, en 2007, elles n'étaient que 18 jeunes femmes à y siéger, elles sont 27 en 2012. Aucune jeune femme n'a été élue à la tête d'une mairie en 2007, mais en 2012 elles étaient 2 à occuper ce type de poste.

Les municipalités régionales de comté (MRC) ont été créées pour faciliter la mise en commun des services et la gestion des décisions qui touchent les villes qui les composent. La préfète ou le préfet peut soit se faire désigner par le conseil de la MRC, soit se faire élire au suffrage universel. Depuis 1979, date à laquelle les MRC ont été instituées, c'est la première fois qu'une femme siège à titre de préfète dans la région de l'Estrie.

LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS

En adoptant la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche en décembre 2003, le gouvernement avait confié le rôle d'interlocuteur privilégié en matière de développement régional à la conférence régionale des élus (CRÉ) de chacune des régions. Les 21 CRÉ³¹ avaient le mandat de repérer et de mettre en œuvre les priorités et les besoins exprimés par le milieu. Elles avaient le pouvoir de conclure avec les ministères ou les organismes gouvernementaux des ententes particulières en fonction des besoins régionaux. Alors que les femmes représentent un peu plus de la moitié de la population, leur présence au sein des conseils d'administration des CRÉ était essentielle afin que la planification régionale corresponde aux besoins et aux attentes de toute la population.

Selon ce que prescrivait la Loi, les CRÉ avaient l'obligation de préparer tous les cinq ans un plan de développement qui tienne compte de la participation des jeunes et des femmes à la vie démocratique, selon les principes de l'égalité et de la parité. Sauf certaines exceptions et adaptations régionales, les mairesses et les maires des municipalités étaient désignés pour siéger au conseil d'administration de la CRÉ. Ces membres élus avaient le pouvoir de s'adjoindre des personnes représentant divers secteurs socioéconomiques et des communautés autochtones, dont le nombre ne devait pas dépasser le tiers du total des sièges. Le fait que peu de femmes soient à la mairie expliquait en partie leur faible présence dans les conseils d'administration des CRÉ.

En 2012, le conseil d'administration de la CRÉ de la région de l'Estrie était composé de 27 membres, dont 8 femmes, si bien qu'elles représentaient 29,6 % de l'effectif. Dans l'ensemble du Québec, les femmes représentaient 25,8 % des membres des conseils d'administration des CRÉ.

31 Les CRÉ ont été dissoutes sans autres formalités à la sanction de la Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget le 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, le 21 avril 2014.



TABLEAU 8.1

PRÉSENCE DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LES MUNICIPALITÉS, LES CRÉ ET LES COMMISSIONS SCOLAIRES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ESTRIE, 2007 ET 2012

	FEMMES		TOTAL		TAUX DE FEMMES		JEUNES FEMMES		TOTAL JEUNES		TAUX DE FEMMES CHEZ LES JEUNES		TAUX DE JEUNES	
	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012
	NOMBRE				%		NOMBRE				%			
ENSEMBLE DU QUÉBEC														
MUNICIPALITÉS														
MAIRIES	161	183	1 137	1 134	14,2	16,1	1	10	11	21	9,1	47,6	1,0	1,9
CONSEILS MUNICIPAUX	1 891	2 063	7 110	7 031	26,6	29,3	170	310	518	739	32,8	41,9	7,3	10,5
PRÉFETS OU PRÉFÈTES DE MRC	10	12	88	89	11,4	13,5	0	0	1	0	0,0	0,0	1,1	0,0
CRÉ OU ADMINISTRATION RÉGIONALE														
CONSEILS D'ADMINISTRATION	171	166	645	644	26,5	25,8	8	7	20	23	40,0	30,4	3,1	3,6
CONSEILS EXÉCUTIFS	39	38	136	148	28,7	25,7	1	0	3	2	33,3	0,0	2,2	1,4
COMMISSIONS SCOLAIRES														
PRÉSIDENTES	32	32	71	71	45,1	45,1	0	0	0	1	0,0	0,0	0,0	1,4
CONSEILS DES COMMISSAIRES	701	719	1 465	1 455	47,8	49,4	48	42	88	69	54,5	60,9	6,0	4,7
ESTRIE														
MUNICIPALITÉS														
MAIRIES	13	18	88	87	14,8	20,7	0	2	0	2	0,0	100,0	0,0	2,3
CONSEILS MUNICIPAUX	143	142	541	544	26,4	26,1	18	27	46	63	39,1	42,9	8,5	11,6
PRÉFETS OU PRÉFÈTES DE MRC	0	1	6	6	0,0	16,7	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
CRÉ OU ADMINISTRATION RÉGIONALE														
CONSEIL D'ADMINISTRATION	4	8	27	27	14,8	29,6	0	0	1	1	0,0	0,0	3,7	3,7
CONSEIL EXÉCUTIF	3	2	5	5	60,0	40,0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
COMMISSIONS SCOLAIRES														
PRÉSIDENTES	1	1	4	4	25,0	25,0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
CONSEILS DES COMMISSAIRES	40	38	87	83	46,0	45,8	2	3	4	5	50,0	60,0	4,6	6,0

Source : Conseil du statut de la femme (2014).



LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES

Les commissions scolaires ont comme mandat d'assurer l'éducation préscolaire, de même que l'enseignement primaire et secondaire ainsi que la formation professionnelle pour les jeunes et les adultes. Elles ont également comme mission de participer au développement social, culturel et économique des communautés.

L'année 2007 a été la dernière où ont eu lieu des élections générales scolaires. Les élections prévues en 2011 ont été reportées au 2 novembre 2014, moment où le système en place aura été restructuré.

Dans la région de l'Estrie, on compte quatre commissions scolaires: la Commission scolaire des Hauts-Cantons, la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke, la Commission scolaire des Sommets et la Commission scolaire Eastern Townships, commission scolaire anglophone. Cette dernière s'étend également aux régions du Centre-du-Québec et de la Montérégie. En 2012, sur les 4 postes à la présidence, un seul est occupé par une femme et, parmi les 83 postes de commissaires répertoriés dans la région, 38 le sont par des femmes (45,8 %). Au Québec, les femmes occupent 49,4 % des postes de commissaires et assument la présidence dans 45,1 % des cas.

CONCLUSION

L'EXAMEN DES HUIT THÈMES RETENUS PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À LA VIE DES FEMMES ET DES HOMMES DE CHACUNE DES RÉGIONS DU QUÉBEC ET DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC MONTRÉ QUE, À BIEN DES ÉGARDS, LE FAIT D'ÊTRE FEMME ENTRAÎNE DES CONSÉQUENCES DIFFÉRENTES. AINSI, LES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES TOUCHENT DIRECTEMENT LES FEMMES.

Ces dernières forment, par exemple, la majorité de la population âgée. Plusieurs d'entre elles vivent seules et peuvent donc difficilement compter sur le soutien des autres. Or, leur espérance de vie en bonne santé se rapproche davantage de celle des hommes que l'espérance de vie à la naissance. De même, les inégalités de revenu et de conditions de travail touchent les femmes dans la plupart des professions, que celles-ci soient à prédominance masculine ou féminine. En général, bien que les femmes soient plus scolarisées, leur taux d'emploi et leur revenu sont inférieurs à ceux des hommes. En outre, une baisse significative du taux d'emploi des femmes coïncide toujours avec l'arrivée des enfants, tandis que celui des hommes progresse. Dans un ménage, cette situation conduit à la dépendance financière de la femme par rapport au revenu du conjoint, alors que bon nombre de couples ne sont pas mariés. Lorsque ces femmes se trouvent à la tête d'une famille monoparentale ou seules, elles sont beaucoup plus exposées à la pauvreté.

La mise en place du RQAP depuis le premier janvier 2006 et l'investissement gouvernemental dans le soutien à la petite enfance incitent financièrement les couples à partager les responsabilités parentales et à harmoniser la conciliation entre le travail et la famille. D'une part, les données administratives démontrent une amélioration notable de la prise du congé parental par les hommes de 2008 à 2012. D'autre part, la création de services de garde à contribution réduite permet à nombre de femmes de conserver leur emploi. Cependant, les responsabilités

familiales ne se limitent pas aux soins des enfants d'âge préscolaire. Or, les questions concernant la contribution aux tâches domestiques, aux soins des enfants et des personnes âgées ont été retranchées du questionnaire utilisé pour l'ENM. Cette décision entraîne l'occultation des inégalités que vivent les femmes quant à leur contribution aux tâches familiales non rétribuées et nuit à la mise en place de solutions pour aider à les faire disparaître.

Sur le plan de la sécurité, les actes criminels contre la personne ne touchent pas les femmes de la même façon que les hommes. Le profil est aussi différent selon l'âge. Ainsi, selon le MSP (2012c), chez les jeunes, plus de 75 % des victimes d'infractions sexuelles sont des filles. Le MSP (2012b) signale également une progression marquée du taux de victimisation national lié à la violence conjugale, de 2006 à 2011, dans le groupe des 18 à 24 ans. Cette situation se révèle d'autant plus inquiétante que, selon les données compilées dans les portraits, la moitié des femmes adultes victimes d'infractions contre la personne le sont dans un contexte conjugal, au Québec comme dans la plupart de ses régions.

Fait à noter, les disparités ne se corrigent que lentement. Les instances au cœur du développement des régions doivent prendre en considération la réalité des femmes et des hommes. Pourtant, la représentation des femmes dans ces instances laisse à désirer. Font exception à la règle les commissions scolaires, qui ont depuis longtemps atteint la parité au Québec tant pour leur présidence que dans leurs conseils des commissaires. Cependant, les municipalités sont loin d'être parvenues à un tel équilibre, notamment à la mairie et à la préfecture des MRC. Et la représentation des femmes, plus forte dans les CRÉ, suivait une tendance à la baisse depuis 2007.

Quelle que soit la sphère d'activité, le Conseil ne peut que conclure à la nécessité de poursuivre les efforts pour l'atteinte de l'égalité. Les inégalités avec lesquelles les femmes sont aux prises touchent l'ensemble des champs d'intervention. Des outils, tels que l'analyse différenciée selon le sexe (ADS), s'avèrent essentiels à la compréhension des facteurs d'inégalité, de même qu'à l'adaptation et à l'orientation des mesures appropriées aux besoins des femmes et des hommes.

BIBLIOGRAPHIE

ASSOCIATION DES CENTRES JEUNESSE DU QUÉBEC (2013). *Données des signalements traités en 2011-2012*, Québec, Association des centres jeunesse du Québec, Compilations spéciales pour le CSF.

CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE (2008). *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale*, [en ligne], Québec, Conseil de gestion de l'assurance parentale, 13 p., www.cgap.gouv.qc.ca/publications/pdf/stat_RQAP200812.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE (2012). *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale*, [en ligne], Québec, Conseil de gestion de l'assurance parentale, 13 p., www.cgap.gouv.qc.ca/publications/pdf/Stat_RQAP_201212.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2014). *Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs*, Québec, Conseil du statut de la femme, Compilations spéciales.

ÉCO-SANTÉ QUÉBEC (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Éco-Santé Québec 2012-2013*, [en ligne], www.ecosante.fr/index2.php?base=QUEB&langh=FRA&langs=FRA.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2010). *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 : analyse des données régionales. Recueil statistique*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 878 p., www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multi-media/PB01671FR_EnqueteQCSanteRA_2008H00F00.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2012). *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 : présentation des données régionales sur la santé au travail. Recueil statistique*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 682 p., www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/etat-sante/sante-travail/sante-travail-region.pdf (Page consultée le 8 août 2013).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *L'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada : État des connaissances à l'intention des utilisateurs du Québec : Note d'information*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 16 p., www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/enm-note-information.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Banque de données des statistiques officielles sur le Québec*, [en ligne], www.bdso.gouv.qc.ca.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2000). *Bulletin statistique de l'éducation n° 14 : Le décrochage scolaire*, [en ligne], Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/bulletin_14.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (2008). *La diversité : une valeur ajoutée. Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec*, Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 51 p.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2011). *Rapport annuel de gestion 2010-2011 – Annexes*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, www.mfa.gouv.qc.ca/fr/ministere/ministere/rapport-annuel/rapport-annuel-10-11/Pages/annexes.aspx#annexe4 (Page consultée le 22 janvier 2014).

- MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2013). *Rapport annuel de gestion 2012-2013*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, 90 p., www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/rapport_annuel_gestion_2012-2013.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).
- MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS (2011). *Un portrait statistique des familles au Québec*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille et des Aînés, www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/documents/sf_portrait_stat_complet_11.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).
- MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE (2006). *Rapport annuel de gestion 2005-2006*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, 38 p., www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/cfe_RAG_2005-2006.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2011). *Pour guider l'action. Portrait de santé du Québec et de ses régions*, [en ligne], Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2011/11-228-05F.pdf (Page consultée le 15 octobre 2013).
- MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012a). *Criminalité au Québec. Principales tendances 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/criminalite/2011/tendances_criminalite_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).
- MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012b). *Criminalité dans un contexte conjugal au Québec. Faits saillants 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/violence_conjugale/2011/violence_conjugale_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).
- MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012c). *Infractions sexuelles au Québec. Faits saillants 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/agressions_sexuelles/2011/agressions_sexuelles_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).
- MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2013). *Données portant sur les infractions contre la personne de 2011*, Québec, Ministère de la Sécurité publique, Compilations spéciales pour le CSF.
- STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 19 juillet 2012). *Recensement du Canada de 2011 : Tableaux thématiques*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/tbt-tt/Index-fra.cfm.
- STATISTIQUE CANADA (2013). *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, Ottawa, Statistique Canada, Compilations spéciales pour le CSF.
- STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 17 juillet 2013). *Dictionnaire du recensement*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/index-fra.cfm.
- STATISTIQUE CANADA (2014). *Enquête sur la population active de 1997 à 2013*, Ottawa, Statistique Canada, Compilations spéciales pour le CSF.
- STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Dictionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/index-fra.cfm.
- STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 2 octobre 2014a). *Guide de référence sur la scolarité, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-012-x/99-012-x2011006-fra.cfm#a5.
- STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 2 octobre 2014b). *Guide de référence sur le revenu, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-014-x/99-014-x2011006-fra.cfm.
- STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 8 octobre 2014). *Profil de l'ENM, 2011 – Taux global de non-réponse (TGN)*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/help-aide/gnr-tgn.cfm?Lang=F.
- VÉZINA, Michel et autres (2011). *Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail (EQCOTESST)*, [en ligne], Québec, Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail, Institut national de santé publique du Québec et Institut de la statistique du Québec, 986 p., « Études et recherches », R-691, www.irsst.qc.ca/media/documents/PubIRSST/R-691.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

GLOSSAIRE

AUTRE REVENU PROVENANT DE SOURCES PUBLIQUES

Ensemble des transferts, à l'exclusion de ceux qui sont compris dans une source de revenu distincte (prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, pension de la Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti, prestations d'assurance-emploi et prestations pour enfants), reçus en vertu de programmes fédéraux, provinciaux, territoriaux ou municipaux durant l'année civile 2010. Cette source comprend les prestations d'assistance sociale versées aux personnes nécessiteuses comme les mères ayant des enfants à charge, les personnes inaptes au travail de façon temporaire ou permanente, les personnes âgées, les aveugles et les personnes ayant une incapacité. Sont inclus les suppléments de revenu provinciaux aux personnes âgées ainsi que les paiements des provinces pour compenser les frais de logement. Sont aussi inclus d'autres paiements de transfert, comme les prestations reçues conformément à des programmes de formation parrainés par l'administration fédérale et les provinces, la pension d'invalidité et l'allocation versées par les Anciens Combattants Canada, les prestations pour les survivants de bénéficiaires d'une pension d'invalidité et les indemnisations des accidentés du travail. Enfin, sont aussi inclus les crédits d'impôt remboursables par les provinces et les remboursements de la taxe sur les produits et services (TPS) ou de la taxe de vente harmonisée (TVH), le crédit d'impôt pour solidarité du Québec, les crédits d'impôt pour les personnes à faible revenu de la Saskatchewan reçus en 2010 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

AVORTEMENT OU INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE

Arrêt provoqué d'une grossesse avant terme pratiqué en établissement (centre hospitalier ou centre local de services communautaires (CLSC)) ou en clinique (clinique privée ou centre de santé des femmes). L'âge est établi au moment de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et non à celui de la conception. La principale source de données pour les IVG est le fichier des services rémunérés à l'acte de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Cette source est complétée par une compilation spéciale effectuée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin de dénombrer les IVG chirurgicales pratiquées au Québec par des médecins qui ne sont pas rémunérés à l'acte, les IVG médicamenteuses pratiquées au Québec depuis quelques années ainsi que la grande majorité des IVG chirurgicales survenues à l'extérieur du Québec (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CHÔMAGE

Situation des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient sans emploi salarié ou sans travail à leur compte, étaient prêtes à travailler et :

- a. avaient activement cherché un emploi salarié au cours des quatre semaines précédentes ; ou
- b. avaient été mises à pied temporairement et prévoyaient reprendre leur emploi ; ou
- c. avaient pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

(Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSOMMATION ABUSIVE D'ALCOOL

Consommation de cinq verres d'alcool ou plus en une même occasion au moins 12 fois par année.

CONTRAINTES PHYSIQUES AU TRAVAIL

Facteurs biomécaniques, tels que la force des efforts physiques, le travail répétitif, certaines postures contraignantes, la manutention de charges lourdes, les vibrations main-bras ou du corps entier, etc., pour lesquels des évidences empiriques ont montré un lien causal avec une ou plusieurs lésions musculosquelettiques (Vézina, 2011).

DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE

État mental négatif lié à une situation très pénible et angoissante. Les données présentées sont obtenues au moyen d'une échelle de dix questions (K10) élaborée aux États-Unis. Les personnes visées devaient préciser à quelle fréquence, au cours du dernier mois, elles s'étaient senties nerveuses, désespérées, agitées, déprimées sans pouvoir sourire, bonnes à rien, épuisées sans raison, nerveuses sans pouvoir se calmer, agitées sans pouvoir rester immobiles, tristes ou déprimées. Les choix de réponses étaient les suivants : « Jamais », « Rarement », « Parfois », « La plupart du temps », « Tout le temps ». Le seuil à partir duquel on dénote un niveau élevé de détresse psychologique correspond à la valeur de l'échelle associée au quintile supérieur de la distribution chez la population âgée de 12 ans et plus (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

ESPÉRANCE DE VIE

Nombre moyen d'années de vie d'une personne d'un âge donné si les taux actuels de mortalité selon l'âge demeurent identiques. L'espérance de vie est une mesure de quantité de vie qui s'obtient à l'aide d'une table de mortalité (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À LA NAISSANCE (SANS INCAPACITÉ)

Nombre moyen d'années pendant lesquelles une personne vivra en bonne santé (sans incapacité) si les profils actuels de mortalité et d'incapacité demeurent identiques. L'espérance de vie en bonne santé correspond à l'espérance de vie totale moins l'espérance de vie en établissement et moins l'espérance de vie avec incapacité. L'espérance de vie en bonne santé s'obtient à l'aide de données sur l'incapacité, des données nécessaires à la construction de la table de mortalité (naissances, décès, population) ainsi que des renseignements sur les personnes vivant en établissement. Le concept d'incapacité a été défini lors des recensements de 2001 et de 2006.

Le nombre de personnes ayant une incapacité est estimé au moyen de quatre questions : l'une porte sur l'incapacité; les trois autres, sur les limitations d'activités vécues à la maison, au travail, à l'école ou en d'autres occasions, par exemple dans les déplacements ou les loisirs. Ces questions font référence aux états physiques ou mentaux et aux problèmes de santé qui ont duré ou qui sont susceptibles de durer six mois ou plus. Pour les jeunes enfants, seuls les incapacités ou les problèmes qui ont été diagnostiqués par une professionnelle ou un professionnel devaient être rapportés. Les personnes ayant une incapacité sont celles qui ont répondu « Oui, souvent » ou « Oui, parfois » à l'une de ces questions (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FAIBLE SOUTIEN ÉMOTIONNEL OU INFORMATIONNEL

Indicateur tiré de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) qui est obtenu au moyen d'un indice composé de huit questions mesurant la fréquence à laquelle une personne bénéficie de certains types de soutien quand elle en a besoin. On demandait à la personne si quelqu'un pouvait l'écouter quand elle avait besoin de parler, la conseiller en situation de crise, lui donner des renseignements, si elle avait quelqu'un à qui parler de ses problèmes, quelqu'un dont elle recherchait les conseils, quelqu'un à qui confier ses inquiétudes et peurs les plus intimes, quelqu'un à qui demander des suggestions en cas de problèmes personnels ou quelqu'un qui comprenait ses problèmes (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FAMILLE DE RECENSEMENT

Couple marié (avec ou sans enfants du couple ou encore de l'un ou l'autre des partenaires), couple vivant en union libre (avec ou sans enfants du couple ou encore de l'un ou l'autre des partenaires) ou parent seul, peu importe son état matrimonial, demeurant avec au moins un enfant. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe.

Le terme « enfants » désigne les filles ou les fils apparentés par le sang, par alliance ou par adoption (peu importe leur âge ou leur état matrimonial) qui vivent dans le même logement que leur(s) parent(s), ainsi que les petits-enfants qui vivent dans des ménages d'où leurs parents sont absents. Les filles et les fils qui sont mariés et vivent avec leur conjointe ou conjoint ou bien avec leur partenaire en union libre, ou encore avec un ou plusieurs de leurs propres enfants, ne sont pas considérés comme des membres de la famille de recensement de leur(s) parent(s), même s'ils vivent dans le même logement (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Fréquentation d'une école, d'un établissement d'enseignement collégial ou d'une université à un moment ou à un autre au cours de la période de neuf mois allant de septembre 2010 au 10 mai 2011. La personne peut avoir fréquenté l'école à plein temps ou à temps partiel (le jour ou le soir), même si elle a abandonné ses études par la suite. La fréquentation est comptée seulement pour les cours permettant d'accumuler des crédits en vue de l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme décerné par un établissement d'enseignement reconnu (école primaire ou secondaire, programmes d'« apprenti inscrit », école de métiers, établissement d'enseignement collégial ou université). Les établissements d'enseignement reconnus comprennent également les séminaires, les écoles de sciences infirmières, les écoles commerciales privées, les écoles de métiers privées ou publiques, les instituts de technologie, les écoles de formation professionnelle et les écoles pour les personnes aveugles ou sourdes (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

IDÉES SUICIDAIRES

Indicateur qui correspond au nombre de personnes de 15 ans et plus ayant songé sérieusement au suicide, au cours d'une période de douze mois, parmi la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés. Dans l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) et l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), l'information est obtenue au moyen de deux questions. Pour l'ESCC, les personnes de 15 ans et plus devaient d'abord répondre par « oui » ou par « non » à une première question : « Avez-vous déjà sérieusement songé à vous suicider ou à vous donner la mort ? ». Celles qui répondaient « oui » devaient ensuite répondre par « oui » ou par « non » à une seconde question : « Est-ce que cela s'est produit au cours des 12 derniers mois ? ». La formulation des questions dans l'EQSP est analogue à celle de l'ESCC. Cette définition inclut les personnes ayant fait une tentative de suicide puisque ces dernières ont, pour la plupart, d'abord songé à s'enlever la vie avant de passer aux actes. Cette approche est conforme à celle qui est employée dans certaines publications de l'Institut de la statistique du Québec et de Statistique Canada (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ

Nombre moyen d'enfants qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de fécondité observés durant une période donnée (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INDICE SYNTHÉTIQUE DE GROSSESSE

Nombre moyen de grossesses qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de grossesse observés durant une période donnée. Le nombre de grossesses regroupe l'ensemble des événements suivants ayant fait l'objet d'une déclaration : les naissances vivantes, les mortinaissances, les interruptions volontaires de grossesses (IVG) pratiquées en établissement (centre hospitalier ou centre local de services communautaires (CLSC)) ou en clinique (clinique privée ou centre de santé des femmes) et les avortements spontanés (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INSATISFACTION DE LA VIE EN GÉNÉRAL

État d'esprit lié à une insatisfaction. Les personnes considérées comme insatisfaites de leur vie en général sont celles qui ont répondu « insatisfait » ou « très insatisfait » à la question suivante : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre vie en général ? ». L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadienne (ESCC) mesure neuf domaines de satisfaction. Pour chaque domaine, les personnes considérées comme insatisfaites sont celles qui ont répondu « insatisfait » ou « très insatisfait » à la question s'y rapportant. On leur demandait : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre emploi ou votre activité principale, de vos activités de loisir, de votre situation financière, de vous-même, de l'apparence de votre corps, de vos relations avec les autres membres de votre famille, de vos relations avec vos amis, de votre logement, de votre quartier ? ». La satisfaction à l'égard de la vie et la satisfaction selon certains domaines de satisfaction sont étroitement liées au bien-être et à la santé (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Manque de sécurité par rapport à l'alimentation. Cet indicateur correspond au pourcentage de personnes de 12 ans et plus dont le ménage a connu une insécurité alimentaire par manque d'argent, au cours des douze derniers mois,

parmi la population totale âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. L'insécurité alimentaire liée au revenu aborde 18 problèmes d'accès à la nourriture liés au revenu pendant l'année au moyen de deux séries de questions auxquelles doit répondre une personne pour l'ensemble du ménage : dix questions s'appliquent à tous les membres du ménage ou aux adultes (série 1) et huit, aux enfants seulement (série 2). L'éventail des situations va de la peur de manquer de nourriture à la privation pendant une journée entière en passant par la réduction des portions ou le fait de sauter des repas. Statistique Canada considère qu'une personne vit dans un ménage en insécurité alimentaire lorsqu'elle répond au moins deux fois par l'affirmative à l'une des deux séries de questions (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MÉNAGE PRIVÉ

Unité constituée d'une famille ou d'une personne vivant seule. Un ménage privé est formé d'une ou de plusieurs personnes apparentées ou non (autre que des personnes ayant le statut de « résident étranger ») occupant un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014). Un logement privé est un ensemble de pièces d'habitation conçues ou transformées qu'occupe ou pourrait occuper une personne ou un groupe de personnes. Sont exclus de cette catégorie les logements collectifs, c'est-à-dire les pensions et les maisons de chambres, les hôtels, les motels et les maisons de chambres pour touristes, les établissements de soins infirmiers, les hôpitaux, les résidences de personnel, les casernes (bases militaires), les campements de travailleuses et de travailleurs, les prisons, les foyers collectifs, etc. (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

NIVEAU DE CONTRAINTES PHYSIQUES AU TRAVAIL

Entrave à la liberté d'action en milieu de travail. Cet indice est construit à partir de sept questions mesurant la fréquence d'exposition à différentes contraintes physiques au travail : 1) gestes répétitifs des mains ou des bras; 2) efforts en utilisant des outils, des machines ou de l'équipement; 3) manipulation de charges lourdes; 4) vibrations d'outils à la main; 5) vibrations de grosses machines, de véhicules ou du sol; 6) travail debout; et 7) travail debout sans possibilité de s'asseoir (Institut de la statistique du Québec, 2010).

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions où l'on demandait de déclarer tous les certificats ou les diplômes obtenus en milieu scolaire. La hiérarchie générale utilisée pour dériver cette variable (diplôme d'études secondaires, certificat d'« apprenti inscrit » ou d'une école de métiers, diplôme d'études collégiales, certificat ou diplôme universitaire) est plus ou moins liée à la durée des divers programmes d'études « en classe » menant à l'obtention des certificats ou diplômes en question (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ

Appréciation globale de la santé d'une personne. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui perçoivent leur santé comme passable ou mauvaise parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. La question posée est la suivante : « En général, diriez-vous que votre santé est : 1) Excellente, 2) Très bonne, 3) Bonne, 4) Passable, 5) Mauvaise ? ». Elle est précédée du préambule suivant : « Cette partie de l'enquête porte sur différents aspects de votre santé. Il y a des questions sur l'activité physique, les relations sociales et l'état de santé. Par santé, on entend non seulement l'absence de maladie ou de blessure mais aussi le bien-être physique, mental et social » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ MENTALE

Appréciation globale de la santé mentale d'une personne. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui perçoivent leur santé mentale comme passable ou mauvaise parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. Les personnes considérées comme ne se percevant pas en bonne santé mentale sont celles qui ont répondu « passable » ou « mauvaise » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En général, diriez-vous que votre santé mentale est... » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERSONNES OCCUPÉES

Personnes qui, au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, accomplissaient un travail quelconque dans le contexte d'un emploi ou dans une entreprise, c'est-à-dire tout travail rémunéré exécuté pour un

employeur ou à son propre compte. Cela comprend aussi les personnes qui faisaient un travail familial non rémunéré, qui est défini comme un travail non rémunéré qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnelles ou de professionnels appartenant à une personne apparentée membre du même ménage et exploité par celui-ci. Sont aussi visées les personnes qui avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances ou à la suite d'un conflit de travail. À noter que cette catégorie n'inclut pas les personnes mises à pied ou entre deux emplois occasionnels, ni celles qui n'avaient pas d'emploi à ce moment-là (même si elles avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure) (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION ACTIVE

Ensemble des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient soit occupées, soit en chômage (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE

Ensemble des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient occupées. Cet indicateur inclut les personnes en chômage qui avaient travaillé à un emploi salarié ou à leur compte pour la dernière fois en 2010 ou en 2011. Dans le cas des personnes en chômage, les données sur la profession, l'industrie et la catégorie de travailleuses ou de travailleurs ont été recueillies pour l'emploi occupé le plus longtemps depuis le 1^{er} janvier 2010 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION AUTOCHTONE

Expression qui désigne, au Québec, les populations inuite et amérindienne. En ce qui concerne l'appellation « Premières Nations », elle ne désigne que la population amérindienne. Le terme « Indiens », quant à lui, n'est employé que dans le contexte de la Loi sur les Indiens (Secrétariat aux affaires autochtones, 2011).

PROBLÈME D'HYPERTENSION

Situation où la tension artérielle est supérieure à la normale. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui déclarent avoir reçu un diagnostic d'une professionnelle ou d'un professionnel de la santé parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

REVENU TOTAL

Total du revenu provenant de toutes les sources, y compris un revenu d'emploi, un revenu provenant de programmes gouvernementaux, une pension, un revenu de placements ou tout autre revenu en espèces. Ce revenu est calculé avant les impôts sur le revenu et les autres retenues (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

SEUIL DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT

Niveau de revenu selon lequel on estime que les familles ou les personnes hors famille consacrent 20 points de pourcentage de plus que la moyenne générale de leur revenu après impôt à la nourriture, au logement et à l'habillement. Le seuil de faible revenu après impôt est fixé en ajoutant 20 points de pourcentage au revenu après impôt consacré par la famille moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement, et ce, en tenant compte de la taille de la famille et de la taille du secteur de résidence. Depuis sa publication initiale, Statistique Canada souligne de façon claire et régulière que le seuil de faible revenu ne fait pas partie des mesures de pauvreté. Il est plutôt établi à partir d'une démarche bien définie qui permet de circonscrire les personnes qui sont nettement désavantagées par rapport à la moyenne sur cet aspect (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

STRESS QUOTIDIEN ÉLEVÉ

Réaction de l'organisme à diverses agressions ou chocs physiques ou nerveux. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 15 ans et plus qui éprouvent un stress quotidien élevé parmi la population âgée de 15 ans et plus vivant dans les ménages privés. Statistique Canada considère comme des personnes qui éprouvent un stress quotidien intense ou élevé celles qui ont répondu « assez stressantes » ou « extrêmement stressantes » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En pensant à la quantité de stress dans votre vie, diriez-vous que la plupart de vos journées sont... » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

SURPLUS DE POIDS

Situation où l'indice de masse corporelle (IMC) dépasse un certain seuil. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 18 ans et plus qui présentent un surplus de poids parmi la population âgée de 18 ans et plus vivant dans les ménages privés, à l'exclusion des femmes enceintes ou qui allaitent. L'IMC est dérivé du rapport entre le poids (en kilogrammes) et le carré de la taille d'une personne (en mètres). L'expression « surplus de poids » est employée pour toutes les personnes qui ont un IMC égal ou supérieur à 25,0. On peut distinguer deux catégories de « surplus de poids » : « l'embonpoint » (IMC qui varie de 25,0 à 29,9) et « l'obésité » (IMC qui se situe à 30,0 et plus) (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE CHÔMAGE

Pourcentage de la population en chômage par rapport à la population active pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011. Le taux de chômage d'un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région, etc.) correspond au nombre de chômeuses et de chômeurs dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population active de ce groupe (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE GROSSESSE À L'ADOLESCENCE

Rapport, pour une période donnée et un groupe d'âge donné, entre le nombre moyen de grossesses chez les femmes de 14 à 19 ans et la population féminine de 14 à 19 ans (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE GROSSESSE SELON L'ÂGE

Rapport, pour une période donnée, entre le nombre annuel moyen de grossesses de femmes d'un groupe d'âge déterminé et la population féminine totale de ce groupe d'âge (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE MORTALITÉ SELON LA CAUSE

Rapport, pour une période donnée, du nombre de décès, pour une cause spécifique, à la population totale durant la même période. En général, la cause initiale du décès est la maladie ou le traumatisme qui a conduit directement au décès ou encore les circonstances de l'accident ou de la violence qui ont entraîné le traumatisme mortel (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'EMPLOI

Nombre de personnes occupées au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, exprimé en pourcentage de la population totale âgée de 15 ans et plus. Le taux d'emploi pour un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région géographique, etc.) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'INCIDENCE DU CANCER

Rapport pour une période donnée entre le nombre de nouveaux cas de cancer et la population totale durant la même période (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE SELON L'ÂGE

Rapport, pour une période donnée, entre le nombre d'interruptions volontaires de grossesse de femmes d'un groupe d'âge déterminé et la population féminine de ce groupe d'âge durant la même période (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX GLOBAL DE NON-RÉPONSE (TGN)

Taux regroupant la non-réponse totale (ménage) et la non-réponse partielle (question) aux questions de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Pour les estimations de 2011, le taux global de non-réponse (TGN) est utilisé comme indicateur de la qualité des données. La valeur du TGN est mise à la disposition des personnes qui se servent des données de l'ENM. Un TGN plus faible indique un risque peu élevé de biais en raison de la non-réponse et, par conséquent, un risque moins élevé d'imprécisions. Le seuil utilisé pour la suppression des estimations est un TGN de 50 % ou plus (Statistique Canada, page consultée le 8 octobre 2014).

TENSION AU TRAVAIL

Exposition combinée à une demande psychologique élevée et à une latitude décisionnelle faible (Vézina, 2011).

TROUBLE MUSCULOQUELETTIQUE (TMS) LIÉ À L'EMPLOI PRINCIPAL

Pathologie touchant les tissus mous (muscles, tendons, nerfs) situés autour des articulations. Ces douleurs musculo-squelettiques importantes sont ressenties souvent ou tout le temps : elles dérangent la personne durant ses activités, se développent progressivement et sont perçues comme étant liées partiellement ou complètement à l'emploi principal. Cette catégorie n'inclut pas les cas de douleurs ressenties de temps en temps ni celles qui sont d'origine traumatique accidentelle (Vézina, 2011).

*Conseil du statut
de la femme*

Québec 